LA VIE QUOTIDIENNE

DES INDIENS DU CANADA

A L'EPOQUE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

R. DOUVILLE ET J.-D. CASANOVA

Hachette

LA VIE QUOTIDIENNE DES INDIENS DU CANADA A L'ÉPOQUE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

R. DOUVILLE ET J.-D. CASANOVA

LA VIE QUOTIDIENNE DES INDIENS DU CANADA A L'EPOQUE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

© *Librairie Hachette, 1967.*
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
© Hachette International Canada Inc. 1982
pour l'édition canadienne.

AVANT-PROPOS

LES INDIENS *de l'Amérique du Nord n'ont laissé aucun document de base sur leurs lois, leur religion, leur politique, non plus qu'une littérature ou histoire écrite. Les témoignages qui nous sont parvenus sont tous fournis par des étrangers. Aussi ne peut-on guère remonter dans l'observation de leur façon de vivre et de leurs mœurs plus loin que l'époque de Jacques Cartier. Depuis quelques années, des fouilles archéologiques, en certaines régions, et la découverte de documents nouveaux ont fourni d'autres indices. Ces renseignements confirment en grande partie les données des premiers chroniqueurs.*

Il n'entre pas dans l'esprit de ce travail de retracer la lointaine origine de ces groupes indigènes. La possibilité d'un lien direct avec les peuples d'Asie s'estompe de plus en plus, sauf pour les Esquimaux, nation totalement différente et dont nous ne nous occupons pas ici. Certaines coutumes, croyances et façons d'agir les relieraient plus intimement aux Incas et aux Mayas. Des chercheurs sont d'ailleurs sur la piste de cette filiation, plus logique, semble-t-il, que l'origine asiatique directe. Nous nous sommes abstenus d'aborder ces détails, qui relèvent de la spécialisation et n'ajouteraient que peu d'intérêt à la période qui nous intéresse, période qui couvre déjà une assez grande étendue, dans l'espace et dans le temps. On comprendra qu'il nous est impossible de fournir, sur

chaque peuple ou chaque tribu, tous les détails que peuvent noter des spécialistes qui scrutent un point précis de ce vaste monde. Nous devons donc nous limiter à un tableau panoramique.

Les indigènes de l'Est de l'Amérique sont les seuls qu'ont connus et fréquentés les Européens qui ont envahi leurs territoires avant la marque des frontières actuelles entre le Canada et les Etats-Unis. Nous avons circonscrit les cadres de notre ouvrage à cette période des débuts, sauf dans la troisième partie qui traite plus particulièrement des résultats de l'affrontement de deux civilisations, l'une à son apogée, l'autre à son déclin.

Certains érudits pourraient nous reprocher d'utiliser le terme « indien » et non « amérindien ». Ce dernier gagne de plus en plus la faveur des américanistes et, de nos jours, il est fréquemment employé, certainement avec raison. Nous nous en sommes tenus toutefois au terme « indien » parce que, dans les relations de l'époque, il est le seul utilisé, de même que le mot « sauvage », également générique et imprécis, mais bien dans l'esprit du temps.

PREMIÈRE PARTIE

UN PEUPLE ORGANISÉ

CHAPITRE PREMIER

LOCALISATION DES PEUPLADES

L'ORIGINE des peuples qu'ils rencontraient pour la première fois n'a guère préoccupé les premiers Européens qui s'établirent en Nouvelle-France. D'ailleurs, les ethnologues modernes, avec leurs moyens scientifiques d'investigation, ne s'entendent pas encore sur le sujet.

Le terme « Indien », en usage depuis que Christophe Colomb croyait avoir atteint les Indes, n'était guère en vogue lui-même. C'est le mot « Sauvage » qui est le plus fréquemment employé dans les récits des premiers chroniqueurs français : Jacques Cartier, Champlain, Sagard, les Jésuites, etc. Il faut voir dans le choix de ce mot la marque de la différence de civilisation entre les autochtones et les Français. Ces derniers, comme les Grecs et les Romains de l'Antiquité à l'égard des Barbares, revendiquent le bénéfice de la supériorité, dans tous les domaines.

I. — DEUX PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES

Lorsque Jacques Cartier jette l'ancre pour la première fois à l'extrémité orientale de ce continent, les peuples qui l'habitent forment, globalement, deux grandes familles bien distinctes dans leur façon de vivre.

Nomades

L'une — qui peut être de lointaine origine mongole — est essentiellement nomade, trouvant son alimentation dans la chasse, la pêche, les fruits indigènes et les cultures élémentaires. Elle construit de rudimentaires abris qu'elle abandonne lors de ses déplacements périodiques. C'est le groupe algonquin ou, comme on dit subtilement de nos jours, *algonkien*. L'algonquin n'en aurait été qu'une tribu. Ce peuple est disséminé en arc de cercle depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'aux abords des grandes plaines centrales, à l'ouest et au nord du lac Supérieur.

Cette grande famille ethnique se divise en plusieurs peuplades — ou tribus —, réparties dans les régions distinctes qui sont autant de territoires de chasse, uniquement délimitées par la tradition ou l'usage.

Epellation variée

L'épellation exacte des noms indiens est à peu près impossible à déterminer, tellement elle a été déformée par les Français et les Anglais. Les uns et les autres ont transcrit phonétiquement dans leur langue propre les noms qu'ils apprenaient des Sauvages. Par exemple, un son de la langue algonquine était prononcé par les Français *ouit* et par les Anglais *you*.

Il n'y a donc aucune uniformité des noms propres, même d'ailleurs chez les Indiens. Les Outaouais sont indifféremment appelés Outaouac, Outaouat, par Nicolas Perrot, célèbre coureur de bois, indianisant distingué, tandis que l'on trouve aussi Outahouat, Ottaouait et Ouitaouiat.

II. — Le groupe algonquin

Autour des Grands Lacs

Autour des Grands Lacs se sont établies de nombreuses tribus, aux faibles effectifs. Partant de la baie Georgienne, sur la rive orientale, on trouve les campements des Atchibigouans, des Outchougai, des Ouasouarini, que mentionnent les *Relations* des Jésuites de 1640. En remontant vers le nord, les Missisakis, les Amicoués, qui s'y sont installés plus récemment. Entre le lac Supérieur et le lac Nipigon, les fortes bandes des Christinaux ou Cris. Leurs territoires de chasse s'étendent largement vers l'ouest, surtout en été.

De nombreuses petites tribus avoisinent les Christinaux et fréquentent la région de Sault-Sainte-Marie. Ils ont des noms pittoresques mais difficiles à retenir : Baouichtigouins, Paouittigons, Pasitigoen, etc. Gens très agiles, sans doute, et au déplacement facile. Les Français leur ont donné le nom significatif de *Sauteux*, et les Anglais, *Ojibways*. Des descendants de ces tribus existent encore de nos jours.

Nous parlerons dans les pages qui suivent du poste de traite de fourrures nommé Michillimakinac. La région se trouvait à l'époque habitée par la puissante tribu des *Puants*, dont la langue était étrangère à l'algonquin. Champlain les rencontra en 1632. Nous fiant toujours aux récits des chroniqueurs français, vivent dans la même région les Poutéouatamis et les Sakis, que les coureurs de bois nomment, en abrégé, les *Poux* et les *Sacs*. De même appelle-t-on peuples de la Folle-Avoine les petites tribus qui se nourrissent du riz sauvage. Au sud de la baie Verte, le long de la rivière aux Renards, les Outagamis se sont établis en voisins gênants et chicaniers.

Aux environs de Chicago, sur les rives du lac Michigan,

se trouve la grande nation des Illinois, composée de nombreuses tribus. Ils ont changé de genre de vie et sont devenus agriculteurs, grâce à la fertilité des terres où ils ont fixé leurs demeures. La sédentarisation leur a permis d'atteindre une population de cent mille âmes. Les Maskoutins forment l'aile extrême du peuplement algonquin. Ils occupent le Michigan oriental près des Neutres, qui appartiennent à la famille huronne, et avec lesquels ils ont de fréquents conflits.

Au nord du Saint-Laurent

Au nord, plusieurs tribus importantes sont dispersées des Grands Lacs jusqu'à la vallée du Saint-Laurent, notamment les Nipissings, les Abitibis, les Témiskamings et les Outaouais. Les Nipissings sont appelés *Sorciers* par les Français. Concentrés autour du lac du même nom, que Champlain traverse en 1615, ils s'affairent le long de la baie Georgienne. Les Abitibis et les Témiskamings sont leurs voisins immédiats, avec qui ils vivent habituellement en bonne entente. Les Outaouais, ou Algonquins supérieurs, se sont solidement établis sur la rivière Outaouais, poste stratégique pour le transport des fourrures vers le grand fleuve, depuis l'arrivée des Européens. Une autre branche outaouaise, appelée les *petits Algonquins*, exerce la même activité sur les bords de la rivière la Lièvre.

Au nord-est, le long de l'estuaire et du golfe, les éléments sont plus imposants. Plus actifs aussi, du moins à l'époque de l'arrivée des Européens. Les Montagnais chassent et pêchent dans la région du bas Saint-Laurent, autour de Tadoussac, où Pierre de Chauvin et Pontgravé ont établi un premier campement européen en 1600. Ils nomadisent vers le nord, remontant le fleuve Saguenay. Nombreux, ils se divisent en plusieurs tribus : Naskapis, Mistassins, Papinachois, Betsiamites, Escoumins, etc. Ils peuplent cette vaste région du Nouveau-Québec actuel, si riche en ressources naturelles.

Les Naskapis sont isolés au nord, sur les plateaux de l'Ungava, au contact du groupe esquimau. Les Mistassins et les Papinachois chassent le long des cours d'eau de Manicouan (ou Manicouagan), où s'édifie actuellement le plus important complexe hydro-électrique du Canada. Dans un même paysage de roche précambrienne strié de cours d'eau rapides, jonché de lacs, couvert d'une ample forêt de conifères et de feuillus, habitent les Betsiamites et les Escoumins. Chacune de ces tribus délimite son terrain de chasse à partir d'un cours d'eau.

Dans les régions atlantiques

Plus à l'est, au contact de l'océan Atlantique, dans une région moins rude, au climat plus humide, à la forêt marquée par l'abondance des feuillus, vivent les Micmacs, les Etchemins, les Malécites, les Pesmocodys, les Pentagonets associés dans la confédération des Abénaquis. D'autres tribus, qui chassent habituellement plus au sud, parcourent de temps à autre cette région, quand le gibier se fait rare. Les Micmacs étendent leur domaine de la Gaspésie jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, région qui englobe la baie des Chaleurs. Les Etchemins occupent plus que le Maine actuel, atteignant le cours supérieur de la rivière Saint-Jean. Ils vivent en mauvaise intelligence avec les Micmacs, et parfois avec leurs voisins du Sud, les Abénaquis, dont les territoires de chasse sont souvent violés.

Ces peuples ont un point commun qu'il importe de signaler : leur amitié indéfectible pour les Français.

III. — Le groupe huron-iroquois

Les Hurons

L'autre peuple, aux trois quarts entouré par le croissant algonquin, est sédentaire et plus homogène. C'est la

famille huronne-iroquoise, de même origine ethnique et parlant l'iroquoïen. Le mot *huron* est une invention des Français, qui associaient la coiffure de ce peuple à la hure d'un sanglier. Leur nom véritable est Ouiendats ou, en langue anglaise, *Wendats*. Très nombreux, ils occupent la région située entre la baie Georgienne et le lac Simcoe, et se livrent à une culture intensive du maïs et des légumes, car ils sont avant tout des agriculteurs.

Les Pétuneux — la tribu de ceux qui fument — occupent la région voisine des Hurons, avec qui ils vivent en bonne intelligence. Ils cultivent surtout le tabac, qu'ils troquent chez les tribus voisines, particulièrement les Neutres qui, eux, ont établi leurs villages à l'est des chutes du Niagara. Cette région correspond en grande partie à la péninsule ontarienne. Le gibier y abonde.

Les Cinq-Nations

Quant aux Iroquois proprement dits, ils sont groupés au sud du lac Ontario, dans la partie ouest de l'Etat actuel de New York. Peuple organisé, paisible, vivant surtout d'agriculture, les diverses tribus qui le composent se constituent en une confédération, celle communément appelée les Cinq-Nations à l'époque de l'arrivée des Blancs. C'étaient, de l'est à l'ouest, les Agniers, qui formaient la tribu la plus considérable, les Onneyouts, les Onnontagués, les Goyogouins et les Tsonnontouans, ces quatre derniers groupes connus aussi sous le nom de Sénékas.

Plus à l'ouest, au-delà du lac Ontario, vivent les Eriés et les Andastes. Ces derniers ont une spécialité artistique. Ils vont ramasser, sur les plages de l'Atlantique, de petits coquillages multicolores qu'ils rapportent en leurs villages, et que leurs femmes transforment en joaillerie diverse. Appelés *wampuns* — comme nous le verrons plus loin — ces coquillages travaillés servaient de monnaie d'échange entre les peuples.

La poussée algonquine

Cette localisation n'a pas été permanente. Malgré l'absence de documents historiques précis, il semble que les Algonquins, toujours à la recherche de terrains de chasse, ont réalisé un mouvement migratoire vers l'ouest, effectuant une poussée constante contre la nation iroquoise-huronne établie le long du Saint-Laurent, aux abords des Grands Lacs. Cette région qui offre de nombreuses possibilités agricoles ne manque pas de tenter, pour cette raison, les nomades Algonquins, désireux de parer à la disette de gibier.

Sous l'effet de cette pression algonquine, le groupe huron-iroquois se désagrège. Certains éléments s'installent au sud du lac Ontario, jetant ainsi les bases de la future confédération des Cinq-Nations. D'autres essaiment vers le lac Huron. Quelques-uns restent sur place, sans doute après un accord avec l'envahisseur. C'est peut-être à la suite d'une entente de ce genre que les Hurons et les Iroquois, peuples de même groupe ethnique, sont devenus ennemis mortels, car les Iroquois n'ont jamais pardonné aux Hurons ce qu'ils appelaient leur trahison.

IV. — L'arrivée des Français

Jacques Cartier

Quand le découvreur malouin, lors de ses voyages de 1535 et 1536, prend contact avec les Sauvages, il rencontre des Algonquins nomadisant vers Tadoussac, des Hurons fixés à Québec (Stadaconé) et des Iroquois établis à Montréal (Hochelaga). A ce dernier endroit existe une imposante bourgade de plus de mille habitants logés dans de longues cabanes d'écorce. Le village est entouré d'une

enceinte circulaire de pieux montés en pyramide. Cartier ne semble pas impressionné, cependant, par le village huron de Stadaconé, car il en parle peu.

Quand Champlain arrive à son tour, plus de soixante-dix ans après, les Hurons de Stadaconé, les Iroquois d'Hochelaga ont cédé la place aux envahisseurs algonquins. Ceux-ci accueillent les Français et les persuadent de lutter contre leurs ennemis héréditaires : les Iroquois.

Les Hurons, qui ont noué des alliances avec les Algonquins, se rapprochent par groupes des premiers établissements français. Quant aux Iroquois, ils ne vivent que pour une revanche contre les Algonquins et les Hurons, leurs frères infidèles. Cela explique le regroupement des tribus iroquoises en fédération.

L'établissement français sur les rives du Saint-Laurent et l'arrivée des émigrés anglais et hollandais en Nouvelle-Angleterre se situent à cette époque de tension extrême entre les deux principaux peuples de ce continent.

L'avenir de l'Amérique du Nord commence à se dessiner.

CHAPITRE II

ASPECT PHYSIQUE ET MORAL

I. — Aspect physique

L'aspect physique des Sauvages a fait l'admiration de la plupart des chroniqueurs de l'époque. Ils sont en effet taillés à l'image de la nature dans laquelle ils vivent et préparés à tous les exercices d'endurance. Champlain, le premier, les décrit « bien proportionnés de leur corps, les hommes forts et robustes ». Le père de Brébeuf dit des Hurons qu' « ils ont un type splendide, de taille élevée, qu'ils sont infatigables ». Parlant des Micmacs, le père Biard précise que leur taille est légèrement inférieure à celle des Français, mais, ajoute-t-il, « principalement quant à l'épaisseur ». Ainsi ont-ils la taille belle, bien prise, « comme si nous demeurions, nous Français, à l'âge de vingt-cinq ans ». « Ils ont le col long, le ventre plat, le pied grand, les jambes longues », renchérit le père Lalemant.

Une race saine

Rares sont les défauts de nature. Les difformités sont inexistantes, car la sélection naturelle a joué. « Ils ne sont aucunement courbés, bossus, voûtés, boiteux, borgnes ou

aveugles. Je n'ai jamais vu, dit Sagard, autre défaut qu'un Huron borgne, et encore par accident, et un bon vieillard qui, pour être tombé d'une cabane en bas, s'était fait boiteux. » Aussi l'Indien fait-il figure d'athlète aux yeux des Européens, qui sont émerveillés de sa musculature puissante, fonctionnelle. Sa taille dépasse généralement un mètre soixante-dix.

Sa solide constitution, développée par l'exercice dès sa plus tendre enfance, lui permet une très grande endurance et beaucoup d'agilité. Le père Le Jeune note que les raquettes dont il se chausse l'hiver ne l'empêchent ni de sauter comme un daim, ni de courir comme un cerf. L'Indien est capable de parcourir près de cinquante kilomètres par jour. C'est avant tout un chasseur apte à poursuivre le gibier à la trace et à ne pas le laisser s'échapper. Ses capacités naturelles se complètent d'une vue excellente, d'une ouïe parfaite aiguisée par l'affût.

Il est peu enclin à certaines maladies européennes dues aux excès mondains, comme la goutte, la gravelle, le rhumatisme. « Il n'y a pas même, note un Jésuite sagace, de ces gros ventres pleins d'humeurs et de graisse que nous avons en France. » Par contre, ces indigènes ne résistent pas à certaines maladies infectieuses apportées de l'Europe, notamment la petite vérole, qui deviendra chez eux plus mortelle que toutes les guerres.

Profils impériaux

Les chroniqueurs ont tous été frappés par la dignité naturelle de leur maintien et la noblesse de leur démarche. « Rien d'efféminé ne paraît en eux », constate le père Le Jeune, qui ajoute : « Ces petits damoiseaux, qu'on voit ailleurs, ne sont que des hommes en peinture, à comparaison de nos Sauvages. J'ai quasi cru autrefois que les images des empereurs romains représentaient plutôt l'idée des peintres que des hommes qui eussent jamais existé.

Mais je vois ici, sur les épaules de ce peuple, les têtes de Jules César, de Pompée, d'Auguste, d'Othon, et des autres que j'ai vus en France, tirées sur le papier ou relevées en des médailles. » Peut-on trouver plus éloquent éloge?

Un teint basané

Le visage, au teint olivâtre, basané, ponctué par deux gros yeux noirs à la prunelle perçante, a une forme ovale. Chez certaines nations, la mère modifie la conformation naturelle de la tête du nouveau-né. Parfois elle lui applique sur le front et le derrière de la tête deux masses d'argile qu'elle serre peu à peu jusqu'à ce que le crâne ait pris une forme plus plate. Chez les Algonquins, la beauté consiste à avoir une tête parfaitement ronde, d'où le nom de « Têtes de Boule » donné par les Français à certaines tribus.

Les dents sont d'une blancheur parfaite, entretenue par la mastication de la gomme de pin. Le nez, fort et proéminent, busqué chez les hommes, plus aplati chez les femmes, est encadré de pommettes saillantes. Les cheveux sont drus, gros et noirs, entretenus de graisse d'ours ou d'orignal. Chez les peuples guerriers, ils sont d'habitude coupés court, pour donner moins de prise à la pratique du scalp. Blanche à l'origine, leur peau est hâlée par le soleil et colorée par les frictions d'huile de loup marin ou de phoque et de graisse d'ours. Comme les Sauvages vivent à peu près nus la majeure partie de l'année, ces substances les protègent à la fois du soleil, des moustiques et du froid, et donnent à leur peau cette couleur cuivrée qui les a fait appeler « Peaux-Rouges ».

Les hommes regardent comme un canon de beauté le fait d'être imberbes. C'est un gage de succès auprès des femmes. Un poil surgit-il? ils l'arrachent immédiatement. L'épilation totale se fait au moyen de la cendre de coquillages ou de l'eau chaude mélangée de graisse. Dans ce

domaine, chaque tribu a sa recette, à base d'ingrédients domestiques.

Les tatouages

Comme tous les peuples primitifs, les Sauvages de l'Amérique apportent une attention particulière au tatouage. Ils se « matachent » à qui mieux mieux le visage et le corps, et réussissent dans ce domaine de véritables travaux d'art, particulièrement les femmes.

Les femmes

Celles-ci ont souvent suscité l'admiration des découvreurs et des missionnaires. Pour Champlain, « elles sont bien formées, potelées et de couleur basanée à cause de certaines peintures dont elles se frottent ». Huronnes et Iroquoises font grand cas de leur coiffure. Elles se peignent fréquemment, graissent leurs cheveux qu'elles partagent en longues tresses de chaque côté de la tête. Comme elles ne portent généralement qu'un pagne, elles se font tatouer le visage et le haut du corps, même les seins et les épaules, « de fleurons que nous appelons *points d'Espagne* ». De taille moyenne, très sveltes à l'âge nubile, elles s'alourdissent dès le mariage et les premiers accouchements. Elles deviennent alors empâtées, d'une constitution plus débile à cause des durs travaux quotidiens auxquels elles sont astreintes. Elles perdent vite alors tout désir de coquetterie.

II. — Aspect moral

Les qualités de maîtrise de soi

Le portrait moral présente plusieurs originalités. La maîtrise de soi semble être la vertu cardinale de l'Indien. Rester impassible, conserver la même égalité de caractère.

Un capitaine huron ayant été un jour insulté et frappé par un jeune homme, les guerriers présents voulurent sur-le-champ punir l'imprudent agresseur. « Laissez-le, dit le capitaine, n'avez-vous pas senti la terre trembler? Il est suffisamment averti de sa sottise. »

Cette maîtrise de soi lui permet de s'élever au-dessus du sentiment, de supporter les douleurs les plus fortes, les supplices les plus cruels sans jamais proférer la moindre plainte. Un Outagami, que des Illinois brûlaient sur un bûcher, pria un Français, spectateur de son supplice, d'aider ses bourreaux pour qu'il ait la consolation de mourir par la main d'un homme. Comme il exprimait, à haute voix, ses regrets de n'avoir pas tué d'hommes, les Illinois, tout en le maltraitant, lui rappelèrent qu'il avait abattu plusieurs des leurs. « Pour les Illinois, répliqua l'Outagami, j'en ai assez tué, mais ce ne sont pas des hommes. » Cette fière réponse stimula l'acharnement de ses ennemis.

Chez les enfants

La fermeté devant la douleur existe aussi chez les enfants. Il n'est pas rare de voir des jeunes garçons (et même des fillettes) se lier l'un à l'autre par le coude et déposer entre leurs bras un charbon allumé pour voir qui le secouera le premier. Est tenu pour le plus courageux celui qui reste immobile.

Ils s'exercent toute leur vie à maîtriser la faiblesse ou la peur et y accoutument leurs enfants dès l'âge le plus tendre.

Le stoïcisme

Le stoïcisme des Indiens a été observé par La Hontan qui raconte dans ses *Mémoires* l'incident dont il a été le témoin en 1692.

Quelques jeunes Hurons de Lorette, âgés de quatorze ou quinze

ans, amenèrent un prisonnier iroquois sur le cap au Diamant où ils avaient eu la précaution de faire un gros amas de bois. Le malheureux courut à la mort avec plus d'indifférence que Socrate n'aurait fait s'il se fût trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter qu'il était guerrier, brave et intrépide ; que le genre de mort le plus cruel ne pourrait jamais ébranler son courage ; qu'il n'y aurait point de tourments capables de lui arracher un cri et que, s'il était brûlé, il avait du moins la consolation d'avoir fait subir le même supplice à plusieurs Français et Hurons.

Tout ce qu'il disait était vrai, surtout à l'égard de son courage et de sa fermeté, car je puis vous jurer qu'il ne jeta ni larmes ni soupirs. Au contraire, pendant qu'il souffrait les plus terribles tourments qu'on puisse inventer et qui durèrent environ l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter.

On lui tint plus d'un quart d'heure la plante des pieds devant deux grosses pierres toutes rouges ; on lui flamba le bout des doigts avec des pipes allumées et on lui tenait ces pipes contre la main sans qu'il la retirât ; on lui coupa les jointures les unes après les autres ; on lui tordit les nerfs des bras et des jambes avec une petite verge de fer. Enfin il fut brûlé vif. Toutes ces vives et âpres douleurs ne purent empêcher la pauvre victime de chanter jusqu'au dernier moment.

Ainsi, non content de supporter une cruelle souffrance, l'Indien pousse ses persécuteurs à ne pas l'épargner et à le faire mourir en homme de guerre.

Le courage, l'intrépidité sont attachés à cette force de caractère. En cas de disette l'Indien supporte toutes les privations. « Aie l'âme dure, résiste à la faim, ne te laisse point abattre, prends courage; quand la neige sera venue, nous mangerons. »

L'ardeur de la vengeance

Cette fermeté d'âme entraîne une conséquence : l'Indien n'oublie jamais le mal qu'on lui a fait et désire ardemment en tirer vengeance. C'est là une sorte de loi du talion, implacable, qui explique les nombreuses guerres que les tribus indiennes se livrèrent jusqu'à l'extermination.

Le père Le Jeune le remarque souvent : « Ils sont si

enragés contre tout ce qui leur fait du mal qu'ils mangent les poux et toute autre vermine qu'ils trouvent sur eux non pour aucun goût qu'ils en aient mais seulement, disent-ils, pour se venger et pour manger ceux qui les mangent. »

Cette obsession de la vengeance va encore plus loin si l'on en croit cette anecdote. Un Indien a assommé un Français sans raison valable. Arrêté, il explique son geste. Un de ses parents allant à la guerre lui avait recommandé de tuer un certain Sauvage dont il avait à tirer vengeance. Il avait souvent tâché de surprendre ce dernier et de le massacrer, mais l'autre se tenait toujours sur ses gardes. Ne pouvant en venir à bout, il avait déchargé sa colère sur le premier Français qu'il avait trouvé à l'écart.

L'amitié et la civilité

Mais si rien ne les oppose gravement l'amitié existe entre eux. Ils risquent tout pour s'entraider, pour se secourir. La mort même ne rompt pas cette qualité.

Un Sauvage chrétien, menacé de l'Enfer par un Jésuite, lui demanda si son ami, mort récemment, s'y trouvait. Le missionnaire lui répondit que Dieu lui avait sans doute fait miséricorde. Aussi le Sauvage se plia-t-il à tous les enseignements du père pour pouvoir retrouver son ami au Paradis. Il aurait aussi bien accumulé les péchés pour aller en Enfer s'il avait su que son ami y séjournait.

Entre eux les Indiens sont parfaitement courtois, polis. Une réelle civilité préside à tous leurs rapports. Jamais ils ne parlent en même temps. Ils demandent la parole avant de participer à une discussion, n'élèvent pas la voix, ne se mettent pas en colère, n'insultent pas leur interlocuteur qu'ils écoutent patiemment. La déférence envers les égaux, le respect dû aux anciens est la marque commune. Ils font d'ailleurs grief aux Français de leurs

mauvais rapports. « Vous ne cessez de vous quereller l'un l'autre; nous, nous vivons en paix. Vous êtes envieux les uns des autres, quant à nous, si nous avons un morceau de pain, nous le partageons. »

Compassion

En vérité, ils ne sont pas insensibles et font preuve d'une grande compassion envers ceux qui souffrent, qui sont dans la peine ou qui sont exténués. Un groupe d'Abénaquis revenait d'expédition avec une famille européenne, sa prisonnière. La mère mit au monde un enfant et s'affaiblit dangereusement. Les Abénaquis tuèrent leur unique cheval pour préparer en hâte un bouillon avec cette viande afin de redonner des forces à la malade. Ce qui arriva bien rapidement.

Les deux enfants Talon furent sauvés, au cours d'un massacre, par de jeunes Indiennes qui, touchées de compassion pour leur jeunesse, les chargèrent sur leur dos et les emportèrent dans leurs cabanes.

Ils respectent la vieillesse et réservent aux vieillards les mets les plus délicats, les plus faciles à mastiquer, à digérer : les entrailles de l'ours, la moelle, les petits orignaux.

Le sens de l'hospitalité

Leur sens de l'hospitalité est très élevé, car pour eux tout doit être commun entre les hommes. C'est une attitude fréquente chez les nomades. Si l'un d'entre eux n'a pas tué de gibier à la chasse, les autres le secourent sans se faire prier. Aussi l'argent n'est-il pas réellement en usage chez eux, ils le méprisent et l'appellent par

dérision « le serpent des Français ». La richesse ne fait pas l'homme.

Les témoignages à cet égard ne manquent pas. Le commissaire des vivres Pouchot le précise :

Ils sont fort hospitaliers ; si on entre dans leur cabane, on peut tout prendre dans leur marmite, et en manger, sans qu'ils y trouvent à redire. Ils vous offrent ce qu'ils ont de meilleur, et se privent même de leur nécessaire pour le donner à un étranger. Cela est réciproque ; ils s'imaginent qu'on ne peut rien leur refuser. Chez quelques nations on vous offre jusqu'à des femmes, pour que vous ne vous ennuyiez pas.

Ils pensent que le maître de la vie les ayant fait naître sur la terre qu'ils habitent, personne n'est en droit de les troubler dans leurs possessions. Comme ils ne connaissent aucune propriété territoriale, ils jugent que tout le pays leur appartient en commun et qu'une terre où ils habitent, et où sont les os et l'esprit de tous leurs ancêtres est sacrée et inviolable. Ils croient qu'ils ne peuvent la quitter, sans aller prendre celle de quelque autre, qui serait en droit de les en chasser. Ce sentiment né avec eux les rend très délicats sur cet objet et c'est toujours un sujet de guerre quand quelque nation vient chasser chez une autre.

Accueil des étrangers

Les étrangers sont aussi fort bien reçus. Le R.P. Silvy en témoigne :

Comme les Sauvages aiment fort à recevoir, ils ont ordinairement une femme pour servir d'hôtesse. Lorsqu'il est arrivé quelques personnes étrangères, il se détache aussitôt un certain nombre d'hommes, de femmes et de filles qui forment un grand cercle au milieu duquel se mettent quatre hommes, dont un frappe sur un tambour, au son duquel les trois autres accordent leur voix ; tout ce cercle tourne autour en dansant et chaque personne y fait des postures différentes suivant son caprice, frappant des pieds rudement contre terre et accordant leurs voix avec celles de ceux qui sont dans ce cercle ; celui qui reçoit cet honneur en marque sa reconnaissance par un présent tel qu'il le veut.

La notion du bonheur

Ils sont satisfaits de ce qu'ils ont. Habituellement ils en sont fiers. Les Iroquois qui allèrent à Paris en 1666

et auxquels on faisait voir toutes les maisons royales et toutes les beautés de la grande ville n'admirèrent rien et indiquèrent, à la stupéfaction générale, qu'ils préféraient leur village à la capitale du plus florissant royaume d'Europe. Seules les boutiques des rôtisseurs de la rue de la Huchette, garnies de viandes de toutes sortes, stimulèrent leur appétit plus qu'elles suscitèrent leur admiration.

Une Indienne, reine de France?

Aussi, ne faut-il pas s'étonner de cette proposition inattendue que fit un chef indien à M. de Poutrincourt qui lui apprenait que le roi de France était jeune et à marier.

« Peut-être pourrais-je lui donner ma fille pour femme, mais selon les coutumes de notre pays il faudrait que le roi fît de grands présents, savoir quatre ou cinq barriques de pain, trois de pois ou de fèves, une de tabac, quatre ou cinq chapeaux de cinq sols pièce avec quelques arcs et flèches, harpons et semblables denrées... »

Pas de péché d'envie

Ils sont pleinement satisfaits de leur condition.

Lorsque le Sauvage a de quoi manger, ses besoins sont satisfaits ; il ne songe alors qu'à jouer, fumer, ou à dormir, ne se mettant pas en peine du lendemain. A moins que quelque sujet ne réveille les idées, il ne pense à rien. Il est d'une tranquillité et d'une patience extrêmes ; ce qui le fait paraître mélancolique. L'habitude d'être seul et isolé peut contribuer à cela ; mais elle est si fort dans sa nature, que le Sauvage le mieux traité et logé le plus superbement, s'ennuierait au bout d'un mois à en périr, s'il ne pouvait courir les bois et mener son genre de vie ordinaire ; l'épreuve en a été faite. Il ne pense qu'à sa chasse, aux ennemis de la nation et ne s'occupe que des moyens de se maintenir tranquille sur sa natte, c'est-à-dire dans son pays. Il n'a aucune idée de ce que nous nommons proprement dit ambition ; il ne convoite jamais ce qui appartient à autrui ; sa seule ambition est d'être reconnu pour un grand chasseur, et un homme redoutable, qui a tué beaucoup de monde. Si un Européen veut lui raconter la puissance du roi de France, ou

du roi d'Angleterre, il écoute très attentivement ce qu'on lui dit ; ensuite il vous demande très froidement : « Est-il bon chasseur ? A-t-il tué beaucoup d'ennemis ? » Si on lui assure qu'il a été à la guerre et qu'il tire bien : « Oh ! s'écrie-t-il, c'est un homme. » C'est là le plus grand éloge que les Sauvages puissent donner.

D'un naturel heureux, ils sont toujours de bonne humeur mais avec discrétion. Sortant de leur réserve naturelle, ils peuvent, pour distraire leurs invités, se livrer à mille facéties.

Leur imagination est vive. Ils conçoivent facilement et rapidement ce qu'on leur explique et retiennent très bien tant leur mémoire est développée. Il faut mettre ces qualités au crédit de leur don d'observation, de l'acuité de leurs sens, toujours sollicités par leurs activités quotidiennes.

« Pour moi, rien n'est capable de m'altérer », dit un sorcier.

Paresseux, semble-t-il, surtout aux yeux des Européens étonnés de voir les hommes se reposer tandis que les femmes peinent dans l'accomplissement des travaux quotidiens. Mais l'homme est un guerrier auquel ne conviennent que les occupations de la chasse, de la pêche, du combat. Les missionnaires ont toujours été outrés du libertinage, de la luxure des Indiens. Le père Le Jeune les qualifie de lubriques, aimant à discourir sur les parties déshonnêtes de l'homme et de la femme... « ils ont incessamment la bouche puante de ces ordures ».

Vol avec les mains et les pieds

Ils ont tendance au vol — selon l'acception de ce terme par les Européens. N'ayant aucunement le sens de la propriété, ils prennent ce qu'ils trouvent. Ce qui fait dire à Lamothe-Cadillac qu' « il faut autant prendre garde à leurs pieds qu'à leurs mains ».

En somme leurs qualités et leurs défauts s'expliquent par leur genre de vie, leurs mœurs si différents de ceux

des Européens. Les Français qui les ont jugés, l'ont fait selon des critères chrétiens alors que les Sauvages ne l'étaient pas. Il reste donc difficile de faire la part de la vérité à travers les relations des missionnaires ou des explorateurs qui les ont longuement fréquentés.

III. — Leurs défauts

Il n'y a pas cependant de Sauvages sans défauts. Les avis à ce sujet sont partagés. L'opinion des pères Récollets est bien moins favorable que celle des Jésuites. Les Indiens, dans l'ensemble, ont été qualifiés de volages, de paresseux, d'ingrats, de soupçonneux et même de traîtres. « Vicieux par ignorance, dit Lafiteau, ils n'en usent pas les raffinements à cause de leur rusticité. » Un important grief qui leur est fait tient dans leur aptitude au mensonge.

Menteurs

Les Indiens sont de grands menteurs. S'ils entendent parler d'un événement, ils assureront ensuite qu'ils l'ont vu, qu'ils y ont assisté. Certains chroniqueurs affirment qu'ils violent facilement leur parole et qu'ils s'en glorifient, assimilant leur comportement à de la ruse.

Le père Le Jeune note que « la menterie est aussi naturelle aux Sauvages que la parole, non pas entre eux, mais envers les étrangers ». Leur fidélité se mesurerait donc à la crainte, à l'espoir ou à l'intérêt.

Jeu de la raillerie

La médisance semble commune. Elle est à base de raillerie. Si l'un médit d'un autre et s'en moque à gorge déployée et que ce dernier paraisse, alors tout change :

le railleur lui témoignera autant d'affection et le traitera avec autant d'amour que s'il l'avait mis jusque-là au troisième ciel, à force de le louer.

Mais cette médisance, cette raillerie parmi eux n'altèrent point leur paix, leur bonne intelligence. Le père Le Jeune ajoute que « ce sont de vrais badins, de vrais enfants qui ne demandent qu'à rire ».

Et c'est vrai, car ils ne veulent pas se fâcher. Cela nuirait à leur contentement et à leur plaisir.

CHAPITRE III

LANGUES ET MOYENS D'EXPRESSION

I. — Similitude des langages

S'ILS ne possèdent pas d'alphabet ni d'écriture comme les peuples indo-européens, les Indiens utilisent de véritables langues pourvues d'une structure grammaticale complexe et d'un vocabulaire riche et nuancé.

La dispersion des nations a souvent aidé à la défiguration de la langue d'origine, la transformant en dialecte de tribu encore compréhensible par les Indiens de même origine linguistique.

L'avis d'un interprète

C'est un spécialiste de cette époque qui nous l'affirme, Pierre Boucher, reconnu alors comme un des meilleurs interprètes des langues indiennes. De subtiles études de savants modernes peuvent contredire les assertions de Pierre Boucher. Il reste que pour la période des premiers contacts des Blancs avec les Sauvages du Nouveau Monde il est un guide sûr et une source précieuse de renseignements.

Toutes les nations, écrit Boucher, qui habitent le côté du Nord tant bas que haut sont toutes Algonquines, et ne diffèrent pas beaucoup

de langage, sinon comme le poitevin diffère du provençal ou du gascon ; du côté du Sud, il y a encore des Abnaquiois, les Acadiens... et toute la nation du Loup, qui tiennent plus de l'Algonquin que du Huron. En haut, les Outaouais, les Nez-Percés, et toutes ces autres grandes nations parlent presque tous algonquin. L'autre côté, la nation du Pétun, la nation neutre, tous les Iroquois... parlent la langue huronne, quoique les dialectes soient beaucoup différents, comme l'espagnol, l'italien, le français diffèrent du latin. Mais entre la langue huronne et l'algonquin, il y a autant de différence que du grec au latin.

Ainsi « le lac profond » se dit *timagaming* chez les Outaouais, *timagamik* chez les Cris, *timagamit* chez les Montagnais.

II. — Les deux zones linguistiques

La Nouvelle-France se partage en deux zones linguistiques : celle de la langue algonquine et celle de la langue huronne ou iroquoïenne (les linguistes préfèrent ce dernier terme). Elles ont cependant des rapports généraux entre elles. Essentiellement phonétiques, il suffit d'une différence d'accent pour changer la signification d'un mot. La prononciation est tellement importante qu'il existe une différence entre la langue des hommes et celle des femmes, sans doute parce que ces dernières avaient souvent une origine étrangère à la tribu.

Les sons difficiles

L'algonquin est très harmonieux tandis que l'iroquoïen a beaucoup de sonorités dures à l'oreille. Les sons fréquents proviennent du contact entre la racine de la langue et la partie molle du palais comme le *ch*. Ils ressemblent à ceux de la langue écossaise.

D'autres plus aigus s'apparentent à l'*s* et sont produits par la pression de la langue contre le palais et l'expulsion soudaine de l'air entre les dents. Gymnastique vocale sur laquelle de nombreux missionnaires ont buté avant de réussir à s'exprimer dans les dialectes indigènes.

L'algonquin

Le père Le Jeune, qui s'est lancé avec courage dans l'étude de l'algonquin, le juge à la fois fort pauvre et fort riche. Pauvre parce que cette langue « n'a point connaissance des mille et mille choses qui sont en Europe »; féconde parce qu'elle comprend une grande variété de termes pour désigner en détail tout ce qui constitue l'univers quotidien des Sauvages.

Il est impossible de connaître le nombre exact des mots des langues indiennes à cause de la multitude des dérivés que l'on peut construire à partir de racines. A partir de mille à deux mille mots radicaux s'élaborent plusieurs milliers de mots dérivés. Le procédé grammatical habituel est l'utilisation des suffixes. Les préfixes sont peu fréquents. Les lettres que ces langues utilisent sont, en grande part, les consonnes h et k, difficiles d'ailleurs à prononcer, tandis que les sons des b, f, l, m, h, g, x, y sont rares.

L'iroquoïen

La langue iroquoïenne « est langue régulière autant qu'il se peut, pleine de composition comme la grecque, différente de celle-ci par les changements de mode et de personnes qui se font au commencement, ayant toujours la même terminaison », écrit le père de Péron. La grande originalité est l'absence de ligne de démarcation entre le nom et le verbe. Le verbe actif seul a un caractère verbal tandis que le verbe neutre a souvent une valeur d'adjectif.

Une distinction existe entre les noms substantifs simples comme *ohtera* : la racine, ou composés, comme *karonhiio* : le beau ciel, et les noms verbaux simples comme *tires* : il va, ou composés : *tharouhia* - *kanere* : il regarde le ciel. Les noms se conjuguent : *assé* : il est frais, *asséchen* :

il était frais, *gaon* : vieux, *agaon* : il est vieux, *agaonc* : il était vieux.

La construction grammaticale est compliquée. Au singulier du verbe on distingue trois personnes : celle qui parle : *garego*, je fais la guerre; celle à qui l'on parle : *sarego*, tu fais la guerre; celle dont on parle : *arego*, il fait la guerre. Cela est uniquement valable pour un homme. Le temps s'exprime au moyen de l'affixe. Le même objet est indiqué différemment selon qu'il est près de celui qui parle ou de celui à qui le sujet s'adresse ou d'une troisième personne. Cette langue est essentiellement incorporative parce que le verbe indique le sujet pronominal, l'objet, l'objet indirect.

III. — Caractères généraux

Ces langues sont aussi synthétiques par leur extrême capacité à exprimer de nombreuses idées à la suite d'une association de la racine avec des éléments qualitatifs. Ainsi sont souvent supprimés les adverbes, les conjonctions, les prépositions. Ce qui est très fin au point de pouvoir passer à travers le trou d'une aiguille se dit : *tewatrenonwaron*.

L'enseigne d'un marchand de vêtements pourrait être : *taontasakonatiatawitserahninongeronniontonhatieseke*, littéralement « que plusieurs personnes viennent acheter des habits pour d'autres personnes avec de quoi payer ». Le génie de la langue réside principalement dans le jeu des mots composés.

Le genre est rarement fondé sur la différence de sexe, mais plutôt sur des qualités comme être animé ou inanimé, noble ou ignoble. La première personne du pluriel et le duel ont une double forme : *hiarascova*, nous partons toi et moi; *aiarascova*, nous partons moi et lui.

En montagnais l'interrogation utilise la particule *a* que l'on met à la suite du verbe ou du mot principal. La néga-

tion se rend par l'un ou l'autre des mots : *muats, umil, apo.*

L'exemple des pronoms démonstratifs indique la surabondance des formes. Il faut distinguer ce qui est visible ou invisible, présent ou passé, à droite ou à gauche, en avant ou en arrière, au-dessus ou au-dessous de celui qui parle.

Descriptives

Les langues indiennes sont toutes très descriptives parce qu'elles sont adaptées à la vie quotidienne où l'observation de la nature, le détail des gestes précis de l'animal, du chasseur, de la croissance de la plante revêtent une importance extrême. Cette contrainte de la nature sur le langage se vérifie dans les noms propres eux-mêmes.

Ainsi en iroquoïen un homme peut s'appeler *Sakoratense :* il leur grimpe dessus; un autre *Sonakares :* monsieur de la longue corne, tandis que les femmes se nomment *Karakwinon :* elle a traîné la lune, ou *Kanonwiiostha :* elle embellit le fond de l'eau.

La variété des activités quotidiennes introduit une foule de verbes. C'est un missionnaire qui le note. « Pour raconter un voyage on s'exprime différemment si on l'a fait par terre ou par eau. Le verbe qui signifie manger varie autant de fois qu'il y a de choses comestibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une chose animée ou d'une chose inanimée. Ainsi voir un homme ou voir une pierre sont deux choses différentes. De même que nommer un objet dont on se sert et qui vous appartient ou qui serait la propriété d'un autre. »

Difficultés avec l'abstrait

La langue iroquoïenne aussi bien que l'algonquine est moins apte à former des idées abstraites, celles-ci restent

toujours en relation avec la pensée concrète, ce qui fait croire au père Biard « que s'ils ont toutes les conceptions attachées à la matière et aux sens, ils n'ont rien d'abstrait, d'interne ou de spirituel. Pour toutes ces vertus que vous leur sauriez dire, sagesse, fidélité, justice, miséricorde, reconnaissance, piété et autres, tout chez eux n'est sinon l'heureux, tendre, amour, bon cœur. »

La description vive reste la marque essentielle des langues indiennes et leur donne leur force.

Récits

Le guerrier iroquois habite un village (*karata*), il loge dans une cabane de pieux arrondis (*knonsa*). A l'intérieur, dans la chaudière (*kanatsio*) cuit le maïs (*onensto*). Le guerrier se rend régulièrement au grand feu du conseil (*katsienha*).

Le chasseur algonquin vit au Canada (*Kanata*), nomadise près de Québec (*Kolpek*) jusqu'à Niagara (*Neia kwalan* : promotoire usé par les eaux) en passant par Hochelaga ou Montréal (*Ushulagan* : rade pour le canot) et par Ottawa (*Otenotewa* : chute où l'eau semble en ébullition).

Tiré d'un manuscrit micmac, voici le début d'un conte en langue algonquine.

Il était une fois un village des temps anciens (*Na ula vtaw sakenechk*). Des hommes se rendirent alors dans les bois, car c'était l'époque où l'on appelle (chasse) l'orignal... (*Chinmuk elitachik nibukktuka tan tuchiu tebakaak tiamuisutemka.*)

La langue algonquine possède près de trente conjugaisons. A cela s'ajoute la difficulté des modes. Ainsi le montagnais possède deux impératifs, un dubitatif, l'objectif, l'investigatif pour exprimer le doute, une question à réponse douteuse. La possession s'exprime souvent par l'inversion : le fils de Pierre devient Pierre son fils.

IV. — Les Français et les langues indiennes

Cette richesse est source de difficultés pour les Français, missionnaires ou coureurs de bois, qui veulent apprendre les langues indiennes.

Patience des missionnaires

Dans ses « lettres édifiantes » Marest précise : « J'ai encore plus de peine à entendre le sauvage qu'à le parler. Je sais déjà la plus grande partie des mots. M. de la Motte m'en a beaucoup donné et un Anglais qui doit publier la langue m'en a donné encore davantage. J'ai fait un dictionnaire de tous ces mots selon notre alphabet... j'ai traduit le signe de la croix, la Pater, l'Ave, le Credo et les Commandements de Dieu... »

Mais cette étude se heurte parfois à la mauvaise volonté des Sauvages qui, semble-t-il, ne prennent pas au sérieux leur rôle de professeur.

Joutel l'indique clairement : « Je tâchais de prendre quelques mots de leur langue que je mettais en écrit, mais je remarquais qu'ils avaient souvent la malice de me dire des sottises pour les choses que je leur demandais, en ce que, quand je leur répétais ce qu'ils m'avaient nommé, ils éclataient de rire à certains mots, ce qui me faisait juger qu'ils m'avaient donné un mot pour l'autre. »

Les professeurs indiens

Le professeur du père Le Jeune, Pierre Pastedechouan, le quitte pour aller à la chasse. Le religieux se désole, bien que le maître ne se soit guère montré encourageant et ait mis peu de zèle dans son enseignement.

Les femmes indiennes dans ce domaine sont patientes

et se révèlent d'excellentes institutrices. Ce sont elles qui ont permis à Jean Nicolet, Thomas Godefroy, Pierre Boucher, François Marquerie, Nicolas Perrot, et tant d'autres de devenir de précieux interprètes.

Pour apprendre leur langue il faut aller vivre avec les Indiens. Le père Rasler affirme qu'on ne peut attraper le tour et l'arrangement d'une langue que par le commerce et la fréquentation de ce peuple.

Les baragouins

Au contact des Français et à cause des objets nouveaux qu'ils utilisent, les Indiens fabriquent des néologismes tandis que les Français indianisent une partie de leur vocabulaire. Et il s'est constitué un franiroquoïen et un franalgonquin que le père Le Jeune qualifie de baragouin, ni français ni sauvage.

Les Indiens improvisent facilement grâce à leur esprit inventif, construisant souvent des périphrases et métaphores pour exprimer le concret et même l'abstrait. Certains mots français sont simplement prononcés à l'iroquoïen quand cela est possible phonétiquement. Ainsi mouton se dit : *timouton;* brouette, *barouet;* banque, *bankna.* Il en est de même des noms propres : Marie devient *Mari,* Salomon, *Sarmon.*

Les spécialistes

Quant aux Français, nombreux sont ceux qui approfondissent leur connaissance des dialectes indiens au point de les maîtriser parfaitement, tel le père Gabriel Druillettes. Les missionnaires comprennent qu'ils ne peuvent se permettre d'affronter ces païens et de chercher à leur faire connaître la religion dans une langue boiteuse.

Le père Le Jeune le note nettement : « Faute d'avoir une pleine connaissance de la langue, nous n'avons pas

encore bien commencé à déployer les grandeurs de notre croyance. » Il demande à Dieu de lui permettre d'apprendre la langue de ceux qu'il est venu évangéliser.

V. — Les hiéroglyphes

L'écriture fondée sur un alphabet fait entièrement défaut. Les Indiens pallient cette lacune par l'utilisation de hiéroglyphes. Il s'agit d'une série de petits dessins tracés en général soit sur l'écorce de bouleau, soit directement sur des arbres pour raconter un événement.

A titre d'exemple, voici la relation d'une expédition guerrière, en dix tableaux successifs :

le premier (A) montre les armes de France (trois fleurs de lys) surmontées d'une hache et flanquées de dix-huit marques en forme de toupie, ce qui signifie : les Français sont en guerre et une expédition de cent quatre-vingts hommes (dix hommes par marque) a été préparée;

le deuxième (B) présente un rocher surmonté d'un oiseau à droite, d'un cerf sur lequel paraît un quartier de lune. Ce qui veut dire : le départ (oiseau) a eu lieu de Montréal (rocher) au temps du premier quartier de la lune de juillet qui est appelée celle du cerf;

le troisième (C) contient un canot d'écorce et vingt et une cabanes : ce qui indique que l'expédition a voyagé vingt et un jours par eau;

le quatrième (D) renferme un pied et sept cabanes : on a voyagé à pied pendant sept jours;

le cinquième (E) porte une main, trois cabanes, une cabane iroquoise avec deux arbres de part et d'autre (ce qui est le blason des Iroquois Tsonnontouans), au-dessus, un soleil en bout de course vers l'est. Traduction : l'expédition s'est approchée à trois journées du village des Tsonnontouans et s'est dirigée vers l'est du village;

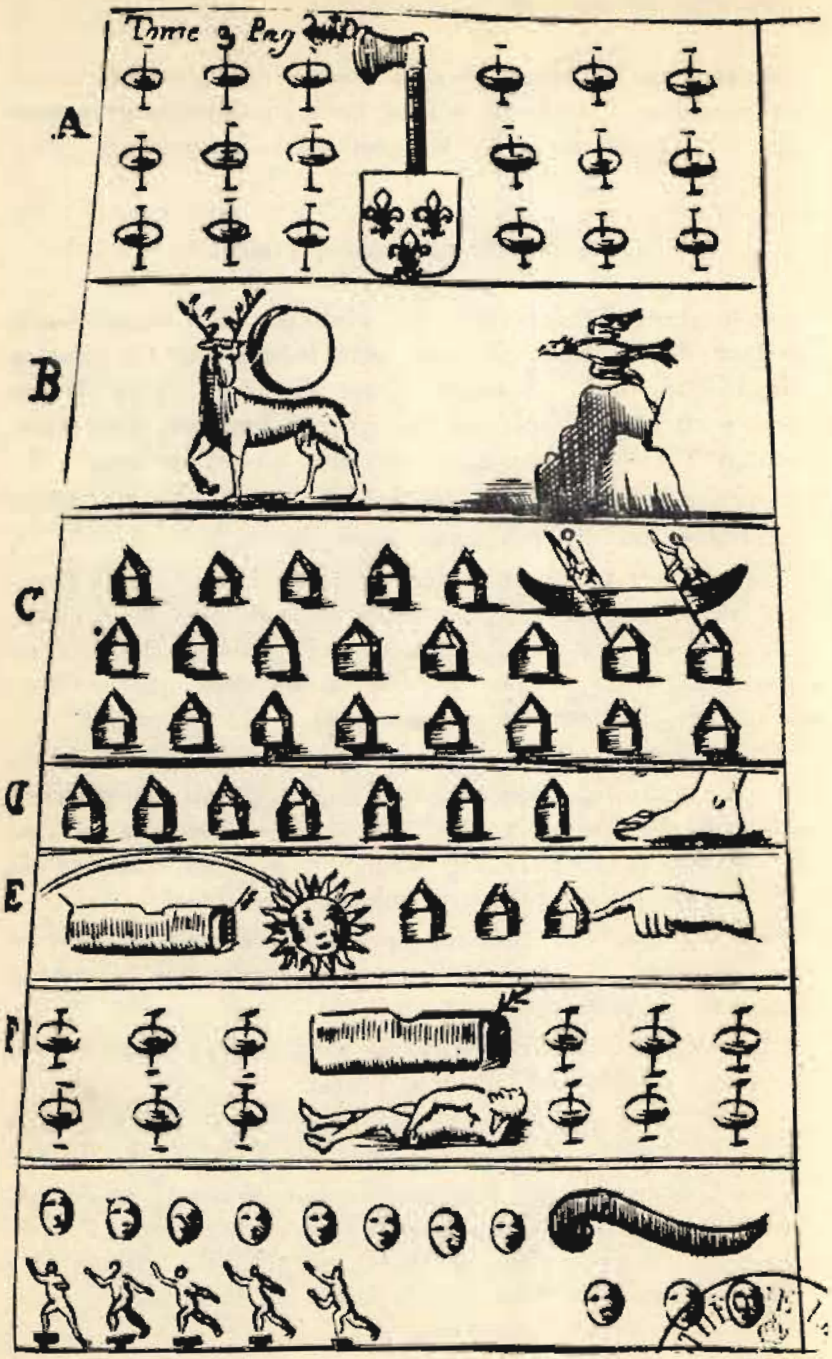
Tome 3 Pag
A
B
C
D
E
F

le sixième (F) représente la cabane iroquoise, un guerrier couché à côté et douze marques en forme de toupie : cent vingt guerriers Tsonnontouans ont été surpris par l'attaque;

le septième (G) contient onze têtes, une massue et cinq hommes debout sur des marques. Il y a eu onze tués chez le Tsonnontouans et cinquante prisonniers;

le huitième (H) montre un arc, neuf têtes dessous, douze marques : neuf agresseurs (français) ont été tués, et douze autres blessés par des flèches;

les neuvième (I) et dixième (K) indiquent, le premier, deux groupes de flèches se dirigeant l'un vers l'autre : la résistance a été vigoureuse de part et d'autre; le second des flèches dirigées dans le même sens : les vaincus ont battu en retraite.

Voilà un procécé facile à déchiffrer qui annonce à tous une grande action de guerre. C'est près du lieu du combat que cette relation est représentée.

Carte d'identité

Cette utilisation des hiéroglyphes permet aux Indiens de fabriquer de véritables cartes d'identité assorties de biographie personnelle.

Ainsi un Sauvage qui revient de guerre et qui veut faire connaître sa victoire aux tribus voisines, choisit une écorce sur laquelle il peint une ligne simple ovale : c'est la tête. Il inscrit dessus les tatouages qu'il porte sur son visage et qui le feront reconnaître. Il dessine au-dessous de la tête la chose qui exprime son nom : un soleil par exemple.

Du côté droit il peint les animaux qui symbolisent sa nation et sa famille, le premier nécessairement au-dessus du second.

◀ *Les sept premiers tableaux de l'expédition guerrière.*
(D'après un dessin de La Hontan.)

Au-dessous de sa figure il indique le nombre de guerriers qui l'accompagnaient, puis plus bas le nombre de prisonniers qu'il a faits et le nombre d'ennemis qu'il a tués de sa propre main.

Du côté gauche sont inscrits ses expéditions et les prisonniers et scalps enlevés par ceux de son parti.

Pour rédiger sa chanson de geste il utilise des lignes pour les guerriers, des bâtons ornés de plumes pour les prisonniers, des figures d'hommes pour les ennemis scalpés, des nattes pour les expéditions. S'il va en ambassade, il peint un calumet de paix au-dessus de sa tête.

Il est dommage que la totalité de ces documents ait disparu. Leur connaissance n'est due qu'aux écrits des missionnaires.

VI. — Le « wampum »

La grande originalité des Indiens pour suppléer à l'absence de méthode d'écriture est le *wampum*. Ce mot est le plus utilisé — quoique surtout par les Anglais —, tandis que les Français emploient le mot rassade, que les Indiens du Saint-Laurent disent *esurgui* et les Iroquois *karihwa* en style de cérémonie.

L'esurgui

Cartier est le premier Européen qui s'intéresse au *wampum* en décrivant la manière dont les Hochelagas se le procurent. « Ils prennent l'esurgui audit fleuve (le Saint-Laurent) en la manière qui suit : quand un homme a desservi le mort, ils l'incisent par tout le corps à grandes entailles, puis à lieux où est l'esurgui ils avalent et coulent ledit corps au fond de l'eau et le laissent dix à douze jours, puis le retirent et trouvent dans les incisions lesdites coquilles, cornibots, desquels ils font des patenôtres,

et de ce, usent comme nous faisons de l'or et de l'argent et le tiennent comme le plus précieux des objets du monde. »

Le *wampum* est donc composé d'une variété de coquillages fluviaux ou littoraux, particulièrement nombreux sur la côte atlantique, du cap Cod ou cap Hatteras, surtout sur les rivages de Long Island.

Après l'arrivée des Européens, la rassade de verroterie de couleur, en provenance de Bohême, supplante la nacre indienne. Il existe même des contrefaçons qui font l'objet de poursuites.

Colliers et branches

Ces coquillages allongés, canalés, sont réduits en fragments cylindriques, puis percés et alignés sur un fil pour constituer des colliers ou des branches. Les colliers sont une série de grains enfilés sur de petites lisières de peau ou de tendons. Les branches sont des faisceaux fabriqués avec du fil solide. Assemblés, les colliers et branches constituent des bandeaux, des ceintures, des écharpes, des bandoulières.

Les grains sont surtout de deux couleurs : la blanche, très commune, la violette, plus fine et plus délicate. Souvent les nacres sont teintes, particulièrement en pourpre avec du vermillon. Il en existe aussi des noires dont la valeur est plus grande.

La signification de ces colliers est fonction de la couleur des grains et surtout de leur ordonnancement. Les Indiens accordent tous leurs soirs à ce travail au cours d'un patient labeur et avec un remarquable degré d'habileté.

Usages

Les usages du *wampum* sont nombreux. Monnaie des Indiens, il sert au troc, même pour obtenir de l'argent

européen. Ainsi six perles blanches et trois noires s'échangent contre un penny à Albany. La majorité des tribus indiennes l'utilisent pour confectionner des titres de propriété, des contrats pour la paix, comme archives pour conserver les dates des grands événements, comme arme de noblesse, voire même pour racheter un meurtre en dédommageant ainsi les parents de la victime.

La grande charte iroquoise est rédigée en caractères hiéroglyphiques à base de dessins géométriques en nacre de couleur.

Les Indiens de Stadaconé veulent payer à Jacques Cartier la rançon du grand chef Donnacona par vingt-quatre colliers.

Les Hurons remercient le clergé de Notre-Dame-de-Foy, de Dinant, en lui adressant un beau collier.

Wampum-cadastre

Et même en 1827 lorsque le supérieur du séminaire de Montréal demande au ministère anglais, à Londres, la reconnaissance de la possession de la Seigneurie de Montréal pour les Sulpiciens, un délégué indien du lac des Deux-Montagnes vient contester ce droit en montrant au ministre des Colonies une rassade représentant le cadastre des terres que les Indiens revendiquent en pleine propriété. Quatre chiens en train d'aboyer sont postés aux angles comme pour défendre ces titres. Le gouvernement anglais refuse de prendre en considération ces archives pour le moins originales.

Chacun peut confectionner un *wampum*, mais ce sont surtout les autorités de la tribu qui en ordonnent la fabrication pour des fins précises.

Sa signification

Trois éléments constitutifs permettent de préciser la signification du *wampum* : la couleur, l'ordonnancement,

la dimension. La couleur blanche est considérée comme une indication de paix, de bonté, de santé, de prospérité. Par contre la noire signifie un mauvais présage, l'hostilité, la tristesse, la mort. La rouge se rapporte à la guerre que l'on déclare ou à l'assistance sollicitée d'un allié en cas de conflit. Les combinaisons, possibles à l'infini, permettent de rédiger un message souvent subtil. Elles affectent la forme de figures et contours géométriques aux mille nuances.

La dimension marque l'importance d'un *wampum*. Lafitau indique qu'ordinairement les colliers se composent de onze cordons de cent quatre-vingts perles chacun, soit mille neuf cent quatre-vingts perles. Quelquefois ce nombre peut atteindre six à sept mille.

Au présent d'un collier, l'interlocuteur doit répondre par un autre collier. Il n'y a possibilité d'entente qu'après cet échange. Traiter une affaire avec plusieurs colliers indique qu'elle est capitale ou que l'interlocuteur est un personnage de marque. Dans chaque tribu les anciens conservent les colliers dans le trésor public déposé dans la cabane du Conseil.

Malgré la signification officielle de ces colliers, comment résister à la tentation de les utiliser comme parures? Les chefs, et surtout les femmes, n'y manquent point et ce sont de véritables créations artistiques qui ornent leur tête, leur cou et leur poitrine.

VII. — L'art oratoire

La conversation revêt chez les Indiens, même dans de petites réunions de Conseil, un haut degré de qualité qui atteint l'art oratoire, dont nous verrons plus loin divers aspects. Ils possèdent naturellement une imagination vive, une conception aisée, une pensée juste, un sens de l'image et cette profonde maîtrise d'eux-mêmes que Lafitau admi-

rait tant et que signalent également tous les observateurs étrangers. Un véritable culte de la politesse instinctive qui les éloigne de la colère, même de la simple fâcherie, leur permet d'écouter sans interrompre l'orateur, même s'il ment, tout en conservant un flegme total.

Concision ou long discours

Ils peuvent être concis à l'entrevue. Tel ce Sauvage au retour d'une longue absence qui limite ses salutations à ces paroles : « J'arrive, je vous souhaite beaucoup d'honneurs. » Ou ce père auquel on vient d'apprendre que ses enfants se sont bien comportés devant l'ennemi et qui répond simplement : « Voilà qui est bien! »

Par contre ils sont capables de soutenir des conversations de plusieurs heures portant sur de nombreux sujets. Ils raisonnent alors avec beaucoup de logique. Quand ils doivent faire un long discours, il leur arrive d'utiliser de petits bâtonnets pour se souvenir des points dont ils doivent discuter. Chaque bâtonnet représente un paragraphe de leur harangue et ils les placent devant eux au fur et à mesure du déroulement de leur discours. Leur éloquence séduit les Européens par son naturel, son pathétique et l'usage de nombreuses expressions figurées. Ils parlent toujours sans bouger, sans gestes démesurés, sans élever la voix, bref en toute dignité.

Invocation

Voici un appel au combat adressé à de jeunes guerriers : « Jeunesse, prenez courage, rafraîchissez vos cheveux, peignez-vous le visage, remplissez vos carquois. Faisons retentir nos forêts de chants de guerre, désennuyons nos morts et apprenons-leur qu'ils seront vengés. »

CHAPITRE IV

ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE. LÉGISLATION

I. — Structure sociale

L'organisation sociale et politique des Indiens du Canada est parfaitement originale. Elle est même unique, car le système politique découle directement de la structure sociale.

Contrairement aux pays de l'Antiquité, la famille n'a pas de valeur fondamentale. Elle n'existe que comme union biologique et comme base matérielle plutôt que sociale. Il est probable que les hommes et les femmes ont vécu séparément et que les unions ne se réalisaient que sous l'effet de la passion ou du besoin physiologique de l'accouplement. Puis l'homme se séparait de la femme. C'est chez cette dernière que l'enfant naît naturellement, car, seule, elle peut garantir son origine. Il porte d'ailleurs son nom.

De là vient la structure de l'organisation sociale des Indiens : le matriarcat, qui ne reconnaît que la descendance matrilinéaire. La naissance est créditée uniquement à la femme.

Sans doute, dans la pensée de ces indigènes, l'acte sexuel reste naturel et ne tend qu'à offrir à la femme la possibilité de la conception. Ainsi la femme demeurant seule

créatrice de l'enfant, la famille n'est qu'un groupe uni par le sang maternel et auquel Hurons et Iroquois donnent le nom d'*Ohwachira*.

Des familles maternelles

Aussi est-ce à un degré supérieur qu'il faut chercher la cellule d'organisation sociale. Le clan associe des hommes et des femmes qui constituent des « familles maternelles ». C'est un groupe de parenté unilatérale.

Pourquoi ce regroupement? Pour des raisons naturelles et économiques d'abord. Les hommes servent surtout à ravitailler les cabanes [1] en produits de la chasse et de la pêche, tandis que les femmes en sont les véritables maîtresses, élevant les enfants, s'occupant des cultures. Par souci de protection ensuite, car la sécurité est relative. La poussée des voisins ou un désir de vengeance risquant d'être une cause de conflit, force est de s'unir. D'ailleurs, cette nécessité de défense va favoriser la réunion de clans en tribus et même en fédérations. Enfin le clan a établi une règle impérative pour éviter l'extinction : l'exogamie. Il est interdit de rechercher une épouse ou un mari dans son clan, que ce soit en ligne directe à tous les degrés ou en ligne unilatérale jusqu'au deuxième degré. Voilà neutralisés les effets dévastateurs de la consanguinité. Ainsi, par exemple, un enfant dont la mère est du clan de l'Ours et dont le père appartient à celui du Loup fait uniquement partie du clan de l'Ours. Il y est élevé. Il doit le respect à ses oncles et tantes maternels et non pas à son grand-père maternel qui n'est pas du clan de l'Ours. Mais il peut avoir des égards pour des parents de son père qui sont du clan de l'Ours en ligne unilatérale.

---

1. Habitations multifamiliales.

Les femmes du clan

Il existe une véritable association des femmes du clan. Elles sont la plupart du temps seules, surtout le jour, car les hommes sont pratiquement expulsés de la cabane dès le matin : il leur faut chasser, pêcher ou faire la guerre. Tout naturellement elles se réunissent et discutent de toutes les affaires du clan ou de la tribu. Comme elles ont la charge de nourrir leurs enfants, elles mettent au point le calendrier de la chasse et de la pêche, pour que le ravitaillement normal soit assuré et que les provisions soient suffisantes.

Les chefs sont choisis lors de réunions de matrones qui proposent leurs candidats au Conseil. D'ailleurs certains chefs jouent adroitement de cette autorité des femmes, car ces dernières peuvent s'opposer aux décisions du Conseil où d'ailleurs elles ont leur orateur attitré. Ce sont elles qui, les premières, examinent les avantages et les inconvénients d'une guerre. Bien qu'elles soient de nature pacifique, elles savent qu'il faut garantir la permanence du clan, éviter qu'il ne s'affaiblisse jusqu'à l'extinction.

Les « adoptés »

Une guerre heureuse ramène des prisonniers, parmi lesquels les femmes ont le droit de choisir des « remplaçants » à leurs fils ou à leurs maris décédés. Cette curieuse pratique de l'adoption s'appelle « refaire la tente ». Ressusciter la mémoire d'un vaillant guerrier mort au combat, remplacer un homme mort dans une famille pour assurer l'existence, ranimer l'affection d'une mère ou d'une épouse constituent les raisons fondamentales de l'adoption.

Parmi les prisonniers — qui ont déjà été plus ou moins maltraités — les femmes choisissent celui ou ceux qui remplaceront les morts. Le père Silvy décrit ainsi cette manifestation : « Celui qui est adopté entre dans la cabane

où les femmes le reçoivent, le lavent, le graissent, l'habillent et lui donnent le nom du mort pour lequel il est donné. Ils font la même chose quand c'est une prisonnière. » Dès l'adoption faite, les anciens prisonniers sont considérés comme membres du clan, enfants de la nation. Ils ont tous les droits et privilèges de ceux dont ils occupent la place. Souvent même ils s'assimilent au point d'aller en guerre tout naturellement contre leurs anciens compatriotes. Peu refusent l'adoption, sachant qu'ils encourent le poteau de torture et la mort. Ajoutons que les tribus indiennes adoptent aussi bien des Européens que des frères de race.

II. — Le clan et la tribu

Le clan et son totem

Le clan peut être défini, en utilisant nos termes modernes, comme « un corps permanent de parents, organisés socialement et politiquement et qui tracent leur généalogie en théorie et en fait par la ligne féminine seulement ».

Un clan porte le plus souvent un nom d'animal. C'est, en algonquin, le *totem* (auquel il faut préférer l'expression *otem*, plus exacte) ; en iroquoïen, c'est l'*ohtara*. Les noms les plus fréquents sont le loup, l'ours, la tortue, la loutre, le castor, le rocher. Le choix d'un *otem* impose de ne pas consommer la viande de l'animal élu. On respecte cette règle, sauf pour l'ours. Alors des séries d'invocations à la mansuétude sont adressées aux mânes de l'animal abattu pour justifier cette gourmandise.

Chaque clan possède ses droits : l'exclusivité de son *otem* ainsi que sa représentation graphique, l'héritage des propriétés des défunts (les biens du père vont au clan et non pas à son fils), la participation aux réunions du Con-

Emblèmes de quelques clans indiens.

seil de la tribu, à l'élection des chefs, à la présentation de candidats. Le clan peut aussi adopter.

Base des droits, le clan est aussi source de devoirs. Respecter l'exogamie, racheter la vie d'un membre compromis dans une affaire de meurtre, aider et défendre les autres membres du clan, participer à la guerre avec l'intention de faire des prisonniers pour remplacer les morts sont les principales obligations clanales.

Le clan est réellement le rouage essentiel de l'organisation socialo-politique des Indiens de l'Amérique.

Chez les Algonquins, la vie nomade a imposé des liens familiaux plus simples en même temps qu'une plus grande autorité paternelle. La polygamie est de règle, diminuant de ce fait l'importance sociale des femmes, déjà inférieures par les occupations. Ainsi les prérogatives de chasse du père se transmettent à son fils, mais les enfants appartiennent à la mère.

La tribu

Le besoin d'une coopération plus féconde, d'une sécurité plus grande, a poussé les clans à s'assembler en tribu, même chez les Algonquins qui, en général, répugnent à aliéner la moindre parcelle de liberté. Les Indiens nomades s'unissent pour se protéger mais, le danger passé, ils reprennent leur indépendance. Il arrive qu'un Algonquin quitte son propre groupe pour adhérer à un autre et comme il est libre, personne ne lui conteste ce droit.

Chez les Hurons-Iroquois, sédentaires, la formation de la tribu est plus rationnelle, plus permanente aussi. La tribu est une unité politique où se décident toutes les affaires importantes. Chez les Hurons, elle est indépendante, possède ses terrains de chasse, ses villages. Les tribus iroquoises ont donné l'exemple de l'union en se constituant en fédération.

Un des obstacles majeurs à la formation d'un gouver-

nement est l'idéal de liberté individuelle des Sauvages, tant Algonquins qu'Hurons et Iroquois. Chaque individu est son propre maître et ses actes ne sont commandés que par sa volonté. Un Sauvage a toujours considéré comme ridicule le devoir d'obéir à son semblable.

Le gouvernement chez les Algonquins

L'obligation de se grouper pour se défendre, de collaborer pour améliorer leur existence, expliquent l'existence d'un embryon de gouvernement chez les Algonquins, d'une organisation plus précise chez les Hurons et très structurée chez les Iroquois.

Les Algonquins sont au nombre de deux cent cinquante mille au début du XVII[e] siècle. Ils constituent la plus puissante famille ethnique à l'arrivée des Français. Mais elle est entièrement dispersée et ses membres sont de perpétuels errants. Aussi les bases du gouvernement sont-elles le compromis entre l'individualisme, la tendance à l'autorité patriarcale du chef de famille et, au degré supérieur, le *sagamo*, qui est un chef de village choisi parmi les aînés des puissantes familles.

Le lien politique n'est que la continuation du lien familial alors que toutes les richesses sont mises en commun dans une sorte de communisme primitif, avec une certaine hiérarchie entre les tribus, comme en témoigne la tradition.

Le pays des Algonquins fut partagé en trois grandes régions. Le pays d'origine devait appartenir pour toujours au père des Nations. C'est l'*Ottaouakiab*, pays des Outaouas. Le second, pour le fils aîné, pays de l'aurore ou *Ouapanakiab*, terre des Abénaquis. Enfin le troisième, réservé au plus jeune, est le *Mikmakiab* — pays des Micmacs — à l'est.

Le gouvernement chez les Iroquois

La communauté agraire est la base de la structure du gouvernement des Hurons et Iroquois.

Les Hurons possèdent une organisation politique qui repose sur l'existence de Conseils, sorte d'assemblées délibératives, où se regroupent les chefs et les anciens des villages. Selon le père de Brébeuf, ce sont eux « qui déterminent et décident, et tout se fait suivant leurs avis ».

III. — Les chefs : sagamos et sachems

Ce sont les Iroquois qui ont su mettre sur pied et faire parfaitement fonctionner un gouvernement central, d'inspiration démocratique : la ligue des Cinq-Nations, sans limiter l'autonomie des tribus.

Les principes de gouvernement chez les Hurons et les Iroquois sont essentiellement démocratiques tant dans la désignation des chefs que dans l'organisation des Conseils.

Le sagamo

La dignité de chef est généralement élective chez les Indiens, quoique chez les Algonquins le choix se limite souvent aux chefs de famille. Le père Biard l'explique pour les Souriquois, qui se donnent un chef, le sagamo, quand il est nécessaire d'organiser des expéditions de chasse, de pêche ou de guerre. Selon Biard, le sagamo est « l'aîné de quelque puissante famille ». Tous les jeunes gens sont à sa disposition. Lui veille aux préparatifs de la chasse et de la pêche, aux armes, aux canots et aux chiens. D'autre part, tout ce que la troupe possède appartient au sagamo.

L'autorité du sagamo est très limitée. Il ne donne aucun ordre. Tout simplement il exhorte, il persuade. Devant de jeunes guerriers réfractaires par instinct à toute autorité, il rappelle les vieilles traditions qui ont fait la force de la tribu et qu'il faut honorer. En réalité le sagamo ne commande pas, mais on veut bien lui obéir, surtout par affection et attachement à la tribu. D'ailleurs, le danger passé ou la chasse terminée, chacun reprend sa liberté. Le chef s'élimine ainsi de lui-même.

Les sagamos se réunissent aussi pour se concerter sur la paix, la guerre, les traités. Certains furent célèbres, comme Membertou, dont nous parlons plus loin.

Le choix d'un chef

Chez les Hurons et les Iroquois le collectivisme agraire a imposé une désignation plus précise des chefs. Ici aussi les principes à respecter sont la liberté de l'individu et l'égalité la plus parfaite entre tous.

Rien ne doit distinguer un chef des autres membres de la tribu. Il commande par persuasion plutôt que par autorité, et il y réussit très bien, car l'indépendance de chacun est limitée par l'opinion publique. Hurons et Iroquois se donnent des chefs qui méritent l'admiration, le respect, par leur force, leur adresse et leur intelligence. Ne pas leur obéir équivaudrait à s'attirer l'hostilité de tous. De plus, chez ces peuples, il semble que ce sont les femmes qui gouvernent réellement, car, selon Lafitau, « le soin des affaires n'est entre les mains des hommes que comme par voie de procuration ».

Chaque clan a son chef, les assistants du chef (appelés *agoïanders*), ses anciens et ses guerriers. Le chef ne porte aucune marque de distinction. Une place particulière lui est cependant attribuée aux festins.

Les Hurons et les Iroquois se méfient de l'importance que s'octroient certains aspirants au poste de grand chef.

Qu'une personnalité se dégage un peu trop par de réels talents d'orateur, des capacités exceptionnelles de guerrier, les anciens s'ingénient à limiter cette influence naissante. Un Indien de ce calibre parviendra rarement au poste de chef de la nation. Soyoyewatha chez les Sénékas et Thayendanega chez les Agniers furent les victimes de leurs qualités.

Comment devient-on chef? Le choix se fait par succession et élection chez les Hurons. Selon la filiation utérine, ce ne sont pas les fils mais les neveux du chef qui peuvent être élevés à cette charge, à condition d'avoir les qualités requises et d'être acceptés par le Conseil après élection. Le missionnaire Brébeuf le précise : « Ceux-là tiennent le premier rang qui se le sont acquis par leur esprit, éloquence, magnificence, courage et sage conduite. »

Quelques-uns qui peuvent prétendre à des droits de succession sont écartés à cause de leurs ancêtres qui n'ont pas bien servi le groupe. Certains de ceux-là cherchent à se réhabiliter et à se faire agréer par des présents. Chaque printemps, une cérémonie spéciale marque cette « résurrection » des chefs. Par contre certains refusent les charges. Ils n'y voient qu'une lourde servitude, car « il faut qu'un chef fasse état d'être toujours en campagne ».

Certains avantages sont toutefois attachés à ce poste, par exemple les bons repas et les présents. Il arrive que « l'on graisse la main » à certains chefs « au branle desquels tout se remue », selon l'expression du père Brébeuf. Un simple soupçon au sujet de ces pots-de-vin entraîne de grands débats, suscités surtout par le regret de n'être pas de la partie.

Dans le choix d'un chef, l'action des femmes est déterminante. La matrone principale, à laquelle incombe de « relever l'arbre quand il est tombé », après avoir pris l'avis des membres des cabanes (habitations multifamiliales) sur celui que l'on va choisir, s'apprête ensuite à discuter avec les anciens de la tribu. Elle fait agréer son

candidat, et la proclamation est faite au village et aux alentours. La remise d'un collier de porcelaine (wampum) au titulaire tient lieu d'acte de nomination, le tout étant agrémenté de fêtes et de solennités.

Il arrive que le chef choisi soit trop jeune. Qu'à cela ne tienne : un tuteur ou régent est « reconnu et proclamé » en même temps que son protégé. Le choix n'est pas le fait d'une règle héréditaire. Il convient cependant de le recruter dans la même tribu que le chef précédent. Là aussi les palabres des matrones jouent un rôle primordial.

Dans l'élection d'un chef intervient un élément qui apporte une différenciation sociale dans la tribu iroquoise ou huronne. Le chef principal est choisi dans la cabane de ceux qui ont fondé le village. C'est déjà un embryon de noblesse. Les autres membres de la tribu forment la classe secondaire, tandis que les esclaves et prisonniers de guerre forment la classe inférieure.

Des coutumes précises régissent les fonctions des chefs. Celles-ci sont d'ordre législatif, judiciaire, exécutif, mais non de caractère militaire. Il s'agit essentiellement d'un gouvernement civil. Si la guerre éclate, on désigne un chef d'armes, et si ce dernier est le chef de la tribu, il doit abandonner ses fonctions civiles.

Le chef a un ou plusieurs assistants, d'abord pour l'aider à administrer la tribu, ensuite pour que chaque famille puisse être représentée et participer à la vie de la tribu en veillant à ses intérêts, et sans doute aussi pour avoir l'œil sur le trésor public. Cet auxiliaire du sachem lui sert de messager et peut prendre sa place en cas d'absence.

Le Conseil des anciens

Chefs et adjoints n'ont aucun pouvoir dans les Conseils, car la décision appartient à ces derniers. Le Conseil des anciens est prépondérant. Il est composé de ceux que l'on

appelle *agokstenha*, parce qu'ils ont atteint l'âge de la prudence et de la science des affaires, et ils jouissent d'une grande considération.

Chaque village a son Conseil, qui se réunit presque quotidiennement. L'initiative de la réunion vient du chef. Dans la plupart des cas l'ordre du jour a été inspiré par des conciliabules de femmes qui « ont mis la question sur le tapis ».

Les anciens se réunissent dans une vaste cabane, généralement celle du chef en exercice, au milieu de laquelle brûle le feu du Conseil, constamment entretenu. D'ordinaire les séances ont lieu au début de la nuit. Lafitau décrit, avec une ironie respectueuse, cette assemblée « de gens sales, accroupis comme des singes, tous la pipe à la bouche, traitant des affaires d'Etat avec gravité et sang-froid ». Le chef et ses adjoints exposent le sujet et terminent en ces termes : « Pensez-y, vous autres anciens, vous êtes les maîtres, ordonnez! »

Les débats

La discussion est ouverte. Tous les anciens ont voix délibérative et donnent leur avis : « Voilà ma pensée touchant le sujet de votre Conseil. » Les autres membres de l'assemblée répondent par « Hoo », qui est un signe d'assentiment et peut se traduire par : « Voilà qui est bien! »

Fait remarquable et digne d'être cité en exemple à nos assemblées modernes, tous écoutent avec patience, déférence, politesse. Jamais celui qui parle n'est interrompu, jamais il n'y aura de commentaires défavorables sur son intervention.

Quel esprit civique préside à ces réunions? On y défend avec zèle le bien public. Les intérêts particuliers s'y manifestent parfois. Les chefs, tout en n'intervenant pas dans la discussion, peuvent avoir pris soin d'influencer quelques anciens avant la réunion. Certains membres du

Conseil se laissent aussi « graisser les mains ». Tous les anciens ayant donné leur consentement ou s'étant rangés à l'avis de la majorité, la décision est portée à la connaissance de la tribu.

Les assemblées publiques

D'une réunion privée, secrète, on va passer à une assemblée publique, où vont se distinguer les orateurs. Ces derniers, choisis pour leur éloquence, leur intelligence, leur connaissance des questions légales, des coutumes des ancêtres, sont chargés d'énoncer les affaires discutées et d'exposer les résultats des délibérations.

L'orateur est un personnage de première importance chez les Hurons et les Iroquois. Usant d'un style « figuré et métaphorique », différent selon l'affaire traitée, il s'attache à prononcer un discours vif, concis, où les gestes, la mimique appuient encore davantage l'effet des paroles. Il interroge l'assemblée au fur et à mesure de sa harangue. A ses questions, elle répond « Hoo » en signe d'acquiescement. Le rapport terminé, à l'appel d'un ancien qui lance, par trois fois, le « Nio-Hen », tous répondent de la même façon. Ainsi est donnée la sanction populaire. Aux sachems maintenant de faire exécuter la décision.

Un orateur est chargé par les femmes de défendre leur opinion devant le Conseil. Il lui arrive, pour mieux jouer son rôle, de s'identifier à une créature féminine, soit par le degré vocal de sa parole, soit par son vêtement ou quelque autre artifice.

IV. — La confédération des Cinq-Nations

Ainsi Hurons et Iroquois disposent d'un régime démocratique avec une tendance à accorder plus d'autorité à une classe de « nobles », mais respectant la liberté indi-

viduelle. Ils ont complété l'organisation de leur gouvernement par la création d'une confédération.

Les tribus huronnes, les premières, avaient constitué un tel groupement politique, nommé *Wendat*, qui ne survécut pas aux attaques des Iroquois. Ceux-ci, par contre, formèrent une solide confédération, celle des Cinq-Nations, comprenant les Onnontagués, les Onneyouts, les Agniers, les Goyogouins et les Tsonnontouans. Avec l'entrée des Tuscaroras, la confédération groupe six nations à partir de 1722.

La base de la formation de cette ligue est le lien du sang.

Huit clans forment la nation des Onnontagués. Il est décidé qu'elle servira à créer un lien de parenté entre tous les Iroquois, en dispersant une partie de ses membres à travers toutes les nations afin d'éviter la discorde. Au lien du clan s'ajoute maintenant celui du sang, qui permet à un guerrier du clan du Loup des Onnontagués de se dire le frère d'un Loup des Agniers.

Il faut cependant éviter de créer un gouvernement central trop fort, qui pourrait limiter l'autonomie des nations. Une sorte de grand directoire est constitué : le Grand Conseil de la ligue, comprenant cinquante sachems, pas un de plus. Les Agniers en déléguèrent huit, les Onneyouts huit, les Onnontagués seize, les Goyogouins dix et les Tsonnontouans huit.

L'importance de la délégation des Onnontagués montre le respect que les autres nations lui portent, mais cette supériorité numérique ne lui donne pas plus de droits politiques, chaque délégation ne disposant que d'une voix. La « capitale fédérale », comme on peut l'appeler, se situe habituellement chez les Onnontagués, qui ont donné naissance à la ligue et dont le territoire est au centre des Cinq-Nations. Là, dans la grande cabane, brûle le tison qui sert à allumer le feu du Conseil et le wampum de la Constitution de la fédération.

Le Grand Conseil

Le Grand Conseil se réunit au moins une fois par an pour renouveler les cadres, prendre connaissance des problèmes de la ligue, recevoir ou envoyer des ambassadeurs, se prononcer sur la paix ou la guerre. Les invitations partent de la nation des Onnontagués et atteignent les Agniers et les Tsonnontouans par l'intermédiaire des Onneyouts et des Goyogouins.

Le protocole

La ligue ne signifie pas un abandon de la souveraineté de chaque nation. Le protocole de la réunion du Grand Conseil l'indique. L'assemblée décidée, les sachems de chaque groupe prennent la route, escortés d'une partie de la population, laquelle est attirée par les fêtes et les jeux qui se dérouleront pendant les réunions. Dès l'arrivée près du territoire d'une autre nation, des émissaires se détachent du gros de la troupe pour solliciter le droit de passage. Eux-mêmes ne pénètrent pas dans le village. Ils se postent à quelques centaines de mètres, devant un feu, et attendent qu'on vienne les chercher. Présentés aux sachems, ils exposent la demande, toujours agréée, et repartent en instruire leurs chefs. Alors seulement on pénètre dans le territoire de la tribu voisine.

Parvenus au lieu de la réunion, les sachems se placent autour du feu, en respectant un ordre de préséance, leurs assistants derrière eux. Le peuple assiste à ces réunions générales.

Dès que l'assemblée est suffisamment représentative, la séance est ouverte. Les orateurs prennent la parole, chacun au nom de leur nation. Parfois des étrangers jouent ce rôle, et le Grand Conseil des Cinq-Nations a vu défiler des Français comme les pères Millet et Simon Le Moyne,

ou des Anglais comme Peter Schuyler, qui viennent intervenir efficacement pour obtenir l'alliance des Iroquois.

L'organisation politique des Iroquois peut, à juste titre, être considérée comme parfaite pour un peuple nord-américain. Respecter la forme démocratique (les sachems sont élus par tous les membres du clan) en constituant un gouvernement de type aristocratique, tout en évitant la présence d'une autorité trop impérative, ni royale, ni tyrannique, voilà un exploit rarement réalisé au cours de l'histoire.

V. — La législation traditionnelle

La législation des Indiens est élémentaire. Il s'agit essentiellement d'un ensemble de pratiques et de conventions qui ont force de loi, complétées par un code oral, mais sans aucun appareil judiciaire. Se trouve-t-on alors en pleine anarchie? Certainement pas.

Les tribus algonquines, de par leur vocation nomade, ne s'embarrassent pas de procédures compliquées. Les règles sont assez brutales. Il existe un puissant sentiment de justice qui pousse chaque individu à se venger avec l'aide de sa famille, à reprendre au voleur ce qu'il a dérobé (si la preuve du larcin est faite), sans oublier, pour le punir, de lui enlever tout ce qu'il possède et de le laisser « nu comme un ver », lui, sa femme et ses enfants.

Les « commandements » des Hurons

Les Hurons ont établi certaines règles. Même s'ils ne possèdent pas de législation écrite, il est possible, grâce aux observations de Sagard, de les résumer en commandements « à la chrétienne ».

1. Ne jamais pardonner ni faire grâce aux ennemis.
2. Tout objet trouvé devient la propriété de celui qui l'a remarqué.
3. Voler et exploiter les étrangers, même les Français, mais jamais se faire prendre.
4. Les filles et les femmes sont libres d'accepter les hommes qu'elles désirent, mais ces derniers ne doivent pas user de violence envers celles qui ne veulent pas d'eux.
5. Il faut assister les malades et les gens dans le besoin.
6. Les passants qui ne sont point de peuple ennemi ont droit à l'hospitalité.
7. Il ne faut pas profaner les dépouilles des parents défunts, mais faire des présents pour le soulagement de leur âme en l'autre vie.
8. Si un guerrier part en voyage, il doit en aviser le grand chef.
9. Dans le mariage, si l'un ou l'autre des conjoints, ou les deux, désirent rompre leur union, ils sont libres de le faire.
10. Tout meurtre exige réparation envers la famille.

Ces règles, on le conçoit aisément, sont plutôt flexibles. Ainsi le droit d'être propriétaire d'un objet perdu que l'on trouve incite souvent à dérober et les Hurons le font avec une dextérité digne d'un maître voleur à la tire.

Si la victime découvre l'objet du larcin dans les mains de quelqu'un, elle l'interroge et, de fil en aiguille, parvient jusqu'au voleur. Ce dernier doit alors s'expliquer, restituer l'objet et même céder ses biens personnels.

Une affaire de vol

Une bonne vieille possédait un collier en porcelaine qui représentait toute sa fortune; elle ne s'en séparait jamais. Un jour qu'elle travaillait au champ, elle dut suspendre le petit sac contenant son collier à un arbre. Elle était observée par une voisine qui, profitant d'une absence momentanée de la vieille, s'empara du sac. Immédiatement la voleuse crie à la ronde qu'elle a trouvé un collier. La

vieille, alertée, se précipite, affirme que le collier lui appartient, qu'elle ne l'a pas perdu mais simplement déposé pour le reprendre après son travail. L'autre rétorque que si elle a laissé son sac, c'est qu'elle l'a oublié.

Toute cette scène, relatée par un missionnaire, se déroule dans un calme parfait. Aucune hargne de mégères. La discussion s'éternise cependant au point qu'on fait appel à l'arbitrage du chef du village. Voici son verdict : « A juger dans la rigueur ce sac appartient à celle qui l'a trouvé; mais les circonstances sont telles que, si cette femme ne veut pas être taxée d'avarice, elle doit le rendre à celle qui le réclame et se contenter de quelque petit présent que celle-ci ne peut se dispenser de lui faire. » Voilà un jugement digne de Salomon.

Le vol peut être considéré comme une infamie. Tel ce jeune Huron qui assomme sa sœur parce qu'elle a volé et qui veut expier par sa mort le préjudice causé à sa famille.

Le meurtre n'est pas puni de mort. Ou le meurtrier ne savait pas ce qu'il faisait, étant ivre par exemple, et alors on le plaint, ou il avait de bonnes raisons de tuer et il appartient à ceux de la cabane de la victime de l'en châtier. Ils peuvent l'exécuter, ce qu'ils font rarement. Mais s'ils se vengent sans attendre, ils doivent faire des présents au village auquel appartient le meurtrier. Généralement, ils acceptent un dédommagement. Tout le village participe à cette action qui consiste « à refaire l'esprit » et « à recouvrir le mort ».

Une procédure criminelle

Voici une curieuse procédure en matière criminelle.

On groupe des cadeaux — jusqu'à soixante — qui sont présentés à la famille du défunt par le chef de la tribu, agissant comme intermédiaire. Il faut au moins trente présents pour un homme assassiné, et quarante pour une

femme. Cette différence s'explique par la faiblesse de la femme qui ne peut se défendre, que l'on doit protéger davantage et par l'utilité qu'elle représente pour la communauté. Les présents sont étalés. Ils comprennent des grains de porcelaine, des peaux, des couvertures et autres objets de première nécessité.

En offrant le premier présent, le chef dit : « Voilà avec quoi je retire la hache de la plaie et je la fais tomber de la main de celui qui voudrait venger cette injure. »

Avec le second : « Voilà avec quoi j'essuie le sang de la plaie » (c'est une sorte de regret du meurtrier).

Le troisième : « Voilà pour remettre le pays en état. »

Le quatrième : « Voilà pour remettre une pierre au-dessus de l'ouverture et de la division de la terre qui s'est faite par ce meurtre. »

Le cinquième : « Pour aplanir les chemins, ôter les broussailles » (on craint une embûche des parents).

Le sixième : « Voilà de quoi donner à fumer du tabac » (qui a la vertu de tranquilliser et de calmer le ressentiment).

Le septième : « Voilà pour remettre entièrement l'esprit. »

Le huitième : « Voilà pour donner une médecine à la mère pour la guérir de la maladie que lui cause la mort de son fils. »

Le neuvième : « Voilà pour étendre la natte sur laquelle elle puisse se reposer pendant le deuil. » Et ainsi de suite...

Dès que les présents sont acceptés, la vengeance n'existe plus. Mais on conseille vivement au meurtrier de s'absenter un certain temps. Il arrive que les parents refusent les cadeaux et exigent que le meurtrier remplace la victime. Il devient alors soit un véritable esclave, soit le substitut de la victime s'il est adopté.

Parfois certains crimes sont sanctionnés par un coup de casse-tête bien appliqué, ou par un supplice assez fré-

quent chez les Hurons. Le corps de la victime est étendu sur des perches et l'on place le meurtrier au-dessous. Pendant plusieurs jours il reçoit tout ce qui dégoutte du cadavre sur lui et dans sa nourriture, qu'on le force à avaler. Certains préfèrent la mort à l'absorption de ce poison.

Les maléfices sont punis de mort. Interrogé, celui qui en est soupçonné a rarement d'autre avenir que le poteau de torture, pour lui faire nommer ses complices, et le bûcher, où on le fait brûler dès qu'il a avoué. Les traîtres subissent un sort identique. Ils sont mis « hors la loi ».

Le collectivisme

La propriété foncière individuelle n'existe pas. Tout est utilisé collectivement et chacun a une part égale et indivise. La Hontan écrit : « Les Sauvages ne font pas de distinction entre le mien et le tien. »

Chaque membre de la tribu se livre à la pêche, à la chasse dans les limites du territoire de sa tribu, à condition de ne gêner personne. Le Sauvage utilise ce qui se présente à lui sans chercher à savoir à qui cela peut appartenir puisqu'il n'a jamais eu l'idée d'être propriétaire d'une parcelle de terre. Cette absence de la notion de propriété avantage les premiers colons, libres de s'installer là où bon leur semble. Si la situation de son terrain de chasse lui permet d'être dans un lieu de passage, près d'un gué, d'une chute par exemple, l'Indien exige un tribut de ceux auxquels il accorde le passage.

Chez les Iroquois et les Hurons, la propriété est aussi indivise. Elle est plus stable et chacun a le droit d'utiliser temporairement une portion du territoire de la tribu. Ainsi chaque famille cultive, ensemence un champ. Mais le champ reste l'entière propriété du groupe puisque, souvent, une partie de la récolte doit être livrée à la communauté pour servir à l'entretien des orphelins et des

vieillards. Il y a là une sorte de communisme tribal accompagné d'une sécurité sociale pour les défavorisés.

La terre, bien commun, peut être travaillée soit en groupe, avec partage équitable de la récolte au prorata des personnes qui y ont travaillé, soit en particulier, par une famille, qui reçoit pour l'année une portion du lot commun en usufruit. Cette communauté foncière supprime la vente, l'héritage, le testament.

CHAPITRE V

LES RELATIONS ENTRE LES TRIBUS

I. — Les causes des conflits

Les tribus indiennes ont toujours entretenu des rapports entre elles. L'Indien n'est pas de nature agressive, au contraire il a su développer le sens de l'hospitalité, il s'est attaché à maîtriser son caractère.

Pourtant les Indiens du Canada se sont longuement battus, parfois férocement, et même jusqu'à l'extinction de certaines nations, comme celle des Hurons.

Comment expliquer un tel état de conflit qui existe déjà quand les Français s'installent à Québec en 1608?

Il existe une explication qui prend ses sources dans la légende.

Il est sûr que les racines de la mésentente sont profondes. Elles se sont fortifiées à la suite d'une longue période de mépris des Algonquins à l'égard des Iroquois. Aux temps anciens, il existait entre eux un accord économique : les Algonquins chassaient tandis que les Iroquois et les Hurons cultivaient. Les premiers échangeaient une partie de leur chasse contre l'équivalent en récolte iroquoise. L'Afrique connaît toujours ce genre de troc.

Chasse funeste

Les Algonquins avaient une haute opinion de leurs capacités et traitaient les Iroquois en inférieurs, leur accordant simplement la possibilité d'écorcher les bêtes, d'accommoder les peaux, de leur servir d'aides à la chasse. Les Iroquois se sentaient lésés et étaient humiliés. Un jour, six Iroquois accompagnèrent six Algonquins à la chasse. Pendant trois jours les Algonquins ne purent tuer un seul orignal. Les Iroquois sollicitèrent la permission de chasser; elle leur fut hautainement refusée. Ils partirent secrètement de nuit et revinrent le soir chargés de viande d'orignal. Le dépit des Algonquins les poussa au meurtre; ils cassèrent la tête des Iroquois endormis. « Bientôt les nations apprirent cet assassinat », mais les Algonquins refusèrent « d'accorder justice ». Décidés à se venger, les Iroquois se séparèrent des Algonquins, rompirent le pacte de subsistance et se préparèrent « avec une férocité réfléchie » à leur faire payer cher le temps du mépris.

La vengeance n'est complète que si l'ennemi est détruit.

La vengeance iroquoise

Alors commencèrent ces attaques iroquoises contre les peuples algonquins et hurons, car ces derniers, malgré leurs affinités ethniques et linguistiques avec les Iroquois, avaient maintenu leur pacte avec les Algonquins. Et le proverbe se révéla juste qui dit que les Iroquois « viennent en renards, attaquent en lions, fuient en oiseaux ». Malheur à ceux qui sont surpris!

Cet état constant de guerre, ces massacres fréquents, les épidémies chez les Hurons eurent pour effet d'éclaircir considérablement les rangs des guerriers. Aussi la coutume de l'adoption s'instaura-t-elle.

La lutte avait déjà commencé à l'arrivée de Samuel de Champlain. Celui-ci s'allie aux Hurons et aux Algon-

quins qui le poussent à entrer en guerre avec eux contre les Iroquois. L'essentiel des hostilités tourne donc autour des guerres que livrèrent les Iroquois à tous leurs voisins — sauf aux Abénaquis — et avec une détermination particulière aux Hurons, pour les punir de leur traîtrise.

La vengeance est donc au départ la véritable cause des conflits à peu près permanents. La vengeance pour un temps assouvie, il faut « refaire la cabane » et l'on repart à l'attaque pour faire le plein de prisonniers.

A leur tour les ennemis procèdent à des coups de main, attaquent, incendient, tuent, font des prisonniers qu'ils torturent ou adoptent. Et le processus infernal continue.

Aregonen, « faire la guerre » en iroquois, implique l'invocation à Agreskoué, qui est le dieu Mars, pour eux le souverain des dieux. Son nom est un cri de guerre; avant le combat, et au plus fort de la mêlée, les guerriers le poussent avec frénésie.

Déclarer la guerre, c'est « lever la hache », s'il s'agit d'une petite expédition, « suspendre la chaudière sur le feu », s'il s'agit d'un conflit entre nations : la chaudière est ainsi prête pour « accueillir » les prisonniers que l'on fera cuire.

Tout particulier — principalement une matrone — peut engager quelqu'un à partir en campagne, pour apaiser les mânes des morts ou tout simplement les remplacer. Il présente au guerrier, qu'il choisit, un collier de porcelaine. Le Conseil de la tribu ne s'y oppose pas. Il est bon, pense-t-on, que la jeunesse se maintienne en forme. C'est là, souvent, l'occasion de véritables actes de brigandage.

II. — Les préparatifs de guerre

En cas d'une guerre qui intéresse la nation, il faut « chanter la guerre ». Le chef de guerre, le visage noirci,

commence par jeûner pour être réceptif aux songes qui pourront lui donner des indications. Puis, il assemble des guerriers et leur déclare :

Prémices à la guerre

« Mes frères, le Grand Esprit autorise mes sentiments et m'a inspiré ce que je dois faire. Le sang... d'un tel... n'est point essuyé, son corps n'est point couvert... » et l'exposé des motifs continue. La harangue se termine ainsi : « Je suis résolu d'aller à tel endroit lever des chevelures »; il monte un wampum et poursuit : « Si je péris dans cette glorieuse entreprise ou si quelqu'un de ceux qui voudront m'accompagner y perd la vie, ce collier servira pour nous recevoir afin que nous ne demeurions pas couchés dans la poussière ou la boue. » Il met alors le collier à terre. Le premier qui le ramasse se désigne comme son lieutenant.

Alors le chef est débarbouillé, ses cheveux sont graissés, son visage est « mataché » — peint de différentes couleurs. Il revêt son plus beau vêtement. Il chante sa chanson de guerre. Tous ceux qui veulent l'accompagner — et ils le font délibérément, car le chef ne contraint personne —, entonnent à leur tour leur chanson guerrière. Il y a une manière de chanter la guerre.

Chanter la guerre

Au milieu d'invocations à Agreskoué qui lui permettent de s'échauffer graduellement au point de se persuader qu'il dévore les chairs des ennemis, le chef militaire lève sa hache et en touche son visage, ses épaules. « Je t'invoque afin que tu me sois favorable dans mon entreprise. » Les assistants scandent les paroles du sachem par oh! oh! oh!

Alors commence la danse de Cathonront. Le chef frappe

les poteaux de la cabane avec son tomahawk tandis que les guerriers répondent par des hé! hé! hé! Ceux qui ont décidé de faire partie de l'expédition suivent, chacun à son tour, l'exemple du chef et se livrent à leur danse, ce qui est un nouveau signe d'engagement.

La troupe constituée, le chef se présente devant le Conseil qui, en secret, délibère, examine à nouveau les avantages, les inconvénients d'un conflit, et statue avec prudence. Si le projet est accepté, on organise un festin dont, en général, l'unique mets est un chien offert au dieu de la guerre avant d'être plongé dans la chaudière.

Les festins préliminaires

Plusieurs jours se passent en festins dans les cabanes. Chaque famille fait sa « commande » de prisonniers ou de chevelures (scalps). A cet effet, on offre un présent au chef de guerre qui, en retour, donne sa parole et un gage.

La chaudière de guerre est mise sur le feu chez les Iroquois et on invite les alliés à faire connaître leur décision. *Les enrôlements continuent, chaque volontaire donne un morceau de bois à sa marque pour signifier son engagement.*

C'est alors que le chef de guerre offre un nouveau festin au cours duquel un orateur prend la parole en son nom. « Mes frères, je sais que je ne suis pas encore un homme, mais vous n'ignorez pourtant pas que j'ai vu quelquefois l'ennemi d'assez près. Nous avons été tués, les os de tels et tels ne sont pas encore couverts, ils crient contre nous, il faut les satisfaire. C'étaient des hommes. Comment avons-nous pu sitôt les oublier? Enfin, l'Esprit qui s'intéresse à ma gloire, m'a inspiré de les venger. »

Voilà un beau discours propre à enflammer les guerriers et où l'accent est mis sur la vengeance. Après ce

morceau d'éloquence martiale, le chef s'avance et, son tomahawk à la main, entonne sa chanson de guerre. C'est en vrai général qu'il s'adresse à ses troupes. Chacun répond en faisant le serment de bien le seconder ou de « mourir au combat ».

Autre festin ensuite où la viande de chien tient encore la place principale. Il arrive qu'à la fin du repas les guerriers, à tour de rôle, se livrent à une danse satyrique. Le danseur peut prendre des cendres et les jeter sur la tête d'un de ses compagnons en lui reprochant son attitude peu courageuse lors d'une campagne précédence. On évite de provoquer les plus valeureux; ce sont surtout les jeunes guerriers qui font les frais de ce divertissement propre à les stimuler. De toute façon il convient de faire immédiatement un présent à celui qui a été choisi pour cible. Puis c'est la phase de préparation.

Les armes

Les Indiens emploient leurs armes traditionnelles : tomahawk, arcs et flèches, mais ils savent rapidement utiliser les fusils européens avec beaucoup de précision. Ils sont de très adroits tireurs et méritent de s'appeler, comme les Français, *Agnonha* ou Gens de fer.

La question des armes à feu oppose les Hollandais et les Anglais de la Nouvelle-York et les Français du Canada. Les premiers remettent très tôt de nombreux fusils aux mains des Iroquois; les Français doivent alors en distribuer à leurs alliés, Hurons et Algonquins.

Une sorte de surenchère existe : comme on échange généralement les fusils contre des peaux, les Anglais offrent, à Orange, un fusil pour deux peaux de castor tandis qu'à Montréal, les Français en remettent un pour cinq peaux. Aussi le goût des Sauvages pour les armes, signe de puissance, est-il grandement exploité pour le trafic des peaux.

Pour augmenter son aspect de guerrier farouche, l'Iroquois peut porter un casque. C'est un objet très simple, composé d'un tour de tête de bois et surmonté d'un arceau qui porte une grande plume d'aigle. L'ensemble précède le chignon que l'Iroquois tresse avec ses cheveux, à l'aide de lanières de peau pour faciliter à son ennemi l'opération du scalp — attention touchante! Le guerrier décore aussi sa figure, son torse, d'ocre, de vermillon, de blanc, de noir, selon son goût et le désir de provoquer, par ses dessins, le maximum d'effroi chez l'ennemi.

Certaines tribus possèdent des enseignes, morceaux d'écorce arrondis, posés en haut d'une perche et où figure la marque du clan.

Les préparatifs ne sont pas complets sans les drogues et médicaments, service sanitaire aux armées, qui dépend des chamanes, jongleurs « ou sorciers ». Sans les manitous aussi, objets habités par l'Esprit qui représentent les génies protecteurs. Les manitous sont rassemblés dans un sac de jonc « matachié » et confié au chef ou à ses adjoints.

III. — L'expédition et l'attaque

Chacun ayant sa natte prête, c'est-à-dire son sac avec ses armes, le départ est donné. Si le village est près d'une rivière, les guerriers s'embarquent à bord des canots qui s'éloignent, serrés en ligne, tandis que le chef de l'expédition, debout, entonne son chant de guerre auquel les guerriers répondent par un triple « hé ».

Pendant ce temps les anciens et les chefs du Conseil, restés sur le rivage, exhortent les guerriers à bien faire leur devoir.

1. Voir page 103.

L'itinéraire

Les guerriers ne partent pas à l'aventure. Au cours des jours qui ont précédé le départ, le chef a mis au point l'itinéraire et la stratégie qui seront suivis lors de la campagne.

Les Indiens se dirigent au soleil et aux étoiles. Les Iroquois appellent les étoiles *otsistok :* du feu dans l'eau. Ils connaissent bien l'étoile Polaire qu'ils nomment *Iacte Ouattenties :* celle qui ne marche point.

Les arbres, par leur cime qui penche vers le sud en raison des vents dominants, ou par leur écorce, plus terne au nord, leur permettent de s'orienter. Ils ont un grand talent, celui de reconnaître les traces en étudiant les herbes, la terre, les pierres, les arbres; ils peuvent reconnaître leur auteur. Les guerriers en opération militaire avancent modérément. La marche est parfois arrêtée par les explications que donnent les jongleurs sur les présages qui se manifestent. Tant qu'ils ne sont pas en territoire ennemi, les guerriers ne prennent pas beaucoup de précautions; ils avancent sans ordre, chassent individuellement, mais se retrouvent ponctuellement au rendez-vous; les grognards de Napoléon ont agi de même.

Bien avant le crépuscule la troupe s'arrête. Le campement est préparé. Chacun s'installe pour la nuit après un repas rapide. Un espace est ménagé devant le camp où l'on place les manitous tournés du côté où l'on veut aller et tout le monde dort. Pas de sentinelles, les manitous les remplacent. Quelquefois, cet excès de confiance est marqué par des réveils brutaux et désagréables. Les Iroquois sont plus vigilants.

Approche du camp ennemi

Par contre, dès qu'on atteint le territoire ennemi, la prudence est de rigueur. Avant d'y pénétrer, les guerriers

procèdent à une cérémonie pour le moins curieuse. Après un festin, on s'endort et dès le réveil, ceux qui ont rêvé vont de guerrier en guerrier, en chantant leur chanson de mort et en y glissant quelques indications, énigmatiques, sur leurs songes. Les autres doivent deviner. Sinon, l'heureux rêveur peut planter là l'expédition et retourner au village. Ces tire-au-flanc sont heureusement rares.

L'avance se fait sous le signe de la plus grande discrétion. Plus de cris, pas de feu, plus de chasse. Tous les soirs des coureurs vont vérifier les abords du camp. S'ils n'ont rien vu, on s'endort du sommeil du juste.

Derniers préparatifs

Dès que l'ennemi est découvert, on délègue de petits groupes pour l'observer et ils reviennent faire un rapport au Conseil qui met au point la tactique d'attaque. Le chef, à l'aide de bâtonnets, indique à chacun sa place dans l'ordre de la bataille. Il les déplace pour montrer comment il faudra procéder et chacun suit les évolutions de son bâtonnet. La surprise est l'atout majeur de toute attaque indienne.

Les Iroquois, que les Algonquins surnomment *Aoojudas*, « mauvaises gens armés jusqu'aux dents », plus militarisés, ne procèdent pas ainsi. Ils marchent de nuit, se reposant le jour. Ils placent des sentinelles dans leur campement pour éviter toute surprise. En campagne, ils se nourrissent frugalement : ils avalent une poignée de maïs et boivent un peu d'eau. Ils avancent à la queue leu leu, s'appliquent à suivre les traces de celui qui les précède, et le dernier recouvre ses pas de feuilles.

Deux cas peuvent se présenter. Si le village n'est pas fortifié, l'attaque se fait brutalement, par groupes, d'un seul élan, au milieu des cris. Les guerriers pénètrent dans les cabanes et emploient activement leurs casse-tête. Ou la surprise joue vite en leur faveur, ou les ennemis sont

prévenus et ils repoussent l'attaque. Si le village est protégé par une forte palissade, une partie de la troupe s'attaque à la porte, tandis que le reste, réparti en groupes, tente d'escalader l'enceinte. Mais l'ennemi riposte, lance des pierres, tire des flèches.

Alors le parti qui attaque tente de mettre le feu à la palissade ou aux cabanes en projetant des tisons ardents à l'intérieur de l'enceinte ou en tirant des flèches enflammées.

Les assiégés peuvent tenter des sorties, surtout quand ils sont à bout de ressources et que les attaquants ont détruit la récolte autour du village. Ils se décident parfois à mettre le feu à leurs cabanes avant que l'ennemi ne pénètre dans l'enceinte.

« Un camp forcé est l'image de la fureur même. » Une fois l'ennemi assommé ou, plus sûrement, tué d'un coup de tomahawk, on l'étend sur le ventre; le genou sur son dos, on découpe la peau de la nuque avec sa hachette et l'on tire violemment sur les cheveux. Voilà le scalp, preuve irréfutable du triomphe d'un guerrier sur un ennemi.

IV. — Une méthode indigène : le scalp

Sauf erreur, l'horrible pratique du scalpement, qui consiste à arracher la peau du crâne avec la chevelure des prisonniers, est exclusive aux Indiens de l'Amérique. Le scalp est un trophée que le guerrier arbore fièrement en témoignage de victoire. Chaque nouvelle chevelure permet à un Indien de fixer une plume d'aigle de plus à son casque de guerre. La suprême ambition de chacun est d'avoir plus de plumes que les autres. Ainsi peut-on espérer devenir chef de la tribu. C'est pourquoi les adolescents ne cherchent pas à ramener des prisonniers vivants dans leur village. Leur ambition est de pouvoir apporter au moins un scalp pour prouver leur bravoure. Ensuite ils sont librement admis aux expéditions.

L'art de bien scalper

Les méthodes de scalpement varient par le détail selon les tribus ou les régions, mais l'opération de base est la même partout : l'écorchement du cuir chevelu. Le scalp d'un mort ne présente pas de problème technique. Mais s'il s'agit d'un être vivant ou seulement évanoui, l'assaillant doit faire preuve de beaucoup d'adresse et de rapidité. La victime est d'abord étendue face contre terre et maintenue en cette position par une subtile pression des genoux sur les reins. L'Indien saisit la chevelure d'une main et, de l'autre, fait une incision autour du crâne à l'aide d'un os aiguisé ou d'un couteau. Puis, d'un coup, la peau du crâne est arrachée. Parfois, pressé de fuir, l'assaillant se contente d'une partie du cuir chevelu, ce qui, aux yeux de la tribu, a la valeur d'un scalp complet.

Il arrive souvent qu'avant de partir au combat, des guerriers, par bravade ou stoïcisme, tracent eux-mêmes à la peinture rouge le cercle qui guidera l'incision.

Le sabrage

Le scalp le plus douloureux est le sabrage. La peau du crâne est d'abord partiellement coupée par les ongles ou les dents, puis arrachée d'un coup sec. Parfois s'y joignent des lambeaux de chair, et souvent les oreilles. C'est une véritable boucherie accompagnée de cris lugubres.

Un spécialiste de l'histoire médicale, le docteur Gabriel Nadeau, a noté que les complications immédiates du scalp sont l'hémorragie et l'infection. « Le scalpeur sectionne souvent, dans sa précipitation ou sa maladresse, le muscle frontal qui, dans ce cas, a tendance à se retirer vers le nez et à favoriser l'hémorragie. L'infection peut être causée par le couteau, qui sert à toutes sortes d'autres

besognes, et aussi par le contact du scalpé avec le sol, sur lequel il se roule dans une sorte d'inconscience. La méningite s'ensuit. »

Les scalpés vivants

Quelques scalpés ont survécu à cet atroce supplice. Peu à peu, la peau se cicatrise. Mais les cheveux ne repoussent jamais, malgré l'application de remèdes domestiques supposés efficaces, comme le romarin des bois ou le ledon des marais. A Montréal, en 1615, le colon Jean Cicot est pris par un groupe d'Iroquois. D'autres Français surviennent, et, avant d'abandonner le prisonnier et de s'enfuir, un des Peaux-Rouges a le temps de le scalper et, dans sa hâte, lui arrache une partie de son crâne. Cicot vivra encore quatorze ans, grâce aux soins que lui a prodigués Jeanne Mance, devenue experte en ce domaine. Jacques Duranseau, dit Brindamour, colon de Châteauguay, voit sa femme expirer sous ses yeux, la tête tranchée d'un coup de tomahawk. Un Indien enlève immédiatement sa chevelure. Lui-même est assommé, scalpé et laissé pour mort non loin de sa maison. Quelques heures plus tard, des voisins le découvrent et le transportent à l'Hôtel-Dieu de Montréal où on réussit à le sauver. Une Indienne, connue sous le nom de Tête-Pelée, a passé sa vie comme servante dans une famille française. Elle a été scalpée dans sa jeunesse et ses cicatrices sont tellement horribles que les hommes de sa tribu n'en ont pas voulu pour femme. Un chroniqueur des guerres anglaises a noté l'incident suivant. Attaquée par un groupe indien, une patrouille est cernée et les soldats laissés pour morts et scalpés. Un seul survit. Revenu à lui, il constate le désastre, vide les gourdes de rhum de ses compagnons pour calmer ses douleurs et, de peine et de misère, à travers les bois, trébuchant dans la neige, arrive au campement ivre mort. Il dit ignorer ce qui lui est arrivé, mais qu'il souffre d'un

mal de tête violent. Il est pansé, soigné et, après quelques semaines, il est complètement guéri.

La vengeance de Dubocq

Même les Blancs n'ont pu résister à la pratique du scalp, ne serait-ce que par représailles. En 1703, Joseph Dubocq, dont le grand-père était natif de Saint-Maclou en Normandie, est capturé par les Agniers. Il ne se fait pas d'illusion sur son sort : il sera torturé et brûlé. Un jour huit guerriers de la tribu et deux femmes partent à la chasse et l'invitent à les suivre. En réalité, la chasse n'est qu'un prétexte, car le groupe se dirige vers une cachette de provisions et d'eau-de-vie et se met à festoyer. Tous, y compris les deux femmes, sont bientôt ivres morts. Dubocq peut ou fuir ou se venger. L'hésitation n'est pas longue : il décide de se venger. Il garrotte d'abord les deux femmes qui dorment toujours. Puis s'armant d'un tomahawk, lentement, avec précision, il fracasse le crâne des huit Indiens, qui passent de vie à trépas sans même un râlement. Dans le silence de la nuit, il complète sa besogne. Après avoir enlevé les chevelures, il les fixe à une perche qu'il plante en terre. Dans ce décor lugubre, il attend patiemment, en fumant sa pipe, l'arrivée du jour et le réveil des deux matrones, qu'il emmène avec lui à Montréa, toujours garrottées, et en tenant bien haut la hampe des trophées, comme une bannière. Conduit auprès du gouverneur, M. de Callières, ce dernier le félicite de son exploit et lui remet, séance tenante, la prime régulière de chaque scalp ennemi rapporté.

Le commerce des scalps

Cette pratique de payer les scalps comme marchandise courante remonte à l'administration du gouverneur Frontenac, soit à l'époque des raids contre les établissements

de la Nouvelle-Angleterre. Ramener des prisonniers est une opération longue et dispendieuse. Or le succès de ces incursions imprévues réside dans la rapidité. Aussi Frontenac décide-t-il de donner dix livres pour chaque scalp d'homme, de femme ou d'enfant — anglais ou indien — rapporté. Un véritable massacre s'ensuit, et c'est l'inflation. Les agiles Abénaquis ont développé une technique qui leur permet, avec un seul scalp complet, pourvu qu'il soit enlevé selon les règles de l'art, de découper deux, et parfois trois scalps, qui donnent l'illusion d'avoir été cueillis sur des crânes différents.

L'historien Edward P. Hamilton, dans *The French and Indian Wars,* rapporte que les Illinois du centre de l'Amérique, où paissent d'innombrables troupeaux de bisons et de bœufs sauvages, ont fait mieux encore pour s'approprier les fruits de cette manne. Ils ont observé que le poil broussailleux de la tête de ces animaux ressemble à s'y méprendre, après l'avoir soigneusement traité, aux cheveux roux des soldats saxons. Les autorités françaises s'y sont laissé prendre jusqu'à ce qu'un officier retenu prisonnier en leurs villages, puis évadé, raconte le subterfuge.

V. — Après le combat

Les combattants, barbouillés de noir, de rouge, de sang, de sueur, comptent leurs blessés et leurs morts. La victoire est d'autant plus heureuse que tout le monde est sain et sauf; c'est là la gloire du chef.

S'il y a des blessés parmi les prisonniers, ils sont brûlés tout de suite pour ne pas être une charge au retour. Comme témoignage de sa victoire le chef laisse sur place son casse-tête, il y a inscrit la marque de sa nation, celle de sa famille, son portrait : un ovale avec les signes qui sont tatoués sur son visage. Il indique sur une écorce,

ou sur le tronc d'un arbre, au moyen de signes hiéroglyphiques, le bilan de sa campagne.

Le retour au village

La troupe, au retour, fait diligence pour éviter d'être rattrapée par quelque parti ennemi. Les prisonniers sont gardés à vue, les bras liés par-derrière à la hauteur du coude, ou attachés à une barre du canot. Ils sont, la nuit, couchés tout nus, jambes et bras écartés, pieds et mains liés à des piquets, dans une position pour le moins inconfortable.

Arrivés à une certaine distance du village, les guerriers s'arrêtent. Le chef délègue un messager pour annoncer l'approche de la troupe. Dans quelques nations, quand l'envoyé est près du village, il pousse quelques cris qui donnent « l'idée générale des principales aventures et du succès de la campagne ». Il fait entendre autant de cris de mort qu'il y a eu de victimes dans les rangs de la troupe.

Le village accourt. Un ancien aborde le guerrier qui lui narre les événements de la campagne. L'ancien répète tout haut en se tournant vers la foule qui attend silencieusement. Quand la nouvelle est bonne, le village pousse des cris d'allégresse, quand elle est funeste, des cris lugubres lui répondent.

Le messager est conduit à la cabane du Conseil où les anciens lui posent des questions plus techniques. « Alors, un crieur public invite la jeunesse à aller à la rencontre des guerriers et les femmes à leur apporter de quoi se rafraîchir. »

Dans d'autres nations, l'envoyé se contente d'annoncer les malheurs au village entier, il se retire dans sa cabane où il se restaure.

Les morts pleurés, on donne le signal des réjouissances dont les prisonniers vont faire les frais.

Le sort des prisonniers

Quand les femmes rejoignent les guerriers, nulle marque d'affection, pas d'embrassades. Elles ne s'intéressent qu'aux prisonniers, mais d'une certaine façon. Leur fureur se donne libre cours pendant toute la nuit. L'une arrache un ongle, l'autre coupe un doigt, la troisième taillade l'épaule. Chacune peut faire preuve d'originalité. Nuit difficile pour les captifs qui résistent à ces « caresses » d'un genre spécial.

Le lendemain, les guerriers apprêtent les prisonniers pour leur entrée au village. On les couronne de fleurs, on leur peint le visage, les cheveux et on leur met un bâton dans une main et un *chichikoué* dans l'autre. Le *chichikoué* ou hochet est souvent une petite citrouille séchée, évidée, contenant des petits cailloux et traversée par une corne de chevreuil. Quand on l'agite, il émet quelques crissements. Le corps presque nu, les prisonniers avancent en chantant leur chanson de mort.

Le chant du prisonnier

Voici quelques extraits de ce genre de chanson : « Je suis brave et intrépide, je ne crains point la mort, ni aucun genre de tortures, ceux qui les redoutent sont des lâches, ils sont moins que des femmes, la vie n'est rien pour quiconque a du courage. Que le désespoir et la rage étouffent tous mes ennemis! Que ne puis-je les dévorer et boire leur sang jusqu'à la dernière goutte! » Et ils racontent leurs exploits, se font gloire de nommer tous ceux qu'ils ont tués, notamment ceux de la nation dont ils se trouvent prisonniers.

Les assistants se mettent en fureur et les sévices se multiplient; passage entre deux haies de jeunes Sauvages et de femmes armés de gourdins qui en usent sans ména-

gement, doigt coupé avec un vieux couteau, morceau de chair arraché par un vieillard, corps percé par un enfant avec une alêne, coups de fouet. Les procédés sont variés.

La répartition des captifs

Aucun guerrier ne se permet de porter la main sur les prisonniers. Dès que ceux-ci sont arrivés au village, on les laisse un peu en paix. Il s'agit de procéder à la répartition des captifs. Un crieur annonce une réunion générale sur la place. Tout se passe dans un ordre parfait. Les femmes, dont le mari ou le fils a été tué, sont servies les premières, puis ceux qui avaient « passé commande » en donnant un collier. Si les prisonniers ne sont pas assez nombreux, on remettra des scalps à la place. S'ils sont trop nombreux, le surplus est dirigé vers les villages des alliés.

Chez les Iroquois, quelques prisonniers sont offerts à l'ensemble du village. Le Conseil statue sur leur sort, sauf si les matrones en décident autrement; leur avis est prépondérant. Le sort d'un prisonnier n'est pas toujours le même; ou il est condamné à être brûlé, ou il devient un esclave, ou il est adopté. Dès que le prisonnier est adopté, on le conduit à la cabane où il vivra, on lui enlève ses liens, on le soigne avec douceur pour lui faire oublier les mauvais moments qu'il vient de passer. Quelques jours après, au cours d'un grand festin, le captif adopté recevra le nom de celui qu'il a remplacé. Largesses de l'état civil iroquois! Ceux qui deviendront esclaves ont un sort peu enviable, ils devront subir des humiliations, travailler durement et rester toujours en sursis d'exécution.

Les suppliciés

Ceux qui vont être suppliciés savent ce qui les attend. Ils sont bien traités jusqu'au moment fatal. Mais dès qu'on leur noircit le visage et que tout est prêt pour l'exé-

cution, s'il y a une femme qui a quelqu'un à venger, ce n'est plus une mère ou une épouse, c'est une furie qui se précipite sur l'infortuné qui « sera brûlé et mis dans la chaudière ».

Un crieur exhorte les jeunes gens « à bien faire », triste euphémisme pour les inciter à varier et à raffiner le supplice. Pourtant en voici un qui veut apporter quelque réconfort au prisonnier, il lui dit : « Mon frère, prends courage, tu vas être brûlé », ce à quoi l'autre répond : « Cela est bien, je te remercie. »

Arrivés au lieu destiné au supplice, les bourreaux lient le prisonnier, par les mains et par les pieds, de telle manière qu'il puisse tourner autour du poteau.

Le chant de mort

Alors, le prisonnier chante une dernière fois son chant de mort, fait le récit de ses prouesses en ménageant le moins possible ses ennemis. Ainsi il dompte sa peur, il renforce son courage, il stimule sa résistance. Pas un gémissement, pas une larme, seulement des contorsions autour du poteau pendant qu'on commence à lui brûler les pieds, puis les jambes, puis le torse, à la flamme et avec des haches rougies au feu, disposées en collier.

Parfois les prisonniers dansent avant le supplice, le plus âgé le premier. Il frappe des pieds le sol « en marchant et en chantant incessamment ».

Pendant ce temps les autres scandent en tapant des mains ou en battant la mesure sur leurs cuisses. Ils « tirent une profonde aspiration du fond de leur estomac qui se traduit par a-ah-a-ah-a-ah! Quand le prisonnier s'arrête avant qu'un autre lui succède ils crient, o! oh! o! oh! o! oh! » C'est atrocement lugubre!

Des détails macabres ont été rapportés par des missionnaires, témoins impuissants de la scène. Ainsi l'un d'eux raconte qu'un vieillard haranguait les jeunes tandis que

le chef de guerre, ôtant le vêtement du prisonnier, déclarait : « Les habitants de tel village lui couperont la tête et la donneront avec un bras à un tel, lequel en fera festin. » A la tombée du jour, on lui coupa un pied, une main, enfin la tête. Triste fin pour un guerrier que d'être dégusté au court-bouillon!

VI. Les ambassades

La guerre est une activité assez habituelle, de par la volonté des Iroquois. Il arrive pourtant qu'une négociation soit tentée au préalable. Un fait est à remarquer : la cause des différends qui opposent les Indiens n'est jamais le désir d'étendre leur domination ou de conquérir une région. Dans une négociation, il faut avant tout prouver qu'on n'obéit pas à la crainte.

Les préparatifs d'un traité de paix

La proposition d'un traité de paix ou d'alliance avec d'autres nations est minutieusement préparée.

Les chefs s'assemblent dans la hutte des délibérations. Pendant des heures, parfois des jours et des nuits si la décision n'est pas urgente, ils réfléchissent et parfois discutent, assis en cercle. Ils fument, mais ne mangent ni ne boivent. Le rite du jeûne est de mise comme avant le départ en guerre ou à la chasse. Parfois l'un d'eux émet une opinion. On continue à réfléchir. De temps en temps, le chef fait le point et, finalement, réclame l'opinion de chacun. Enfin le Grand Conseil, après avoir consulté soit les matrones, soit le sorcier, ou les deux, selon la coutume, prend la décision finale.

Si la résolution favorise une offre de paix, il faut choisir les délégués. Chaque guerrier est l'objet d'un minutieux examen. Les motifs qui justifient son choix ou son

élimination sont scrutés à fond. Selon qu'on juge le climat favorable, les chefs distingueront, pour prouver leur sincérité, les guerriers les plus farouchement adversaires de l'autre parti; sinon, ils délégueront des gens sympathiques à ce dernier. Les mêmes considérations détermineront aussi l'opportunité d'envoyer ou non le grand chef.

La cérémonie du calumet

Dans le calumet l'Indien fume du tabac. Déjà Cartier avait été intrigué par cette opération. Sa description, la première d'un Européen voyant quelqu'un fumer, mérite d'être citée :

> Ils ont aussi une herbe dont ils font grande provision en été. Ils l'estiment fort et en usent de la façon suivante : ils la font sécher au soleil et la portent à leur cou avec un cornet de pierre ou de bois, dans un petit sac fait de peau de bête. A toutes heures, ils font poudre de cette herbe qu'ils mettent en un bout du cornet ; puis ils mettent un charbon rouge dessus et ils sucent tant par l'autre qu'ils s'emplissent le corps de fumée qui leur sort par le nez et par la bouche, comme par un tuyau de cheminée. Ils disent que cela les tient sains et chauds. Nous avons éprouvé cette fumée : il semblait que nous nous soyons mis dans la bouche du poivre chaud.

Le calumet passe de bouche en bouche, en observant la hiérarchie, puis il est respectueusement déposé aux pieds du grand chef. Alors le porte-parole de l'ambassade, debout et ses gens derrière lui, expose ses propositions. La harangue dure parfois longtemps, surtout si l'orateur éprouve le besoin de rappeler l'histoire des luttes et des alliances passées. Quand il a terminé, les délégués sont invités à s'asseoir autour du grand chef, qui parle à son tour, parfois longtemps lui aussi, pour bien définir les raisons qui lui permettent d'accepter, au nom de son peuple, les propositions de paix.

Alors commence une cérémonie du calumet, semblable à la précédente. A la suite de quoi, on est tous frères, le passé est oublié. Les ripailles commencent et se poursuivent pendant des jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que les provisions soient épuisées. Avant le départ des ambas-

sadeurs, le grand chef s'assure toutefois que son maître des cérémonies a pris les précautions nécessaires pour qu'ils aient des vivres pour le voyage de retour.

Qu'il s'agisse d'un grand ou d'un petit traité d'alliance, le cérémonial ne change guère. De même les préparatifs sont aussi soignés entre tribus que lorsqu'il faut aller rencontrer les autorités de race blanche.

Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, les relations entre les tribus indiennes ont été essentiellement caractérisées par des alliances entre les Hurons et les Algonquins pour résister à leur ennemi commun : l'Iroquois.

DEUXIÈME PARTIE

MŒURS ET COUTUMES DES INDIENS

CHAPITRE PREMIER

LES CROYANCES ET LES SONGES

Il n'y a pas ici de religion traditionnelle à l'instar de celle des peuples européens de l'époque. Les Indiens de l'Amérique du Nord attribuent tous les phénomènes dont ils sont témoins à des esprits mystérieux, véritables divinités qui ont des passions et qui, selon leur humeur, peuvent dispenser aux hommes des bienfaits ou des maux. Il importe donc de vivre en bonne intelligence avec les esprits.

I. — La création du monde

Le point de départ de l'humanité est relativement vague. Transmis par tradition orale, ces éléments métaphysiques se sont traduits en une version algonquine et une iroquoise, avec les variantes de pure fantaisie imaginative.

Pour les Algonquins, le monde primitif était entièrement liquide. Sur cette vaste étendue flottait un radeau de bois où se trouvaient des animaux dont le Grand Lièvre était le chef. Le castor plongea pour chercher terre en vain; la loutre à son tour, sans plus de succès. Le rat musqué revint avec un grain de sable. Ce grain fut multi-

plié et grossi indéfiniment par le Grand Lièvre, ce qui donna la Terre. Les animaux se dispersèrent sur la terre; de leurs cadavres le Grand Lièvre fit naître les hommes, l'un d'un ours, l'autre d'un élan. Les hommes créèrent l'arc et les flèches pour chasser, et le feu. Le Grand Lièvre leur donna une femme et distribua les rôles.

« Toi, homme, tu chasseras et tu feras des canots, toi, femme, tu feras la cuisine, les peaux, les fils... »

Pour les Hurons et les Iroquois la naissance du monde s'est passée différemment. Au-dessus du ciel existait un monde peuplé d'hommes. Un jour une femme nommée Atahentsic tomba par une ouverture et elle devait disparaître dans l'océan immense qui se trouvait là quand la tortue, bonne âme, invita tous les animaux aquatiques à construire une île pour recevoir Atahentsic qui fut ainsi sauvée.

Les jumeaux

Elle mit au monde deux enfants jumeaux, nommés l'un Iouskeha et l'autre Tawiskara. Iouskeha travaillait à construire la Terre, il créait des lacs, des fleuves, tandis que Tawiskara s'ingéniait à contrecarrer l'œuvre de son frère en barrant les fleuves de chutes et de rapides. Iouskeha, intrigué, questionna son frère sur cette série d'obstacles qui limitaient l'importance et la valeur de ses travaux. Son frère se vanta d'en être l'auteur. La colère d'Iouskeha fut telle qu'il tua son frère dans un combat singulier. C'est la postérité d'Iouskeha qui peupla la terre, mais elle disparut dès la troisième génération à la suite d'un déluge.

Comme les hommes avaient disparu, « pour repeupler la Terre, il fallut changer les bêtes en hommes ».

Le Manitou

Il existe des variantes qui, au cours des siècles, se sont transmises d'un peuple à l'autre par le jeu des alliances.

Pour quelques-uns Atahentsic n'eut qu'une fille qui fut mère de Tawiskara et de Iouskeha. Ce dernier tua son frère. Pour nombre de Sauvages, Iouskeha représente le soleil, source de fécondité engendrée par la lumière et la chaleur, qui préside au rythme de la vie. Les Algonquins le considèrent comme le dieu principal (le Grand Manitou). Atahentsic symbolise la lune. Voici quelques noms donnés à ces astres divins : le soleil, *Garahoua* : il est au-dessus de nos têtes, ou *Ouentekka* : il porte le jour; la lune, *Ikare* : l'astre de remplacement, ou *Asontekka* : elle porte la nuit.

Bons et mauvais génies

Dans l'orbite de ces dieux s'affairent une infinité de génies et d'esprits subalternes. Tout homme a son bon génie qui le protège; les Hurons et les Iroquois le nomment Okki, les Algonquins, Manitou. Il n'y a pas de cloisons bien étanches entre ces différentes divinités. Les Sauvages s'en accommodent fort bien. Ils accueillent avec beaucoup de tolérance les divinités nouvelles, quand elles semblent de bon augure. Il ne faut donc pas s'étonner de l'apparente facilité de l'évangélisation chez les Sauvages.

Les historiens de la Nouvelle-France, particulièrement les Jésuites, ont interrogé les Sauvages et rapporté leurs explications métaphysiques à la fin du XVII[e] siècle et au XVIII[e] ; il est probable que l'enseignement chrétien des premiers missionnaires avait déjà influencé le récit original de la naissance du monde chez les Indiens.

Il n'existe pas de clergé indien. Chacun interprète sa religion à son gré. Le culte se limite à des offrandes : tabac jeté dans la rivière ou dans le feu, oiseaux égorgés. Colliers de porcelaine, épis de maïs, sont ordinairement offerts aux esprits près des lieux où un accident est possible, par exemple, avant de sauter un rapide ou au départ en guerre.

Les sacrifices

La victime la plus recherchée pour les sacrifices aux dieux, à celui de la guerre surtout, est le chien. Il n'est pas rare d'en rencontrer, suspendus tout vivants aux arbres par les pattes de derrière. Ils jappent et hurlent, jusqu'à ce qu'ils meurent d'épuisement.

Les mauvais génies reçoivent aussi des sacrifices pour détourner toute manifestation hostile de leur part.

Dans les cas d'urgence, par exemple, s'il vient à manquer de vivres, l'Indien promet à son génie d'offrir à un chef la meilleure partie de la première bête qu'il tuera et de n'en point manger qu'il ne se soit acquitté de sa promesse. S'il ne peut accomplir sa promesse, il brûle ce qu'il destinait au chef.

Des vestales

Certains historiens ont signalé, se fondant sur des indices imprécis, la possibilité de l'existence de vestales chez les Iroquois. Jacques Cartier, La Hontan ont évoqué la présence de jeunes filles dans des cabanes publiques où les jeunes gens venaient les voir pour les choisir comme épouses, ce qui n'est pas la particularité des vestales. Lafitau affirme que les Iroquois avaient les leurs, nommées *Ieouinnon*, vouées à la virginité, grandement respectées par le peuple, car elles représentaient à la fois un symbole de sacrifice et de force morale. Elles ne sortaient jamais de leur cabane sise à l'écart du village, et un petit garçon leur apportait de la nourriture. L'exemple du haut degré de spiritualité contemplative atteint par la jeune Kateri Tekakouita peut justifier cette possibilité d'une communauté de jeunes filles liées par des promesses ou des vœux. L'esprit de discipline qui présidait à la politique du peuple iroquois nous permet d'y croire. Quand

Lafitau affirme, croyant à un mot d'esprit, que depuis l'arrivée des Européens les vestales se sont transformées en vierges folles, il entremêle et confond les cabanes des jeunes filles incommodées et des femmes en couches de même que celles où les adolescentes en quête d'un mari faisaient à ces derniers « courir l'allumée », ce dont nous parlerons plus loin.

II. — L'immortalité de l'ame

La pièce maîtresse du dogme des Sauvages est la croyance en l'immortalité de l'âme. Pour l'Indien, l'âme est une ombre du corps et même séparée de celui-ci par la mort, elle conserve ses mêmes inclinations. Pour cette raison, ils enterrent près du mort tous ses objets familiers.

Certains attribuent deux âmes à chaque individu, l'une étant l'ombre qui quitte le corps, l'autre qui reste avec le corps. Cette dualité de l'âme permet aux enfants, qui ont peu joui de la vie, de recommencer une existence. Aussi les Sauvages enterrent-ils les enfants près des chemins « pour que les femmes puissent, en passant, recueillir leurs âmes », qui les inciteront à féconder.

Les âmes qui restent attachées aux corps ont besoin d'être nourries. Les Sauvages y pourvoient au début, mais s'en lassent vite, considérant que l'âme doit s'habituer elle aussi à jeûner.

Le voyage de l'âme

Que devient l'âme qui se sépare du corps? Elle se dirige vers une région éloignée qui sera sa demeure éternelle. Le voyage est long, il dure plusieurs mois et comporte de grandes difficultés. Elle doit traverser un fleuve où elle risque de faire naufrage, se défendre contre un chien, stationner dans une sorte de purgatoire où elle

expie ses fautes. Dans son exode, elle risque de faire de mauvaises rencontres : par exemple, celle des âmes des prisonniers de guerre qui ont été brûlés avec sa complicité. Pour éviter pareille mésanventure, on a soin, après la mort des prisonniers de guerre, de donner de droite et de gauche des coups de baguette et de pousser des cris pour obliger les âmes des morts à s'éloigner.

Enfin, l'âme, après maintes tribulations, arrive à l'Elysée, le paradis des Sauvages. Qui le mérite? Celui qui a été bon guerrier, bon chasseur et qui a tué et fait brûler beaucoup d'ennemis. On le voit, les valeurs morales ne comptent guère. D'ailleurs, ces âmes, qui ont conservé le même genre de vie que lorsqu'elles étaient fixées au corps, trouvent au paradis des lieux merveilleux de chasse et de pêche, où gibier et poissons ne manquent jamais et où le printemps est éternel. Elles ne sont pas obligées de travailler. Pour les Iroquois, le paradis se compose de la cabane d'Atahentsic, tapissée de colliers de porcelaine, avec des étages où les âmes sont réunies selon leur mérite.

Les désirs que les Sauvages expriment durant leur vie sont tournés vers les « biens présents » : chasse, pêche. S'ils ont été heureux dans le monde des vivants, ils ne voient pas pourquoi ils ne le seraient pas dans celui des morts.

Une prière

Voici une invocation des Sauvages, rapportée par La Hontan :

> Grand Esprit, maître de nos vies, Grand Esprit, maître des choses visibles et invisibles. Grand Esprit, maître des autres esprits bons et mauvais, commande aux bons d'être favorables à tes enfants les Outaouas... commande aux méchants de s'éloigner d'eux. O Grand Esprit, conserve la force et le courage de nos guerriers pour résister à la fureur de nos ennemis. Conserve les vieillards en qui les corps ne sont pas tout à fait usés pour donner des conseils à la jeunesse. Conserve nos enfants, augmentes-en le nombre, délivre-les des mauvais

esprits et de la main des méchants hommes afin qu'en notre vieillesse ils nous fassent vivre et nous réjouissent. Conserve nos moissons et les animaux si tu veux que nous ne mourions pas de faim. Garde nos villages et les chasseurs en leurs chasses. Délivre-nous de funestes surprises pendant que tu cesses de nous donner la lumière du soleil qui nous prêche ta grandeur et ton pouvoir : avertis-nous par l'esprit des songes de ce qu'il te plaît que nous ne fassions pas. Quand il te plaira que nos vies finissent, envoie-nous dans le grand pays des âmes, où se trouveront celles de nos pères, de nos mères, de nos femmes, de nos enfants et de nos autres parents.

O Grand Esprit, écoute la voix de la nation, écoute tous tes enfants et souviens-toi toujours d'eux.

On reconnaît dans ces invocations une certaine lueur chrétienne, du moins une croyance en la puissance d'un Etre supérieur qui a tout pouvoir.

III. — Les songes

Les songes ont pour les Indiens une importance capitale dans l'ensemble de leur vie courante. Brébeuf lui-même est impressionné au point d'y voir presque un élément surhumain.

Si les chrétiens, note-t-il, mettaient en exécution toutes les inspirations divines avec autant de soin que nos Sauvages exécutent leurs songes, sans doute ils deviendraient bientôt de grands saints. Ils prennent leurs songes pour des ordonnances et des arrêts irrévocables... Le songe est l'oracle que tous ces pauvres peuples consultent et écoutent, le prophète qui leur prédit les choses futures, la Cassandre qui les avertit des malheurs qui les menacent, le médecin ordinaire dans leurs maladies, l'Esculape et le Galien de tout le pays, c'est le maître le plus absolu qu'ils aient ; si un capitaine parle d'un côté et un songe de l'autre, le capitaine a beau se rompre la tête à crier, le songe est le premier obéi. C'est leur Mercure dans leurs voyages, leur économe dans leurs familles ; le songe préside souvent à leurs Conseils ; la traite, la pêche et la chasse s'entreprennent ordinairement sous son aveu, et ne sont quasi que pour le satisfaire ; ils ne traitent rien de si précieux dont ils ne se privent volontiers en vertu de quelque songe ; s'ils ont fait une heureuse chasse, s'ils retournent de la pêche leurs canots chargés de poisson, tout cela est à la discrétion du songe ; un songe leur enlèvera quelquefois leur provision

de toute une année ; il prescrit les festins, les danses, les jeux, en un mot le songe fait tout ici...

Des exemples

On conçoit que les chroniqueurs n'ont pas manqué de noter les incidents dus à l'intervention des songes. Brébeuf, dans le récit que nous venons de citer, en rapporte un. « Un Sauvage de notre village songea cet hiver dès son premier sommeil qu'il devait faire promptement festin, et sur-le-champ, toute nuit qu'il était, se leva, s'en vint nous éveiller et nous emprunta une de nos chaudières. » Un autre se voit prisonnier en songe. Bien embarrassé, il va consulter les jongleurs. Ceux-ci lui conseillent de se faire lier à un poteau et brûler en quelques parties du corps. Après y avoir rêvé la nuit, un Indien se fait réellement couper un doigt à son réveil. Le songe conduit même à des complications matrimoniales. Tel individu rêve que son bonheur dépend d'une femme mariée à l'un des chefs du village. Il n'hésite pas à informer le mari. Les époux sont très unis, mais ils n'osent résister à l'injonction. Ils se séparent, la femme épouse celui qui a rêvé d'elle et son mari cherche une autre épouse. Ils se réuniront toutefois à la mort de celui qui les avait fatalement séparés.

La fête des songes

Chaque année les Indiens célèbrent la fête des songes, véritable bacchanale qui dépasse en excentricités tout ce qu'on peut imaginer. Les Iroquois ont baptisé cette cérémonie rituelle d'un nom bien caractéristique : *Onnonharoia*, c'est-à-dire « le renversement de la cervelle ». Elle dure quinze jours, vers la fin de l'hiver.

Une relation de cette fête à Onnontagué, au mois de février, nous permet d'en tracer le pogramme, qui ne varie guère d'une tribu à l'autre. D'abord proclamation

faite par les anciens. Hommes, femmes, enfants, très légèrement vêtus malgré le froid, entrent dans toutes les cabanes, vont de droite et de gauche, telles des personnes ivres. Comme cette réjouissance confère une sorte d'irresponsabilité, tous se permettent les actes les plus insensés : jeter de l'eau glacée à plein seau sur quelqu'un, lui déposer sur la tête des cendres chaudes ou des immondices, tout briser dans les cabanes. Les missionnaires, sans y réussir toujours, cherchent prudemment à se cacher. Un Sauvage fait savoir qu'il a rêvé qu'il tuait un Français; aussitôt celui qui héberge les missionnaires lui lance un habit français; alors notre rêveur le perce de plusieurs coups.

Les déguisements sont nombreux : hommes couverts de feuilles de maïs, femmes transformées en « vraies mégères », la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup sur le corps, un pieu à la main. On crie, on chante, on hurle, on entre dans les cabanes et on bouscule tout, on grimpe sur les toits, on saute, on danse, on crie encore.

IV. — Les jongleurs ou sorciers

Un ou plusieurs personnages, dans un village indien, portent les noms d'autmoins ou de chamanes. Les missionnaires français les appelaient jongleurs ou sorciers.

Les jongleurs servent d'intermédiaires entre les hommes et les esprits. Ils possèdent un pouvoir supérieur et sont spécialement doués pour interpréter les songes. Le terme de jongleur s'explique par la capacité à se situer entre le réel et l'imaginaire.

Les sorciers, par contre, sont des gens habiles, un peu charlatans, et exerçant surtout des talents de guérisseur. Il arrive qu'un même personnage soit indistinctement appelé jongleur ou sorcier.

Les prédictions des jongleurs sont de tous ordres :

connaissance de l'avenir d'un individu, moyen de discerner le parti qu'il faut prendre dans une affaire complexe ou une négociation difficile, et surtout explication des rêves qui tiennent une si large place dans la vie spirituelle des Indiens.

La « tente tremblante »

La technique la plus courante des jongleurs pour arriver à leurs fins est la suerie, et surtout la « tente tremblante ».

Au préalable, ils jeûnent, puis ils pénètrent dans une cabane à suer, construite de branchages avec un treillis de feuillages et un emplâtre de terre délayée. Des pierres, rougies au feu, ont été déposées dans la cabane. On y verse de l'eau pour produire beaucoup de vapeur. Le jongleur transpire abondamment, il s'agite avec frénésie; la tente elle-même se met en branle, sans, semble-t-il aux spectateurs, l'intervention du jongleur. Convulsions de l'un, tremblements de l'autre sont attribués aux génies que le jongleur évoque. Dans sa « tente tremblante » le jongleur chante et prédit l'avenir. Au sortir de cette épreuve, il va prendre un bain d'eau fraîche; il en a un impérieux besoin.

Les techniques des prédictions peuvent être plus simples. Les Algonquins réduisent du charbon de bois de cèdre en une poudre très fine à laquelle ils mettent le feu. Selon les formes que prend la flamme, ils en déduisent l'avenir — heureux ou malheureux.

Les signes de l'avenir

Les prédictions des jongleurs ne sont pas nécessairement du charlatanisme. Elles se réalisent souvent. Ainsi le marquis de Vaudreuil, gouverneur général, aimait à raconter l'anecdote suivante :

Sa nièce, Mme de Marsan, était fort inquiète au sujet de son mari,

lequel commandait dans un poste avancé en Acadie. Il était absent et le temps qu'il avait marqué pour son retour était passé. Une femme sauvage qui vit Mme de Marsan en peine, lui en demanda la cause, et, l'ayant apprise, lui dit, après y avoir un peu rêvé, de ne plus se chagriner, que son époux reviendrait tel jour et à telle heure qu'elle lui marqua, avec un chapeau gris sur la tête. Comme elle s'aperçut que la femme n'ajoutait point foi à sa prédiction, au jour et à l'heure qu'elle lui avait assignés, elle retourna chez elle, lui demanda si elle ne voulait pas voir arriver son mari, et la pressa de telle sorte de la suivre, qu'elle l'entraîna au bord de la rivière. A peine y étaient-elles arrivées que M. de Marsan parut dans un canot un chapeau gris sur la tête, et ayant appris ce qui s'était passé, assura qu'il ne pouvait pas comprendre comment la Sauvage avait pu savoir l'heure et le jour de son arrivée.

Femmes ou hommes sont aptes à percevoir les signes de l'avenir.

La médecine

La grande occupation du jongleur reste la médecine. Les Indiens ne sont pas souvent malades. Leur robuste constitution due à la vie active, la simplicité de leur cuisine, l'allaitement maternel qui peut durer longtemps, les prédisposent à avoir une bonne santé.

Peut-être les excès de jeûnes puis les festins « à tout manger » leur causent-ils des embarras gastriques? Les maladies les plus communes sont la phtisie, contractée à la suite de longues fatigues, d'alimentation insuffisante, l'ophtalmie, qui affecte les paupières et le canal lacrymal, due à la fumée qui règne en maîtresse dans la cabane, et aussi les rhumatismes.

Nous parlons dans un autre chapitre de l'aptitude naturelle de certains Indiens à l'art chirurgical et à l'utilisation des plantes médicinales. Mais des maladies chroniques résistent à ces remèdes normaux. Il faut alors faire appel au jongleur. Lui seul peut comprendre la cause du mal. Les Sauvages considèrent que la maladie grave est le résultat de l'intervention d'un mauvais esprit. Chaque village, en règle générale, a un ou plusieurs jongleurs; mais il en est de ces médecins comme des nôtres, certains ont une réputation qui déborde le cadre de leur bourgade; aussi

fait-on appel à des jongleurs d'autres nations, cela à grands frais.

Le jongleur va d'abord se livrer à une enquête préliminaire pour déterminer son diagnostic. Il a apporté avec lui sa trousse médicale que Sagard décrit ainsi : « Il y avait premièrement une pierre un peu plus grosse que le poing, taillée en ovale, de couleur un peu rouge, ayant un trait noir tout autour prenant d'un bout à l'autre, dont ils tiennent que quand quelqu'un doit mourir de la maladie dont il est atteint, elle s'ouvre un peu par le petit trait noir et que s'il ne doit pas mourir elle ne s'ouvre point. » Dans le sac du bon Pirotois, « très excellent médecin, il y a aussi cinq petits bâtons de cèdre, longs de six ou sept pouces chacun (quinze à dix-huit centimètres), et un peu brûlés autour, desquels ils se servent pour prédire... et un petit tambour avec quoi ils recueillent l'esprit des malades et conjurent le diable ». Le sac contient aussi des instruments divers et des paquets d'herbes médicinales.

Les jongleurs ne pratiquent pas la chirurgie; ils condamnent les grandes incisions que font les médecins européens pour nettoyer les plaies. Ils se livrent cependant à des incantations aux endroits où l'on sent le mal et appliquent une sorte de ventouse. Les remèdes sont nombreux, souvent admirables. Le médecin ayant établi son diagnostic, il se recueille et invoque les esprits. Puis, il passe au traitement : succion, massage, entrecoupé ou accompagné de chants, de danses, auxquels tout le monde prend part. Les parents du malade ont préparé un festin, ordonné par le médecin, où l'on sert du chien ou de l'ours ou du poisson fumé ou plus simplement du maïs. Il se peut que le malade aille mieux, le médecin reçoit félicitations et cadeaux. Il se peut aussi que son mal empire. Le jongleur prescrit alors comme thérapeutique la cabane à suer. Le malade y est transporté, il y transpire abondamment et cela peut le guérir. Si la maladie per-

siste, c'est le jongleur qui se livre aux vapeurs de la cabane. Il entre vite en transe, fait trembler la cabane tant il lutte contre les esprits « auxquels il veut arracher le secret de la maladie ». Parfois quand il en sort, il se précipite comme un fou dans le village, se livre à mille excentricités, pousse un grand cri, s'approche du malade et, l'interpellant et le secouant, il retire de la partie malade un petit objet qu'il présente comme la cause du mal. C'est là faire appel à l'esprit du malade; le jongleur persuade ce dernier que la cause de son mal est supprimée; l'amélioration de son état repose sur son « autosuggestion ».

Le malade meurt-il? La colère des dieux n'a donc pas désarmé! Les Iroquois pensent que toute maladie « est un désir de l'âme » et on ne meurt que parce que le désir n'est pas assouvi. Dans quelques tribus, on achève les malades, dont le cas est désespéré, pour les empêcher de languir. Cette euthanasie est pratiquée aussi envers des enfants, non encore sevrés, qui viennent de perdre leur mère, et qui seront enterrés avec elle.

V. — La mort

Devant la mort les Indiens ont une attitude très courageuse, voire même stoïque. Aucun trouble n'affecte un Sauvage quand il sait qu'il n'a plus que quelques heures à vivre. Les morts sont honorés : « Tous se comportent à l'égard des morts avec beaucoup de générosité et d'affection », assure un missionnaire. Le soin qu'on leur porte peut même nous laisser perplexes : une mère garde plusieurs années le cadavre de son enfant. Une autre tire le lait de sa mamelle pour le répandre sur la tombe de son fils. Les plus beaux habits, les peaux les plus riches sont utilisés pour parer et servir de linceul aux cadavres. Même en temps de disette, on trouve toujours de la nour-

riture pour laisser près de la sépulture. Il ne faut pas, disent-ils, que « les morts arrivent à l'autre monde comme des misérables ».

Le mort est habillé, son visage peint de quelques couleurs, ses armes déposées à ses côtés. La matrone de la cabane donne le signal des pleurs, les autres femmes enchaînent en mesure. Elles entrecoupent leurs lamentations de quelques paroles. Quand le chef est averti, il fait annoncer le décès dans le village et aux alentours. Le corps est exposé dans la posture qu'il aura dans le tombeau, c'est-à-dire accroupi, le menton posé sur les genoux; c'est la position de l'enfant dans le sein de sa mère. Dans le village résonnent les bruits des écorces que l'on frappe pour obliger l'âme du défunt à rejoindre le séjour des morts.

Le village s'est assemblé autour du mort. La matrone de la cabane va, en un lamento, rappeler tous les événements qui ont jalonné la vie du défunt. Les pleurs constituent le décor sonore de cette longue veillée funèbre où les visiteurs, l'un après l'autre, peuvent évoquer un souvenir du mort. Le chef, après la matrone, a fait l'oraison funèbre dans laquelle il a mis l'accent sur les qualités du mort. A tour de rôle on le veille, on le pleure. Dans certaines nations, de véritables pleureuses professionnelles complètent l'affliction extérieure de la famille.

Ces diverses manifestations peuvent durer deux ou trois jours au cours desquels on « fait chaudière », on offre des festins pour le défunt. Chaque cabane y contribue.

Les obsèques

Puis arrive le jour des obsèques. Le village se rend à la cabane du mort. Le cadavre est placé sur un brancard soutenu par quatre personnes et transporté dans une clairière de la forêt où il est déposé sur un échafaud de près de deux mètres de haut. A ses côtés, trouvent place ses

armes et de petits pots de terre contenant des victuailles. Des peaux, des branchages sont étendus pour recouvrir le corps et le mettre à l'abri des animaux rapaces.

Chez certaines tribus, les morts sont inhumés dans des fosses tapissées d'écorces et de peaux. Ils y sont déposés dans la position accroupie et recouverts de branchages, de terre dressée en monticule. L'enterrement est suivi de présents que l'on fait à la famille; cela s'appelle « couvrir le mort ». Des jeux sont organisés à l'issue des obsèques et un festin est offert par la famille du défunt. Le chef dépose trois bâtonnets, d'une longueur de trente-cinq centimètres, près de la tombe. Un jeune homme, une femme et une jeune fille en prennent chacun un. Alors, trois groupes se forment : femmes, jeunes filles, jeunes hommes, et chacun va essayer de s'emparer du bâton que détient son camarade. Ceux qui le gardent sont déclarés vainqueurs.

Le deuil

Seule la famille du mort reste étrangère à ces jeux. Il lui incombe de suivre un deuil aux lois souvent rigoureuses. Cheveux coupés, visage noirci, réserve à l'égard des voisins, abstinence d'aliments chauds, de plaisirs, de chauffage en hiver sont les éléments d'un grand deuil qui peut durer plusieurs mois, pendant lesquels on ne doit pas prononcer le nom du mort. Tout deuil peut être adouci si la demande est suivie d'un festin. L'époux observe un deuil d'au moins un an, sans possibilité de se remarier avant cette date. Si l'homme ne peut manifester qu'une douleur muette, la femme, elle, geint et emplit le village de ses cris et de ses plaintes, particulièrement à l'aurore et au crépuscule, propices aux conversations avec les âmes des défunts.

VI. — La fête des Morts

Tous les dix ou douze ans a lieu la fête des Morts. Elle coïncide souvent avec le déplacement du village vers un autre lieu d'établissement. C'est « l'action la plus remarquable, la plus singulière, la plus célèbre de toute la religion des Sauvages ». On l'appelle aussi « le festin des âmes ». Son cérémonial comporte plusieurs étapes.

Le lieu déterminé, le « roi de la fête » est choisi; c'est un maître de cérémonies qui devra tout ordonner et lancer les invitations. Au jour fixé, les Sauvages, deux par deux, se rendent processionnellement à la clairière qui sert de cimetière. Chaque famille « découvre » ses morts et demeure quelques minutes silencieuse en observant les macabres débris. Puis les femmes poussent des cris lamentables. Les cadavres et les ossements sont ramassés. Les corps qui ne sont pas entièrement corrompus sont lavés et enveloppés de robes de castor toutes neuves. Ainsi chargée, la procession retourne au village. Chaque cabane reçoit les corps ou les restes de ses morts tandis que les femmes gémissent. Cette étape se termine par un festin.

Les jours suivants plusieurs festins publics sont offerts, accompagnés de danses, de jeux, de combats. Par moments on entend des cris poussés par la foule qui les nomme « cris de l'âme ».

Les habitants des villages voisins viennent participer à la fête des Morts. C'est aussi l'occasion de traiter des affaires. Au bout de quelques jours, la procession se reforme, transporte les cadavres et les ossements dans une salle du Conseil dressée spécialement à cette intention, et dépose les présents offerts aux défunts.

Enfin, après cette dernière exposition, les cadavres sont portés dans la fosse commune où ils demeureront définitivement. La fosse est tapissée des plus belles pelleteries

et des cadeaux. Les corps et les ossements sont placés en ordre, recouverts de fourrures toutes neuves sur lesquelles on dépose des écorces, des pierres, des branchages et de la terre. La dernière cérémonie est terminée. Chacun rentre à la cabane emportant un peu de la terre de la fosse qui rappellera, dans le nouveau campement, le souvenir des morts inhumés là.

CHAPITRE II

LES LIENS FAMILIAUX

I. — La vie de famille

Certains témoignages des premières années de l'arrivée des Blancs présentent la vie familiale des Indiens sous un aspect plutôt séduisant et qui semble étonner ces nouveaux venus, sans doute parce qu'elle ne correspondait pas à l'idée qu'ils s'en faisaient.

Déjà Cartier s'émerveille de la sérénité qui règne autour des belles « demourances » qui s'échelonnent sur les deux rives du grand fleuve. Le missionnaire Biard, qui a vécu auprès des tribus de la côte atlantique au tout début du XVII[e] siècle, vante lui aussi leur charité naturelle : « Ils s'entre-donnent tout. » Sans doute les maris battent-ils leur femme « comme plâtre et souvent pour bien léger sujet », mais chacun trouve ce geste naturel puisqu'il affirme l'autorité du maître de la maison, et l'épouse n'en voit nullement un sujet de divorce ou de fuite. Elle n'en est que plus fidèle et plus dévouée à sa famille.

La paix dans les ménages

En 1633, peu après son arrivée à Québec, le missionnaire Paul Le Jeune s'en va visiter « une grande cabane »

où vivent ensemble plusieurs familles. Ce qui le frappe tout d'abord, c'est leur admirable patience : « S'il y avait autant de familles ensemble en notre France, ce ne seraient que disputes, querelles et injures. Les mères ne s'impatientent point après leurs enfants; ils ne savent ce que c'est que de jurer... En vérité, point de jalousie les uns envers les autres : ils s'entraident et secourent grandement. »

Dans un autre village, quelque temps plus tard, Le Jeune s'étonne de « l'ordre qu'ils gardent en leurs exercices » et qui « les aide à conserver la paix dans leurs ménages ». Il attribue cette harmonie à ce que les femmes savent ce qu'elles doivent faire et les hommes aussi. Jamais l'un ne se mêle du métier de l'autre, et le missionnaire énumère des exemples : « Les hommes font le corps de leurs canots, les femmes cousent l'écorce avec de l'osier, ou un petit bois semblable. Les hommes font le bois des raquettes, les femmes, la texture. Les hommes vont à la chasse et tuent les animaux, les femmes les vont querir, les écorchent et passent les peaux. Ce sont elles qui vont querir le bois qu'ils brûlent. Elles se moqueraient bien d'un homme qui, hors d'une grande nécessité, ferait quelque chose qui dût être fait par une femme. »

Les mœurs changent un peu chez les tribus errantes du Nord, les Montagnais et les Papinachois, où le mari doit s'intéresser à la fois à plusieurs femmes. Il en a jusqu'à six en certains cas. Selon une coutume locale, si une femme devient enceinte, elle se retire, ne voit plus son mari jusqu'à ce qu'elle ait fini d'allaiter son enfant, soit une période d'au moins trois ans. Alors le mari choisit une autre femme, ordinairement une sœur de la première, « afin qu'il y ait moins de débat et de jalousie ». Et ainsi de suite tant qu'il reste des sœurs. Toutes ces femmes et leurs enfants suivent le père dans les déplacements. Malgré tout, « la paix règne », remarque à son tour le missionnaire Silvy, bon philosophe, que ces mœurs inté-

ressent et étonnent à la fois. En effet ces femmes qui tourbillonnent autour d'un même homme se querellent rarement. C'est qu'elles « ont chacune leur nuit », du moins tant qu'elles sont jeunes. Le jour, elles s'adonnent à un travail déterminé qu'elles exécutent en silence, car ces gens sont peu loquaces. Le silence n'est troublé que par les cris des enfants qui s'amusent entre eux.

Peu à peu les plus vieilles épouses deviennent les maîtresses des viandes et des pelleteries. « Elles se consolent par là, note Silvy, de voir partager les faveurs du mari à une autre qui leur épargne la peine de raccommoder ses hardes, en ayant seule le droit. »

Les Abénaquis et les Etchemins n'ont pas de la responsabilité familiale un sens aussi profond. En se mariant, un homme épouse en même temps par adoption les sœurs de sa femme. Mais si les querelles deviennent trop fréquentes, il les abandonne toutes ainsi que les enfants qu'il a eus avec elles. Il n'emporte que ses armes et va s'installer ailleurs. Quant aux femmes délaissées, elles organisent leur vie comme elles peuvent, trouvant rarement un autre mari assez héroïque pour se charger d'elles et de leurs enfants. Il ne leur reste qu'à attendre patiemment que leurs fils grandissent pour les aider à vivre.

II. — La liberté des mœurs

A partir de l'âge de cinq ou six ans, les enfants sont laissés à eux-mêmes et il ne faut en aucune façon les contrarier. Leur instinct est leur guide. Aussi se laissent-ils aller à tous les penchants, même et surtout les penchants sexuels. On voit couramment des fillettes de sept et huit ans qui ne sont plus vierges. Ces enfants sont entraînés à ces actes soit par l'initiation des parents, soit par les exemples quotidiens qu'ils ont sous les yeux. Pour ces gens, il s'agit d'un appétit naturel qu'il faut satisfaire, comme la faim et la soif.

« *Des filles à pot et à feu* »

Les explorateurs modernes ont constaté que ces mœurs sont naturelles aux peuples primitifs de toutes les parties du monde. Mais on comprend que les Européens de l'époque ont pu s'en étonner et même s'en scandaliser.

Les garçons et jeunes hommes de Canada, remarque Sagard, particulièrement au pays des Hurons, ont licence de s'adonner au mal sitôt qu'ils peuvent, et les jeunes filles de se prostituer sitôt qu'elles en sont capables... Plusieurs jeunes hommes, au lieu de se marier, tiennent et ont souvent des filles à pot et à feu, qu'ils appellent non femmes, *aténonha*, parce que la cérémonie du mariage n'en a pas été faite, mais *asqua*, c'est-à-dire compagne, ou concubine, et vivent ensemble pour aussi longtemps qu'il leur plaît, sans que cela empêche le jeune homme ou la fille d'aller voir parfois leurs autres amis ou amies librement et sans crainte de reproche ni de blâme, telle étant la coutume du pays.

Ce qu'a vu Champlain

Avant Sagard, Champlain avait déjà remarqué et a décrit longuement ces libres fréquentations, ajoutant des détails que le Récollet, par pudeur sans doute, n'a pas signalés :

Un amoureux ou serviteur présentera à la fille quelques colliers, chaînes et bracelet de pourceline ; si la fille a ce serviteur agréable, elle reçoit le présent. Ce fait, cet amoureux viendra coucher avec elle trois ou quatre nuits sans lui dire mot, et là ils recueilleront le fruit de leurs affections, d'où il arrivera souvent qu'après avoir passé huit ou quinze jours, s'ils ne se peuvent accorder, elle quittera son serviteur, lequel y demeurera engagé pour ses colliers et autres dons par lui faits. Il s'en trouve telle qui passe ainsi sa jeunesse, qui aura eu plus de vingt maris, lesquels maris ne sont pas seuls en la jouissance de la bête, quelque mariés qu'ils soient, car, la nuit venue, les jeunes femmes courent d'une cabane à l'autre, comme font les jeunes hommes de leur côté, qui en prennent par où bon leur semble, toutefois sans violence aucune, remettant le tout à la volonté de la femme.

La scène de l' « allumée »

Ce respect du désir ou de la fantaisie de la jeune Indienne apparaît dans toute sa naïveté dans la scène de l'allumée (d'autres disent de « l'allumette »), que tous les observateurs de l'époque ont décrite, chacun à sa façon.

Il est de règle qu'il ne faut pas conter fleurette à une jeune fille durant le jour. Habillée modestement, elle affecte une attitude réservée, pudibonde même. Elle s'offusquerait d'une atteinte, même verbale, à sa liberté, et répondrait tout simplement : « Chaque chose en son temps », « La lune n'est pas encore levée », ou quelque autre réflexion. Par contre, elle peut écouter attentivement pendant des heures des récits de combats, des anecdotes de chasse, le détail des tortures infligées à un prisonnier ennemi. C'est alors, souvent, qu'elle fera secrètement le choix du jeune homme qui lui plaira.

Le soir venu, à la brunante, la jeune fille se retire dans sa cabane. Sa toilette de nuit consiste en une simple couverture enroulée sur son corps. Les amoureux rencontrés à une danse ou ailleurs ne vont pas tarder à se présenter. Ils peuvent être plusieurs à la désirer, mais un seul à la fois a le droit d'entrer. Voici le rite qui doit être observé. Chaque soupirant porte à la main un bâtonnet de bois facilement inflammable, l'allume au foyer et s'approche du lit où la jeune fille est étendue ou assise. Si le prétendant ne lui plaît pas, elle détourne la tête et l'enfouit sous la couverture. Sans maugréer, l'amoureux évincé repart. Si le cœur lui en dit, il peut aller tenter sa chance dans une autre cabane. Parfois aussi la jeune fille l'invite à rester quelque temps à causer avec elle, assis bien sagement au pied du lit. Si un autre prétendant arrive et allume son bâtonnet, le premier, discrètement, s'esquive.

Quand un jeune homme lui plaît, la jeune fille éteint la flamme, signe que l'élu peut partager sa couche et obtenir ses faveurs. Une jeune fille peut avoir la même nuit, à tour de rôle, autant d'amoureux qu'elle désire. Aussi voit-on ceux qui la recherchent se tenir patiemment en file, à la porte de la cabane. Les amoureux évincés ne sont nullement offusqués, car les Indiens ignorent la jalousie amoureuse. La jeune fille, ils le savent, est maî-

Les étapes du mariage

tresse de son corps et peut en disposer comme d'un objet matériel. Sagard a cru bon de le noter : « Aucune jalousie ne se mêle entre eux pour cela et n'en reçoivent aucune honte, infamie ou déshonneur. » D'ailleurs ils conservent la même attitude lorsque, mariés, ils s'échangent leurs femmes pour une nuit ou deux, et parfois pour toujours.

Les jeunes Indiennes

Quand elles n'ont pas de prétendants, les jeunes filles font elles-mêmes des gambades nocturnes, comme l'a noté Champlain. Elles courent d'une cabane à l'autre, offrant leurs services. Ce doit être une de ces randonnées que le Récollet Sagard a surpris quand il compare l'agilité des jeunes Iroquoises à celle des biches.

Chez certaines tribus la jeune fille, malgré son incontinence, perd son honneur si elle devient enceinte, et elle a peu de chance de se marier. Son enfant fera quand même normalement partie de la famille. Pour éviter ces désagréments, elle boit à profusion, en tisane, l'été les feuilles, l'hiver les racines de certaines plantes, dont la recette est discrètement transmise de mère en fille et dont celle-ci ne doit plus se servir après son mariage, car alors, selon les lois traditionnelles, elle ne peut plus « courir l'allumette ». De plus, une fois mariée, une jeune fille se considère mère et son plus grand désir est d'avoir des enfants. D'autre part, il en est qui refusent le mariage et ses responsabilités. Elles préfèrent continuer leur vie libre, ou s'attacher à un homme à qui elles servent à la fois de femme libre et de servante. Si, par hasard, elles ont des enfants, ces derniers leur appartiennent en propre; il arrive qu'elles les abandonnent ou les tuent, le plus souvent par noyade.

Originairement, et la tradition se maintient chez certaines tribus, le rite de l'allumée était réservé au choix définitif de la jeune fille en vue du mariage. Peu à peu

le symbole s'est élargi au point de désigner également un choix temporaire.

Cette modification vient de ce que les hommes en général ne se marient pas avant d'avoir quelque trente ans, surtout chez les tribus guerrières comme les Hurons et les Iroquois. Ils veulent bien courir la prétentaine, et ne s'en privent pas. Mais leur appétit est habituellement satisfait d'une séance hebdomadaire. Ils prétendent que le commerce obligatoire et régulier des femmes les énervent. Ils craignent, comme La Hontan en a recueilli l'aveu des jeunes Indiens eux-mêmes, « de n'avoir pas la même force pour essuyer de grosses fatigues, ou les jarrets assez forts pour faire de longues courses et pour courir après leurs ennemis ».

La vanité de l'amoureux

Malgré ce désir de liberté, le jeune guerrier n'en manifeste pas moins ses préférences, et il ne néglige rien pour se rendre agréable à la fille qui lui plaît. Le père Silvy a minutieusement observé les fantaisies de cette coquetterie masculine :

> Les jeunes gens parmi les Sauvages aiment fort à se parer pour plaire aux filles. Ils ont toujours un miroir dans leur sac à tabac duquel ils se servent pour s'appliquer différentes couleurs sur le visage, comme du rouge, du bleu et du noir ; c'est avec ces peintures qu'ils se mattachent, c'est le terme sauvage ; ils se graissent les cheveux et y mettent aussi du rouge avec du duvet de cygne dessus ; ils se percent le nez et y pendent une perle ou une roupie de pierre bleue qui leur va jusque sur la bouche. Leurs oreilles sont toutes déchiquetées ; ils y passent de la peau de cygne coupée en lanières qui leur fait deux grosses houppes blanches et y pendent du fil de fer et de la porcelaine.

Ainsi paré de ses plus beaux atours, le jeune guerrier part à la conquête de sa belle. Il n'a qu'un espoir : qu'elle souffle l'allumette!

Comme l'amour ne connaît ni frontière ni pays, le même phénomène se produit à l'inverse. Mais ce n'est pas par la coquetterie que la jeune Indienne cherchera à prouver son amour à celui qui lui plaît; c'est par le dévouement. « Les femmes ici pensent assez comme les Turques, a noté le commissaire des guerres Pouchot; elles croient être au monde pour le service des hommes et pour les soulager dans leurs besoins domestiques. » L'amoureuse se reconnaît à ces signes discrets. Quand celui qu'elle aime part pour la chasse ou la guerre, elle le suit sans bruit, porte ses paquets, prépare son repas et, en silence, le regarde manger. Si le jeune homme a du goût pour elle, il l'invite à partager sa nourriture, elle lui sert de femme tout au long du voyage, et au retour ils se marient. S'il ne lui adresse pas la parole, elle ne manifeste aucune humeur, du moins visible. Quand il repart, elle le suit, continue à le servir jusqu'au retour. Si elle se rend compte que son amour est vain et sans espoir, elle se laisse languir et ne veut voir personne. Souvent aussi, elle s'empoisonne. Les hommes aussi d'ailleurs s'empoisonnent, mais rarement par chagrin d'amour; plutôt à la suite d'une défaite sportive ou guerrière. Pour ce faire, ils mâchent et avalent les racines de ciguë et de citronnier, ou font des tisanes de mélanges d'herbes dont ils ont le secret.

III. — La cérémonie du mariage

Les préliminaires de même que les cérémonies du mariage varient selon les tribus. Nous n'avons d'ailleurs pour les décrire que les témoignages des Blancs qui en ont parlé, témoignages parfois contradictoires dans les détails, car chacun de ces chroniqueurs ne rapporte que les événements dont il a été témoin chez les tribus visitées. Un fait est certain : tous ces peuples observent les grands principes de base, dont les plus importants sont les sui-

vants : il ne doit exister entre les époux aucun lien consanguin; les futurs doivent être de même rang social.

Une des caractéristiques des peuples de l'Est et du Nord est le mariage à l'essai. Parfois le futur va demeurer quelques mois, souvent un an, chez les parents de celle à qui il est destiné, et il apporte à ces derniers le produit de ses chasses. Ailleurs, chez les Micmacs et les Etchemins, c'est la jeune fille qui se déplace. Pendant les mois de probation, au cours desquels ils cohabitent comme s'ils étaient mariés, le jeune homme construit sa cabane aidé de son père, de ses frères et de ses oncles. La cérémonie du mariage donne lieu à de grandes réjouissances : chants, danses, festins. Le mariage n'est qu'un prétexte à organiser ces agapes. Car, chez ces gens, il ne dure que tant que les conjoints sont contents l'un de l'autre. Quand ils ne le sont plus, ils se quittent pour en épouser d'autres. « Le mariage rompu, note le père Silvy, les enfants restent à la mère; c'est une de leurs plus grandes richesses que d'en avoir, parce que ce sont eux qui les font vivre par la chasse et par la pêche dans leur vieillesse. »

Au pays des Illinois

Au centre de l'Amérique, chez les Illinois et les tribus environnantes, la demande en mariage se fait selon un cérémonial plus élaboré. Dès qu'un jeune homme sait suffisamment chasser pour subvenir à ses besoins, il déclare à ses parents qu'il aime telle fille de la tribu et qu'il la veut pour femme. Il arrive qu'il ne lui a même jamais parlé, « car une fille sage parmi cette nation et celle des Miamis ne doit jamais avoir conversation avec les garçons ni avec les hommes, si elle veut être mariée avec cérémonie, et c'en est une véritable que leur mariage ».

Les propositions se font par le père ou l'oncle du jeune homme pendant que ce dernier est à la chasse ou à la guerre. Les cadeaux apportés sont nombreux et variés, car

en réalité il s'agit d'une dot destinée à influencer la jeune fille : cinq ou six chaudières, deux ou trois fusils, des peaux de cerf, chevreuil, chat, castor, bœuf. On y joint des étoffes et, si possible, un esclave. Le tout est porté en la cabane de la fille, à la suite de quoi le père ou l'oncle fait la demande officielle de mariage. La réponse vient rarement tout de suite. Souvent les présents restent quatre ou cinq jours dans la cabane, « à cause des difficultés que fait la fille à laquelle le garçon ne plaît pas, ou son frère qui voudrait que ce fût un autre, qui la ménage depuis longtemps pour le même dessein ». Si la jeune fille finalement refuse, le père rapporte les cadeaux ou les augmente, dans une dernière tentative. Pendant ce temps, le jeune homme a été mis au courant du comportement de la jeune fille, et suggère un autre nom. Si le refus est définitif à la deuxième rencontre, les cadeaux sont portés par le père à la cabane de l'autre fille « dont il a entendu faire estime à son fils ». Il est rare que cette dernière refuse, car cette surenchère est devenue chose courante et les jeunes filles s'entendent entre elles à ce sujet. Elles se marient presque toujours par intérêt plutôt que par amour. Aussi, observe encore le père Silvy, « la nouvelle épouse est quelquefois bien du temps sans vouloir consommer le mariage; il est arrivé souvent que des hommes fâchés de n'y pouvoir faire consentir leur femme, les ont quittées pour aller en guerre sans qu'ils s'en puissent dire les maris; cela vient ordinairement qu'elles n'aiment point les hommes qu'elles épousent ».

Chez les Iroquois et les Hurons

Chez ces peuples, le mariage se prépare et se consomme selon les normes qui semblent aux Blancs les plus naturelles et les plus logiques. Les règles établies satisfont les deux parties et, dans leurs conséquences, la tribu tout entière.

Pour les Iroquois, l'amour ne revêt pas une aveugle fureur. Ils aiment tendrement, discrètement, plus par amitié que par passion. Leurs penchants sont raisonnés. Pas de querelles, pas d'injures, pas de désordre causés par une femme ou un homme. Un guerrier veut se marier. Il distingue la jeune fille de son choix, connue au cours de scènes d'allumées précédentes ou lors d'une danse ou d'une fête quelconque. Aucun lien consanguin n'existant entre eux, le garçon demande son accord à la jeune fille et tous deux font part de leur désir aux parents. Ces derniers ne s'opposent jamais au projet, sauf pour des raisons d'extrême gravité et longuement mûries, ce qui a fait écrire à quelques observateurs que ce sont les mères qui préparent les mariages sans le consentement des intéressés.

Dans certaines tribus existent des ordres sociaux : les *iesendwans,* ou nobles; les *agongweha,* ou gens du commun; les *ennaskwa,* ou esclaves. On ne doit pas se marier en dehors de sa classe, à moins qu'un individu d'un rang inférieur se soit particulièrement signalé à la chasse ou à la guerre.

De façon générale, les Iroquois forment des ménages étroitement unis, surtout lorsqu'ils ont des enfants. Leur genre de vie ne diffère guère de celui des gens civilisés, et il a profondément impressionné les interprètes et les missionnaires qui ont séjourné parmi eux. Leur vie familiale est toujours axée sur leur désir d'avoir les meilleurs guerriers.

Chez les Hurons, le jeune homme avertit ses parents et ses proches de son intention. Alors les matrones se concertent et pèsent les qualités de la future épouse, à qui on fait part de la décision, quelle qu'elle soit. En cas de refus, la jeune fille parfois s'empoisonne, jugeant qu'elle n'a plus à vivre. On trouve cette solution normale. S'ils sont réellement épris l'un de l'autre, les amoureux vont chercher refuge dans une autre tribu, où le jeune

homme s'efforcera de mettre en valeur ses qualités de guerrier ou de chasseur.

Quand le mariage est conclu, époux et parents s'assemblent dans la cabane du plus ancien de la tribu, où a lieu un festin généreusement fourni. On y chante, on y danse, comme dans une noce campagnarde.

Certains rites traditionnels sont communs, avec des variantes de détail, aux Iroquois et aux Hurons.

La baguette

Le festin terminé, l'époux s'isole avec quatre vieilles parentes. Puis paraît l'épouse, elle-même accompagnée de quatre matrones. Alors seulement les invités entrent dans la pièce. Les époux se tiennent debout sur une natte, silencieux, tenant une baguette chacun par un bout. Les vieillards font de brèves harangues, ponctuées de conseils inspirés par l'expérience. Tenant toujours la baguette, les mariés exécutent un tour de danse, puis rompent le bois en autant de morceaux qu'il y a d'invités, pour bien marquer qu'ils restent attachés à leurs familles.

Il s'agit la plupart du temps de symboles hérités de traditions séculaires dont la signification s'estompe d'une génération à l'autre.

Selon Pouchot et quelques autres chroniqueurs des dernières années du régime français, c'est-à-dire à l'époque où les tribus ont le moral déprimé et sont presque toutes décimées, il n'est plus question de s'attarder aux vieux rites traditionnels. Les Indiens, à quelque tribu qu'ils appartiennent, se marient, par inclination quand ils le peuvent, mais le plus souvent par intérêt de famille ou de clan.

La loi des remariages

Si l'un des conjoints meurt, certains peuples, du moins les Iroquois et les Hurons, appliquent la loi biblique

du lévirat. La veuve doit épouser un frère de son mari, et ce dernier une sœur de sa femme. S'il n'y a pas de frère ou de sœur, le survivant doit accepter le parent le plus proche désigné par la famille du défunt. Le mari ou la femme qui refuserait de se plier à ces exigences s'exposerait à des outrages. De plus, avant de contracter une nouvelle union, il faudra observer un veuvage de six mois à un an. Si la veuve a dépassé la cinquantaine, l'adoption d'un prisonnier de guerre est souvent la seule possibilité de combler la place laissée par le mari défunt. Nombreux sont les Blancs qui ont de cette façon évité le poteau de torture.

La facilité du divorce

Jusqu'à ce qu'ils se séparent d'un commun accord les époux sont fidèles l'un à l'autre. Du côté du mari, il y a toutefois des exceptions, tenues pour excuses valables.

Quand sa femme est malade, un homme peut « louer » une autre compagne, qu'il paie en nourriture et fourrures et qui bénéficie de tous les privilèges de l'épouse légitime. Ainsi, si un Indien part pour la chasse et que, pour une raison quelconque, sa femme ne peut l'accompagner, il propose à une autre femme de venir avec lui, et ils partageront ensemble la chasse qu'il fera. Le marché conclu, ils s'en vont, vivent comme mari et femme durant tout l'hiver, et se quittent au retour du voyage « avec de grandes honnêtetés de part et d'autre »; quand l'homme en est content, il lui fait quelques petits cadeaux utiles en plus de la part qu'elle doit avoir.

Quand ils ont décidé de ne plus vivre ensemble, les conjoints s'avertissent quelque huit jours à l'avance, en énumérant les raisons, sans dispute, sans querelle. Alors on rapporte dans la cabane les petits morceaux de baguette conservés par les témoins, et l'acte de mariage devient nul. Chacun peut se remarier et les enfants, l'usage uté-

rin le veut, restent avec la mère. Dans le divorce, la femme a droit de dépouiller le mari, et elle ne s'en prive pas.

De nombreux mariages existent toute la vie, particulièrement chez les tribus sédentaires, même si, de temps à autre, on échange les femmes, d'un commun accord.

L'infidélité

Chez les tribus du Nord, l'infidélité conjugale n'est pas un crime impardonnable. Si elle devient trop fréquente de part ou d'autre, on se sépare plutôt que d'en faire un drame. C'est pourquoi La Hontan affirme si catégoriquement que « les Sauvages ne sont pas susceptibles de jalousie ». Il y a tout de même des exceptions.

Dans les régions du centre, où se fait déjà sentir la sensualité particulière au climat tropical, l'homme a toutes les licences, mais la femme infidèle est cruellement punie. A la vérité, elle le mérite bien, si on ajoute foi aux récits des observateurs. Dans ces pays, note Silvy, « les femmes succombent facilement à la tentation, car les jeunes gens sont si bien faits, si pressants et font tant de présents aux femmes pour les engager à les aimer qu'elles ne peuvent s'empêcher d'accorder leurs faveurs ».

Aussi les représailles des maris sont-elles terribles. L'une des moindres est l'enlèvement de la chevelure, le scalp, exécuté selon tous les rites de la guerre, c'est-à-dire avec chants, cris, danses. Une femme scalpée devient la risée de tous et on la fuit comme une pestiférée. Elle ne peut même plus se livrer à la prostitution, car les hommes n'en veulent pas. D'autres femmes se voient placées dans un cercle et attachées à la branche d'un arbre. Chez les Illinois et les Sioux, la punition la plus habituelle est la suivante : on étend la femme infidèle à la vue de tous au centre du village, sans aucun vêtement, et elle sert de pâture à tous les hommes de la tribu; quelques-unes

meurent d'épuisement. Les Indiens appellent cette cérémonie « faire passer une femme par la prairie ». Presque toujours le mari assiste à la scène, impassible. En d'autres cas, le mari trompé coupe le nez de sa femme, parfois à l'aide d'un couteau, le plus souvent d'un coup de dent.

Certains maris ne manifestent aucun ressentiment. Ils se contentent de chasser leur femme et d'en prendre une autre, « laquelle souvent, a soin de noter le père Silvy, se trouve moins fidèle que celle qu'ils ont renvoyée ».

La femme mariée

Une fois mariée, la femme indienne commence une vie qui est bien plus celle d'une bête de somme que d'un être humain. C'est elle qui doit accomplir les besognes les plus rudes, à qui, par une habitude traditionnelle, elles sont toujours dévolues.

Chez certaines tribus du Nord, la femme ne mange pas dans le plat de son mari tant qu'elle n'a pas d'enfant. « Elles n'ont rien en maniement », selon l'expression du père Le Jeune. Ailleurs, particulièrement chez les Iroquois et les Hurons, dès qu'elle devient enceinte, elle cesse de cohabiter avec son mari. Elle n'en continue pas moins sa besogne journalière et ne se plaint jamais.

Les dernières semaines avant l'accouchement, la future mère va loger dans une petite cabane, bâtie à l'écart. Cette cabane sert aussi aux femmes et aux jeunes filles lorsqu'elles ont leurs incommodités ordinaires. L'un et l'autre état sont considérés comme une calamité. Si un homme parle à ces femmes ou simplement les rencontre, sa chasse sera mauvaise et il peut craindre tous les malheurs. Aussi ne sortent-elles que rarement de la cabane, où elles font elles-mêmes leur feu, leur boire et leur manger. Elles y ont une chaudière, une cuiller et un plat dont elles seules se servent. En cas d'urgence, pour un besoin quelconque, elles appellent; on leur apporte ce qu'elles demandent en le déposant à la porte.

L'accouchement

C'est dans cette cabane solitaire que l'Indienne accouche, sans gémissements et sans autre aide que ses compagnes, s'il s'en trouve. « Elle ne se plaint point, observe Pouchot, et trouve étrange que les Européennes crient. » Parfois, quand elle souffre trop, elle va s'agripper à la branche d'un arbre. Dans les cas extrêmes, elle reste dans la cabane et hurle sa douleur. Alors, a vu le père Silvy, quarante à cinquante hommes viennent fondre sur la cabane dans le temps qu'elle y pense le moins, en faisant des cris pareils à ceux qu'ils font quand ils donnent sur leurs ennemis, tirent des coups de fusil et frappent de grands coups; la surprise et la peur la font délivrer aussitôt. Ordinairement la nouvelle mère observe une purification de trente jours pour un garçon, de quarante pour une fille. Averti du jour où sa femme réintégrera le foyer, le mari fait secouer toutes les fourrures, jette les vieilles cendres du foyer, va chercher du bois neuf et allume lui-même le feu. Ensuite il fait dire à sa femme qu'elle peut entrer avec son enfant.

Chez les nomades, quand la tribu est en marche et qu'une femme sent approcher l'heure de la délivrance, elle se tient à l'arrière et cherche l'endroit propice pour s'étendre. L'enfant né, sa mère se relève, après les soins d'usage, et enroule le bébé dans une couverture. Dès qu'elle trouve un cours d'eau elle le lave, et hâte le pas pour rejoindre le reste de la tribu. Tout le long du voyage, elle porte l'enfant dans ses bras tout en l'allaitant.

Parce qu'elles allaitent leurs enfants trop longtemps (souvent jusqu'à l'âge de trois et quatre ans), et que le travail auquel elles sont astreintes use vite leurs facultés physiques, les Indiennes sont peu fécondes. Plusieurs même sont complètement stériles, ce qui est dû en grande partie

aux potions qu'elles ingurgitent pour ne pas concevoir pendant leur adolescence.

Les chefs des tribus s'inquiètent de cette faiblesse conceptionnelle des femmes, car la population diminue d'année en année et ils ne peuvent combler les pertes causées par les guerres et les épidémies. Mais ils n'y peuvent rien. L'intendant Talon, qui cherche remède à tout et que hante toujours la possibilité d'une race nouvelle entre Français et Indiennes, croit pouvoir régler le problème. Dans son mémoire de 1667 sur *L'état présent de la colonie*, il note : « Les femmes des Sauvages sont assez stériles... Mais cet obstacle à la prompte formation de la colonie peut être surmonté par quelque règlement de police. » Mais ce règlement, puérile conception d'un célibataire, n'a jamais vu le jour.

Les « dames du Grand Conseil »

Dès qu'elles atteignent quarante ans, les Indiennes se considèrent et sont considérées « vieilles », donc impuissantes à la conception et aptes à la sagesse. Elles ont pris de l'embonpoint, leur démarche est lourde et lente, et elles ne s'éloignent guère du cœur de la tribu. C'est alors que commence leur influence. Elles sont toujours consultées dans les affaires sérieuses. Chez les Iroquois on les appelle « dames du Grand Conseil ». Leur opinion oriente les décisions. S'il s'agit d'une déclaration de guerre, elles se réunissent, argumentent, pèsent les raisons. Leur instinct dicte l'orientation finale. Si elles décident que la guerre est juste, les hommes acceptent leur verdict. Alors la matrone, parlant au nom de toutes, exhorte les guerriers à se battre avec courage, pour sauver l'honneur de la tribu. Toujours la harangue se termine en suppliant ceux qui reviendront de ne pas abandonner les blessés, même les blessés ennemis.

IV. — L'enfant

Les Indiennes ont pour leurs enfants une sollicitude de tous les instants. Dès sa naissance, le bébé est plongé dans l'eau jusqu'au menton, lavé, frictionné, séché et emmailloté. Puis sa mère le couche sur une petite planche d'environ soixante centimètres de long, rembourrée des fourrures les plus fines et les plus douces. Le père Biard a laissé de cet instrument ingénieux une description charmante : « Elles emmaillotent leurs enfants sur de petits ais, tels que sont ceux qui pendent aux épaules des crocheteurs de Paris, les ailes en étant ôtées. Ces ais pendent à une large courroie attachée à leur front, et ainsi chargées de leurs enfants s'en vont à l'eau, au bois, à la pêche. Si l'enfant crie, elles se mettent à dansotter et chanter, berçant ainsi leur petit lequel cessant de pleurer, elles poursuivent leur besogne. »

Sur la peau de fourrure on étend un duvet extrait de joncs des marais et qui empêche l'enfant de s'échauffer par ses ordures. Une petite ouverture sur le devant lui permet d'uriner toujours à l'extérieur. S'il s'agit d'une fille, un petit chenal d'écorce de bouleau est ajouté. L'enfant est glissé prudemment à l'intérieur où il est mollement et chaudement installé. La tête et la poitrine pendent à l'extérieur. Ce détail a été prévu pour assurer la souplesse des muscles.

Le berceau ambulant servira jusqu'à ce que l'enfant puisse marcher. Le jeune Indien apprend vite à utiliser ses petites jambes. Déjà vers l'âge de quinze ou dix-huit mois, il court partout, se roule dans la terre et le sable. Il s'amuse avec des modèles réduits d'arcs, de flèches, de casse-tête. Dans ce domaine rien ne le distingue des enfants dits civilisés. Vers huit ans, il chasse les oiseaux, les écureuils, les lièvres. Il peut passer des heures à atten-

dre la sortie d'un mulot de son terrier. Il apprend aussi les techniques de la pêche.

Une mère ne réprimande jamais son enfant, car s'il fait mal, elle croit qu'il n'est pas encore d'âge à comprendre qu'il devrait agir autrement. Si, dans un moment de colère, elle veut le punir, elle lui jette un peu d'eau à la figure. Ce qui a l'effet d'un soufflet. Si l'enfant réagit, la mère est contente. Il deviendra un bon guerrier.

Livré à ses seuls instincts la plupart du temps, le jeune garçon acquiert vite le désir de liberté, d'action. La nature joue son rôle d'excellente éducatrice, avec la complicité facile de la mère. Les petites filles font d'abord des poupées avec les retailles de peaux qui ont servi à confectionner des habits ou des souliers. Elles s'occupent à les coudre et à les broder elles-mêmes, ce à quoi elles sont fort patientes.

L'imposition du nom

La première enfance se termine par un acte qui est l'imposition du nom, événement très important. Au cours d'un festin où ne paraissent que des personnes du sexe de l'enfant, celui-ci est assis sur les genoux de son père ou de sa mère qui le recommande aux esprits. Il est interdit de créer un nouveau nom; on puise celui de l'enfant dans ceux de la famille, qui reviennent ainsi à tour de rôle. Le choix du nom incite l'adolescent à prendre exemple sur ceux qui l'ont porté avant lui, à imiter leurs actions, à les venger s'ils ont été tués ou brûlés. D'ailleurs les parents ont pris soin de raconter à leurs enfants des faits d'armes, des exploits qui sont l'essentiel de leur éducation morale.

Le nom ne suffit pas. Quand l'adolescent sait manier l'arc et les flèches, il est temps pour lui de recevoir son génie tutélaire. On commence par lui noircir le visage.

Retiré dans les bois, sous la direction d'un ancien, il jeûne pendant huit jours.

Pendant ce temps le génie tutélaire doit se manifester par des songes. Tous les matins l'impétrant raconte à l'ancien le sujet de ses rêves. Il ne reste plus qu'à faire le compte des rêves du jeune guerrier. Par addition on découvre le génie tutélaire : c'est l'objet auquel le jeune garçon a rêvé le plus souvent. Tantôt une tête d'oiseau, le pied d'un animal, un morceau de bois même. Aucune difficulté pour l'admettre. C'est alors qu'on déclare à l'adolescent ce qu'il doit regarder comme son génie protecteur. Il a l'obligation de l'honorer et de suivre ses avis, reçus évidemment pendant le sommeil. La figure du génie — ou Okki — est piquée sur le corps du jeune homme. L'initiation prend fin par un grand festin.

CHAPITRE III

DANS L'INTIMITÉ DES TRIBUS

I. — Le village et l'habitation

Les peuples sédentaires comme les Hurons et les Iroquois construisent des villages fortifiés. Les Algonquins, les Montagnais et autres tribus nomades se contentent de huttes qu'ils abandonnent quand ils se déplacent.

L'emplacement des villages

Les villages sont situés au milieu des meilleures terres, sur une éminence, un rebord de plateau, et près de quelque cours d'eau qui pourra aussi jouer le rôle de fossé défensif naturel.

Jacques Cartier a bien examiné la bourgade d'Hochelaga lors de son second voyage, et l'a décrite ainsi : « Ladite ville est toute ronde et entourée de trois rangs de bois en façon d'une pyramide croisée par le haut. Et il n'y a qu'une porte d'entrée dans cette ville qui se ferme à barres. Sur ladite clôture, en plusieurs endroits, il y a des manières de galeries, avec des échelles pour y monter, qui sont garnies de roches et de cailloux. »

La ville est donc bien défendue par une palissade ren-

forcée, le long de laquelle court un chemin de ronde parsemé de guérites remplies de pierres pour se défendre contre l'escalade d'ennemis.

Pareille défense ne s'impose que si le site permet une surprise facile et lourde de conséquences pour l'existence même du village.

Au centre de la bourgade une grande place a été généralement aménagée et les cabanes sont disposées à l'entour, sans ordre bien strict, le long de rues peu alignées.

La cabane

La cabane iroquoise est rectangulaire, surmontée d'un toit en berceau. Très longue, de sept à vingt mètres, large de trois à neuf mètres et haute de trois à cinq mètres, elle est imposante.

Les hommes doivent construire la cabane. Un travail préliminaire consiste à préparer les écorces d'orme ou de bouleau pour garnir le toit et les murs. La coupe des arbres n'a lieu qu'au moment de la montée de la sève, car alors on les dépouille facilement de leurs écorces, qui sont pressées les unes contre les autres pour qu'elles ne s'enroulent pas. Puis on les laisse sécher.

Le matériel est à pied d'œuvre. Un homme seul ne suffit pas à construire une si grande cabane. Aussi fait-il appel à la jeunesse du village, qu'il invite d'abord à festoyer. Les travaux sont ensuite rondement menés, en un ou deux jours.

D'abord on fiche en terre quatre poteaux qui sont la base de l'édifice. S'il y a plusieurs feux dans la cabane — un feu correspond en général à une famille —, on dresse autant de groupes de quatre piquets porteurs. Sur les côtés on plante des piquets où l'on fixe des écorces liées entre elles pour constituer les murs.

Vient le toit qui a la forme d'un berceau composé de perches cintrées du haut d'un mur à l'autre. Là aussi

des écorces constituent le revêtement, disposées l'une sur l'autre pour laisser glisser l'eau.

Il ne reste plus qu'à les fixer à l'extérieur pour éviter les accidents. De petites perches flexibles doublent le revêtement et l'ensemble est consolidé par des traverses faites de jeunes arbres coupés en deux, disposées de bout en bout de la longueur de la cabane et maintenues par des bois en forme de crochet.

La cabane n'a pas de fenêtre, si ce n'est deux ouvertures à chaque extrémité, où sont placés les feux, et par où sortira difficilement la fumée, surtout lors de tempêtes de neige.

Les alcôves

Le gros ouvrage terminé, la jeunesse laisse au propriétaire le soin d'aménager, à l'intérieur, les compartiments nécessaires à la vie familiale. Il partage les deux côtés de la cabane en plusieurs parties de même longueur et il fabrique des sortes d'alcôves fermées de toutes parts avec des écorces, sauf vers le centre de la cabane où se trouve le feu ou aux extrémités si deux familles y habitent. Le fond de l'alcôve qui reçoit la couche est légèrement surélevé en estrade. Au-dessus de l'estrade, sur les écorces qui constituent le ciel de lit, les matrones déposent les victuailles, les vêtements. C'est un garde-manger à l'abri de la convoitise des chiens.

Entre les alcôves, on dispose de grandes caisses d'écorce, de près de deux mètres de haut, qui servent de grenier à blé d'Inde (maïs). Des deux côtés, les issues sont aménagées en petits appartements pour les jeunes gens. Comme la proximité des chiens apporte des cohortes de puces, le lit est situé à un mètre de haut, et au-dessus on entasse du petit bois.

Un vestibule clôt la cabane. Fermé en hiver avec des écorces, servant de bûcher pour le gros bois, il est une

sorte de véranda en été où l'on pose sa natte pour prendre le frais.

Il est difficile de considérer la cabane, si robuste soit-elle, comme une maison très confortable, hermétique et excellente protectrice contre les intempéries. La neige s'y insinue très vite en hiver et si le froid est supportable, c'est que les peaux d'ours et surtout le contact des corps fournissent une chaleur suffisante.

Le village huron

Chez les Hurons la cabane est plus étroite et construite avec moins de soin. Sagard, un des premiers Blancs à y pénétrer, s'en plaint. Celle qu'il habite a été couverte de très mauvaise écorce, construite hors saison. Aussi « elle se décreva et se fendit toute ». Un village huron peut grouper de cinquante à cent cabanes, parfois plus, à raison de deux à cinq familles par cabane, et de deux familles pour chaque feu.

Quand Champlain visite en 1615 le pays des Hurons, ces derniers occupent dix-huit villages bâtis dans un rayon de quelques milles. Huit de ces villages seulement sont fortifiés. Les autres sont tout simplement abandonnés à l'approche d'une horde ennemie qui d'ailleurs saccage tout, huttes et moisson.

Les huttes des nomades

Les Algonquins et autres tribus nomades construisent des huttes composées de perches de soutien, liées en leur sommet et recouvertes d'écorce de bouleau mal jointes. On étend simplement à terre quelques branches de sapin ou de cèdre. Quand l'hiver est arrivé, on entasse la neige contre les parois de la hutte pour la garantir un peu plus du froid. La fumée s'échappe tant bien que mal par un orifice au côté supérieur de la hutte.

Les tentes des tribus nomades ont fait le désespoir de tous les missionnaires qui y ont séjourné. Outre l'atmosphère enfumée, qui gêne la respiration, ils se plaignent de la malpropreté, des agacements des chiens et des puces que ces derniers dispensent avec générosité.

Le village est temporaire. La terre s'épuise vite et, à la longue, les femmes doivent aller très loin chercher le bois pour alimenter les feux. Alors on songe à déménager.

Le déplacement se prépare quelques années à l'avance. Les hommes vont marquer la place des champs, déboiser et défricher. Bien qu'ils aient des haches depuis l'arrivée des Européens, les Sauvages utilisent une vieille technique pour couper les arbres. Ils les dépouillent de leur écorce pour les faire mourir. L'arbre sèche vite sur pied. Un feu de bois à la base de son tronc et le voilà par terre. En plaçant des tisons de distance en distance, on découpe le tronc en billots.

Le nouveau terrain prêt, le village s'y transporte.

II. — Les occupations domestiques

La cabane est le royaume de la femme. Toutes les occupations quotidiennes ont pour centre le foyer domestique, principalement durant les mois d'hiver. Car l'été la femme, chez les tribus sédentaires, doit s'occuper de la culture des champs, qui lui est exclusivement réservée.

Cette dernière observation a porté les Blancs à calomnier les hommes qu'ils surprenaient à flâner tout le long du jour. « Les femmes dans ce pays travaillent sans comparaison plus que les hommes », note Jacques Cartier. « Pendant une grande partie de la journée ils ne font rien, persuadés que le travail dégrade », écrit un missionnaire.

Ces remarques ne sont vraies qu'en partie. Le travail de l'homme, comme celui de la femme, est rigoureusement divisé par une tradition séculaire plus forte encore que les exigences d'un syndicat moderne.

L'activité de l'homme est bien définie. Il fait la guerre, il chasse, il pêche, il fabrique les armes, la carcasse des canots et des raquettes. Il construit ou répare la cabane, les palissades du village. Le reste est l'affaire de la femme.

Chez les peuples nomades, si la femme doit accoucher en cours de route, l'homme ne la remplacera pas pour tirer la traîne ou porter ses effets. Il attendra patiemment qu'elle soit en état de le faire elle-même. Par contre il pourra marcher des miles et des miles pour lui procurer du secours, si elle est en danger.

L'instinct maternel des femmes des tribus nomades rejoint celui des animaux, surtout en hiver.

Les sédentaires

La malpropreté des rues du village, le seuil de leur maison n'inquiète guère les ménagères. « L'avenue de leurs cabanes est une grange à pourceaux », observe Le Jeune.

Cependant, les femmes ne cessent de travailler. Voici l'opinion de Sagard qui, le premier, a visité en détail un village huron. Les femmes sont occupées « les unes à matachier et peinturer leurs robes et les autres à coudre leurs écuelles d'écorce et faire plusieurs autres petites jolivetés avec des pointes de porcs-épics, teintes en rouge cramoisi », travaux de couture indispensables puisqu'il faut confectionner les brayets [1], les tuniques, les robes de la famille. Entre-temps, les femmes ont apprêté les peaux, ce qui est un ouvrage fort long.

Les femmes, habiles de leurs mains, confectionnent des paniers en écorce de bouleau. Elles fabriquent de petits ustensiles en bois, des baquets en érable, des tasses. Elles savent préparer un fil — semblable au chanvre — qu'elles

1. Voir page 150.

tirent de l'écorce de tilleul et dont elles font des sacs à provisions pour leurs époux. Prélevant de cette écorce la partie la plus délicate, elles la découpent en lanières avec leurs ongles, la font « rouir et macérer » dans l'eau et la réduisent en fins filaments utilisables comme un véritable fil. L'ortie peut servir au même usage, tandis que les radicelles du pin leur fournissent le *watap* ou gros fil qui sert à coudre.

Une de leurs tâches quotidiennes est la préparation du repas. Mais elles n'oublient pas qu'elles ont souvent l'initiative des sujets qui seront discutés en conseil. Aussi, dans la cabane, les matrones tiennent-elles de nombreux palabres sur des affaires privées ou publiques, d'autant plus facilement que les hommes sont pratiquement exclus de la demeure pendant le jour.

III. — La cuisine

La cuisine est très élémentaire. Aucune recherche dans sa préparation, aucun souci de variété, encore moins de propreté.

On se contente d'apprêter le plus rapidement possible soit une viande, soit un bouillon, soit une bouillie. Le degré de cuisson est variable. Pour les viandes, il ne dépasse par la demi-crudité. Certaines parties d'un animal, comme le foie et le cœur, se mangent le plus souvent crues. Par contre, les légumes et les fruits sont toujours cuits à point.

Le feu

Les Sauvages de l'Amérique du Nord ont résolu de deux façons le problème du feu. Les peuples algonquins, et en général tous les nomades, battent deux pierres près du duvet d'une cuisse d'aigle séchée; à l'aide d'un petit

morceau de bois pourri très sec ils obtiennent une flamme qu'ils communiquent à de l'écorce de cèdre pulvérisée. Les Hurons et les Iroquois utilisent deux morceaux de bois de cèdre sec. Ils maintiennent un morceau avec leurs genoux et insèrent la partie épointée de l'autre dans une cavité ménagée à l'extrémité du premier morceau de bois. Ils tournent le second morceau avec promptitude et « il en sort comme une pluie de feu qui coule par le moyen d'un petit canal sur une mèche ».

Pour éviter ces opérations compliquées, plusieurs tribus entretiennent en permanence un foyer dans la cabane. Ce qui toutefois présente un autre inconvénient : le danger constant d'incendie.

La marmite

Les peuples nomades fabriquent des marmites de bois, creusées dans un tronc d'arbre. Elles sont légères et peu fragiles. Les peuples sédentaires utilisent de préférence des vaisseaux de terre cuite, sphériques à la base et ovales vers le haut. Ni l'un ni l'autre de ces types de récipients n'est généralement mis sur le feu. On les remplit d'eau dans laquelle on jette des cailloux rougis au feu. Mais les Indiens ont vite adopté la « chaudière » de cuivre ou d'étain des Européens, qui, elle, épargne bien des désagréments.

La sagamité

Le plat national de l'Indien est la sagamité; la recette, bien simple, est à peu près la même partout et elle a été adoptée par les premiers colons de race blanche.

Prenez du maïs, faites-le torréfier dans des cendres, broyez-le avec un pilon dans un mortier, tamisez cette farine dans des sacs grossièrement fabriqués de petites branches liées ensemble, et vannez-le dans des paniers

d'écorce ou de jonc. C'est la recette fournie par Lafitau. Elle varie peu d'ailleurs d'une tribu à l'autre.

Tous les matins les femmes préparent cette bouillie, où viennent s'ajouter des morceaux de viande, du poisson, des haricots. Pas de sel, aucune épice. Les Sauvages n'aiment pas la nourriture salée. Le mélange cuit, chacun va puiser sa portion à l'aide de petites écuelles faites d'écorce ou de loupes [1]. Le surplus de chaque plat est rejeté sans cérémonie dans la marmite.

Dans la composition du menu, tant ordinaire que d'un festin, entrent quelques spécialités dont les Indiens raffolent.

De la viande plus que faisandée et souvent corrompue, des grenouilles entières, des instestins de chevreuils non vidés mais préalablement séchés, de l'huile d'ours, des glands bouillis, du blé d'Inde qui a macéré dans les marais pour lui donner une saveur particulière dont les Sauvages se délectent et qui se compare, par l'odeur et le goût, à quelques-uns de nos fromages. Les Algonquins, en période de disette, mâchent et avalent une espèce de lichen, la « tripe-de-roche », des bourgeons d'arbres. Les Iroquois les ont appelés par dérision *Routaks* ou mangeurs d'arbres. Quelques plats semblent alléchants : des gelinottes des bois, un pied d'ours, une queue de castor rôtie, le tout agrémenté parfois de sirop d'érable.

Le pain

Le maïs sert aussi à confectionner une sorte de pain. Jacques Cartier a observé l'opération : « Ils font un pain qu'ils appellent *carracony*; ils ont des pilons en bois comme pour piler le chanvre; ils réduisent les grains en poudre avec leurs pilons, puis ils le massent en pâte et en

1. Excroissance qui apparaît sur le tronc et les branches des arbres.

font des tourteaux qu'ils mettent sur une pierre large et chaude, puis recouvrent de cailloux chauds. Ce pain est assez insipide et très lourd pour l'estomac. » Ce pain contient aussi à l'occasion des haricots, des fruits, de la graisse.

Autres menus

Les Sauvagesses préparent de nombreux bouillons avec des haricots. Elles apprêtent aussi des citrouilles, des fruits : raisins, prunes, noix, pommes, consommés cuits ou parfois séchés. Le poisson est ajouté, frais ou fumé, à la sagamité. Il est séché, boucané au soleil, brisé et parfois réduit en farine.

« L'appétit est la seule horloge des Indiens. » On mange quand on a faim. La sagamité mijote du matin au soir sur le feu. Enfants, adultes, vieillards, même les chiens, vont y puiser quand bon leur semble.

Seuls les doigts servent d'ustensiles à la fois pour retirer un morceau de la marmite et pour manger. Quand la main est trop graisseuse, les femmes l'essuient à leur chevelure, les hommes à leur brayet ou à leurs mocassins, ou encore à la fourrure du chien le plus proche. Pour les matières plus tenaces comme les taches de sang ou la gomme des résineux, on utilise des aiguilles de pin ou du bois pulvérisé.

Appréciations

On n'est pas surpris que la cuisine indigène n'ait guère enthousiasmé les Français. Elle a inspiré aux chroniqueurs, tant missionnaires que laïques, quelques-unes de leurs pages les plus savoureuses, qui s'apparentent aux lettres qu'à toutes les époques les élèves des pensionnats écrivent à leurs parents quand ils abordent le sujet de la nourriture.

Champlain compare la sagamité à « de la banée [1] » que l'on donne à manger aux pourceaux »; le Jésuite Chaumonot, « à de la colle qui sert à tapisser les murs ». Sagard a vu dépecer un animal avant de le jeter dans la marmite. Les femmes « le tenaient contre terre avec leurs pieds sales, et à mesure qu'on en coupait quelque pièce, on la jetait dans la chaudière sans autre sel que le sable qui y tenait attaché ». Le Récollet était souvent contraint au jeûne forcé. « J'en prenais fort rarement, note-t-il, tant à cause qu'il sentait pour l'ordinaire trop le poisson puant, que parce que les chiens y mettaient leur nez et les enfants leur reste. »

Le gourmet Brébeuf

Quand la sagamité lui est servie « nature », c'est-à-dire sans viande ni poisson, Brébeuf la trouve d'un goût agréable, d'autant plus qu'elle est très nutritive. Même il cherche à moderniser la façon de broyer le maïs. Les Hurons l'écrasent à l'aide de lourds mortiers de bois creusés par le feu et des pierres rougies. En 1634, le missionnaire réussit à apporter de Québec au pays des Hurons un moulin à farine mécanique. Mais lui-même bientôt le met au rancart, et il en donne loyalement la raison : « Nous ne nous en servons point, d'autant que nous avons vu par expérience que nos sagamités sont meilleures étant pilées dedans des mortiers de bois, à la façon des Sauvages, que broyées dedans le moulin. »

Brébeuf, héros du sacrifice, est un gourmet-né. Outre la sagamité « nature », il apprécie les fèves, et surtout les citrouilles « qui y sont en telle abondance et si bonnes qu'étant cuites dans les cendres, elles se mangent comme on fait les pommes en France ». C'est en connaisseur également qu'il apprécie les fruits indigènes : « Les fruits,

1. Mélange d'eau et de son.

même selon la saison, pourvu que l'année soit un peu favorable, ne nous manquent point, les fraises, les framboises et les mûres y sont en telle quantité qu'il n'est pas croyable. Nous y cueillons force raisins, et assez bons. »

Le cérémonial des festins

Les repas familiaux autour de la sagamité se déroulent très simplement. Il n'en est pas de même des festins, qui sont nombreux, variés et obéissent à un cérémonial particulier.

D'abord l'invitation. Une formule consiste à jeter dans la cabane quelques bûchettes ou des grains de porcelaine et à crier : « Vous êtes invités »; les matrones les ramassent et envoient au festin autant de membres de la famille qu'il y a de bûchettes ou de grains.

Les invités se rendent à la cabane où doit avoir lieu le festin. En les attendant, l'hôte entonne quelques chants où il évoque des légendes anciennes. Une heure après, un orateur inaugure le festin en faisant le compte des invités, puis il nomme celui qui offre le festin, indique le sujet qui l'a motivé et énumère tout ce qui se trouve dans la chaudière. A chaque morceau nommé, l'assistance répond « ho ». Puis l'orateur joue le rôle de gazette locale et met les invités au courant des derniers potins de la bourgade. Alors on peut manger. Le maître du festin ne participe au repas qu'en distribuant les morceaux à chacun de ses invités.

L'appétit satisfait, les discours et les chants reprennent. C'est au tour de l'hôte de présenter le plus illustre invité. Celui-ci chante sa chanson ou exécute sa danse, en présente un autre qui fait de même jusqu'aux plus jeunes. Ce qui s'appelle faire des civilités.

Les festins se divisent en deux catégories : les ordinaires, où l'on mange ce que l'on veut, quitte à emporter le surplus, et les festins « à tout manger » où il est impossible

de laisser, dans son plat, la moindre parcelle de nourriture, même si on risque d'en suffoquer. Il est toujours loisible de faire une place dans l'estomac en vomissant. Les Indiens ne s'en privent pas.

Un festin important prélude toujours à une déclaration de guerre. C'est le chef de guerre désigné qui l'offre aux guerriers qui l'accompagneront. Le menu varie peu; c'est souvent un chien rôti ou bouilli, que l'on a préalablement offert au dieu de la guerre.

Le festin à l'ours

Quand les chasseurs reviennent de la chasse à l'ours, on organise à leur intention un repas « à tout manger ». Au premier service, on présente l'ours le plus gros, tout entier, entrailles comprises. Il faut manger de tout pour respecter les usages et faire plaisir aux esprits. Ceux qui sont du clan de l'ours et qui ne devraient pas manger de la viande de leur otem n'hésitent pas à participer au festin et présentent des cadeaux pour calmer l'esprit de l'ours irrité par cette voracité dont il fait les frais.

La chair de l'ours est la plus appréciée de tous les animaux connus des Indiens. Les coureurs des bois et les Blancs en général en sont vite arrivés aussi à partager ce sentiment. Invité par les Jésuites à un dîner où l'on servit de la viande d'ours, Champlain dit à son voisin de table : « Si on savait en France que nous mangeons des ours, on détournerait la face de notre haleine; et cependant voyez combien la chair en est bonne et délicate. » Son goût délicieusement âcre le fait souvent préférer à la tendre chair du cerf et à la viande de l'orignal à saveur de sapin. Certaines tribus engraissent les ours qu'elles sont parvenues à apprivoiser à demi. On les place dans un enclos et on leur sert de la sagamité, et surtout des poissons crus, jusqu'à la date du festin. L'ourson encore au ventre de sa mère est un morceau de choix que les anciens se réservent ou qu'ils offrent en présent.

Les Sauvages sont très imprévoyants : ils s'empiffrent quand il y a pléthore et oublient souvent de faire des provisions. Aussi sont-ils parfois exposés à la famine. Mais celui qui a des réserves n'hésitera pas à les partager avec son voisin dans le dénuement.

Cannibalisme

Le cannibalisme n'a jamais été qu'accidentel et provoqué par instinct de vengeance en temps de guerre ou pour absorber un peu du courage de la victime. D'ailleurs le rite des festins au cours desquels le mets principal est le corps dépecé d'un prisonnier mis en chaudière diffère du cérémonial des festins ordinaires. Quand le plat de résistance est un ours, un cerf, un poisson, même un chien, la tête de l'animal est, par respect de l'autorité, réservée au chef ou au capitaine. S'il s'agit d'un prisonnier de guerre, la tête va « au plus malotru de la compagnie », selon l'expression de Le Jeune, qui affirme de plus avoir vu « des Sauvages en notre cabane parler avec appétit de la chair d'un Iroquois et louer sa bonté en mêmes termes que l'on ferait de la chair d'un cerf ou d'un orignal ». Ces gens toutefois sont l'exception. La plupart des Indiens n'apprécient pas la chair humaine.

IV. — Notions d'hygiène

Les missionnaires et les chroniqueurs ont tellement insisté sur la malpropreté des Indiens qu'on nous croira mal venus de leur accorder des notions d'hygiène.

Pourtant ils en possédaient les bases essentielles, dont la principale : l'eau. Aussitôt né, l'enfant est porté au ruisseau le plus proche. Si l'eau est froide, la mère frotte un peu plus le fragile épiderme. L'allaitement, qui se prolonge jusqu'à trois et quatre ans, a aussi un but sani-

taire : il fortifie l'ossature. Dans la plupart des tribus, un des jeux préférés des enfants est la nage ou simplement le barbotement dans l'eau. Pour acquérir l'agilité, ils pratiquent couramment la course à pied, le tir à l'arc et l'acrobatie dans les arbres.

La suerie

Chez les adultes, l'hygiène naturelle est la suerie, dont nous avons déjà dit un mot en parlant des sorciers. Tous les Indiens soucieux de leur état physique pratiquent cette méthode. Comme Mme de Sévigné, ils auraient pu écrire : « J'ai achevé aujourd'hui ma douche et ma suerie. Je me crois à couvert des rhumatismes pour le reste de ma vie. »

Selon Sagard, « c'est le remède le plus propre et le plus commun qu'ils aient pour se conserver en santé, prévenir les maladies et leur couper chemin ». « Voilà la meilleure de leur médecine », écrit de son côté le père Le Jeune, qui a laissé une description vivante de la première scène du genre dont il a été témoin : « Je m'en allai voir ces nouveaux hôtes; comme j'étais dans leur cabane, j'entendais chanter deux hommes sans savoir où ils étaient. Je regarde dans toute la cabane, je ne les vois point. Et cependant ils étaient tout au milieu, renfermés dans un four, où ils se mettent pour se faire suer. Ils dressent un petit tabernacle fort bas, entouré d'écorces et tout couvert de leurs robes de peaux. Ils font chauffer cinq ou six cailloux qu'ils mettent dans ce four où ils entrent tout nus. Ils chantent là-dedans incessamment, frappant doucement les côtés de ces étuves. Je les vis sortir tout mouillés de leur sueur. »

Après cette opération, ils courent se jeter à la rivière et se frictionnent la peau de la tête aux pieds. Même en voyage, les Indiens éprouvent le besoin de pratiquer la suerie. Ils dressent une tente de fortune, entourée de larges écorces, et s'y engouffrent à trois ou quatre.

Les femmes pratiquent aussi le bain de la « suerie ». Elles s'y exercent en groupe, comme les hommes, mais jamais dans la tente de ces derniers. De même, chez certaines tribus, les hommes et les femmes, même s'ils sont mariés, ne se baignent jamais de compagnie dans une rivière.

C'est encore par souci d'hygiène, soit pour se prémunir de la contamination des piqûres de moustiques et se protéger des intempéries, qu'en été ils s'oignent le corps et les membres de graisse d'ours après le bain. Le missionnaire Biard n'en appréciait guère l'odeur, surtout quand il confessait ses néophytes micmacs avant leur départ pour les grandes chasses. Question d'habitude sans doute, car bien des coureurs des bois et des découvreurs, comme Nicolas Perrot, ont adopté cette méthode et s'en sont bien trouvés.

V. — Vêtements et parures

Jacques Cartier a rapporté, lors de son deuxième voyage à Québec, que les Indiens étaient « vêtus de peaux de bêtes et assez pauvrement ». L'essentiel du vêtement des Indiens est la peau d'un animal. Le Sauvage a fait macérer la peau assez longtemps dans l'eau, l'a raclée et l'a fait sécher en la frottant avec ses doigts; puis il y a ajouté un peu de cervelle d'animal pour l'adoucir. Il reste à la faire fumer après l'avoir suspendue sur les perches près du feu de la cabane.

Le brayet

Les hommes portent habituellement un « brayet », sorte de pagne de peau large de douze centimètres, long d'une cinquantaine, qui passe entre les cuisses et qui se replie, devant et derrière, après avoir été glissé sous une corde

de boyau. Il arrive que les jeunes guerriers ne s'encombrent même pas de cet appareil vestimentaire. Au-dessus du brayet, l'homme peut enfiler une tunique de peau de chevreuil, mince et légère, sans poils, aux rebords frangés. Hurons et Iroquois l'utilisent quelquefois; plus souvent ils gardent le torse nu. Les jambes sont protégées en hiver par des bas sans pied appelés mitasses qui, faits de peau souple, s'ajustent à mi-cuisses et tiennent aux hanches grâce à la ceinture du brayet. Des souliers qu'on nomme mocassins, fabriqués avec une simple peau, sans talon, sans semelle, couvrent le pied. La technique en est simple : on fronce un peu la peau sur les doigts de pied, on la coud avec des cordes de boyau à une petite languette de cuir. Il ne reste plus qu'à passer à travers des trous ménagés dans la peau, le long de cette couture, une courroie qui sera liée au-dessus du talon, après avoir été serrée et croisée sur le cou-de-pied.

Cet attirail vestimentaire est des plus simples. Malgré leur robuste constitution, les Sauvages doivent mieux se couvrir l'hiver. Ils utilisent alors une robe qui n'est qu'une pièce carrée de peau d'élan ou de cerf ou un assemblage de plusieurs peaux cousues et frangées. Ils s'en vêtent comme d'une cape.

Avec le voisinage des Européens, les Indiens ont légèrement transformé leur costume: la chemise de toile remplace la tunique, les brayets et les mitasses sont d'étoffe, tandis que la robe n'est plus qu'une couverture de laine. Il arrive même que certains chefs indiens, en mal de coquetterie, portent un capot, sorte de justaucorps à la française.

Le vêtement féminin

Le vêtement féminin diffère par la pièce principale. A la place du brayet, la femme algonquine porte une robe sans manches, nouée sur les épaules, et qui tombe jusqu'à

mi-jambes, tandis que l'Iroquoise et la Huronne préfèrent une jupe ceinte sur les reins et qui descend jusqu'aux genoux. La jupe porte souvent des figures peintes et une bordure de poils de porc-épic. Les Indiennes la complètent ordinairement d'une tunique, quoique certaines jeunes filles s'en passent facilement.

Mocassins et robes sont aussi du domaine vestimentaire féminin, avec — coquetterie oblige — d'attrayantes broderies en poil d'élan ou de porc-épic. Leurs mitasses montent jusqu'aux genoux où elles sont attachées par des jarretières aux jolis motifs de décoration.

La coiffure

La coiffure présente un côté original. Les Hurons, on l'a vu, ont vraisemblablement tiré leur nom de leur coupe de cheveux : tempes largement dégarnies jusqu'à la nuque ne laissant qu'une frange médiane de cheveux. Les Iroquois laissent croître leurs cheveux sur un seul côté, les ajustent alors en formes capricieuses, souvent en conques près de l'oreille, après les avoir généreusement graissés. De petits toupets de cheveux roulés, deux, trois ou quatre peuvent compléter cet arrangement et permettent d'y fixer des morceaux de porcelaine, des plumes multicolores. Parfois les toupets cèdent la place à de petites tresses qui garnissent aussi bien le front que les côtés et la nuque.

Les femmes algonquines sont très fières de leur chevelure. Elles l'entretiennent avec beaucoup de soin, et se croiraient déshonorées si on la leur coupait. Leurs cheveux d'un noir soutenu, passés régulièrement à la graisse d'ours, poussent à leur gré. Les Huronnes et les Iroquoises partagent leurs cheveux des deux côtés de la tête, les lient en tresses et les glissent parfois dans une peau d'anguille passée au vermillon écarlate. La chevelure est enduite aussi d'écorce concassée pour être fortifiée et d'huile de tournesol pour être préservée de la vermine.

Les tatouages

L'attribut le plus significatif du guerrier reste la peinture sur la peau. Dans de nombreuses occasions, guerre, chasse... il lui faut décorer son visage et les parties du corps qui sont visibles, pour se camoufler ou pour impressionner l'ennemi. Les couleurs employées sont tirées de certaines terres et de quelques écorces d'arbres.

Les motifs varient à l'extrême, des esquisses de Bécard de Granville présentent ordinairement ces décorations : sur le torse : un soleil par exemple; sur les bras, sur les cuisses, sur les jambes : des figures géométriques, petits losanges ou rectangles alignés. La tête porte aussi sa décoration, sur le front, sur les joues. On rencontre souvent des reproductions stylisées d'animaux, la tortue entre autres.

A cette parure les hommes ajoutent du duvet d'oiseau dont ils parsèment leur chevelure, des poils d'animaux placés au gré de chacun. Aux oreilles, au nez même, pendent des porcelaines, des plumes d'oiseaux, des griffes, des ongles, des serres, des pattes, de petites cornes, tout un attirail propre sans doute à inspirer le respect et à porter le témoignage de qualités de chasseur.

Ce sont là décorations éphémères. Mais il en est de définitives, identiques à de vrais tatouages. Le sujet qu'elles représentent est un animal, un objet, des feuillages, en rapport souvent avec le dieu tutélaire. Ainsi on peut identifier un individu en décrivant les diverses « figures » gravées sur son visage. Voilà un passeport difficile à modifier!

Comment s'y prend-on? On trace sur la peau bien tendue l'inscription que l'on veut y faire figurer. Avec une arête de poisson ou une aiguille on pique de proche en proche, le long du trait, jusqu'à en faire sortir du sang. Puis on frotte du charbon pilé ou d'autres couleurs

bien pulvérisées qui ne s'effaceront pas, car le produit s'est insinué sous la peau. C'est un procédé peu hygiénique, qui provoque souvent inflammation et fièvre.

Les femmes ne sont pas en reste : elles passent sur leur visage quelques lignes de vermillon ou de quelque autre couleur, fort joliment d'ailleurs.

VI. — Les jeux, les danses

Les Sauvages ont pour le jeu une passion aveugle. Ils y risquent allégrement tout ce qu'ils possèdent, même leur liberté. Les joueurs se divisent en deux camps. Des villages voisins engagent tous leurs biens. Lafitau a été témoin de l'enjeu de tels paris : pelleteries, porcelaines, ustensiles, armes, pièges, habits, tout ira au vainqueur!

En de telles occasions, les joueurs se préparent à la cérémonie par l'invocation des esprits et par un jeûne rigoureux : ni boire, ni manger, ni fumer pendant plusieurs jours.

Le jeu des osselets

Le jeu de hasard le plus en vogue est le jeu du plat ou des osselets. Chaque joueur en utilise de six à huit. Ces osselets comportent six faces inégales dont les deux principales sont peintes, l'une en noir, l'autre en blanc jaunâtre. Chaque joueur les fait sauter en l'air d'un coup de main. Si, en retombant, les osselets présentent la même couleur, celui qui a joué marque cinq points; la partie est de quarante points.

Celui qui gagne continue la partie avec un autre joueur. Lafitau prétend que c'est un des plus grands plaisirs du monde de les voir jouer, « tant ils paraissent ardents et animés ». Les habitants du village assistent la plupart du temps à ces joutes, et il arrive que le village soit lui-

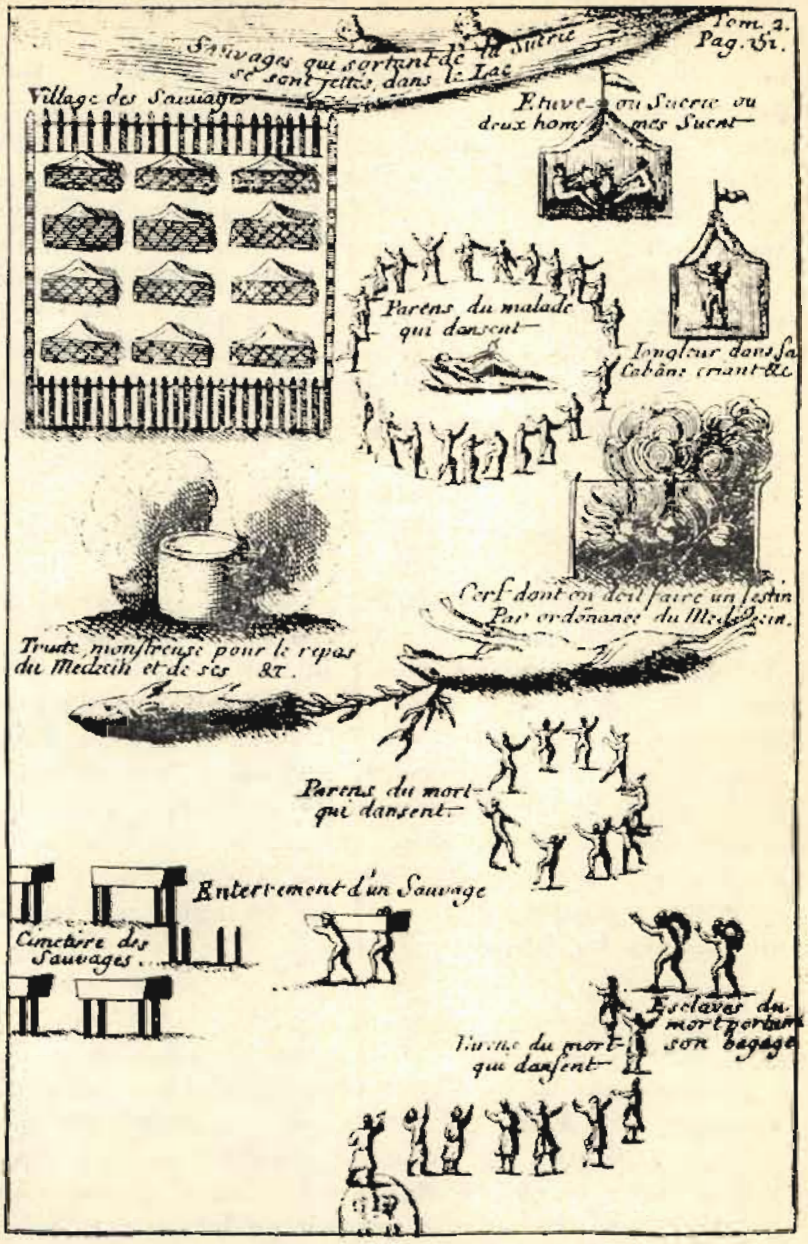

Scènes typiques de la vie des Indiens.
(Croquis de la Hontan.)

même l'adversaire. Il délègue alors ses pouvoirs à un champion. Les spectateurs prennent part au déroulement du jeu en se contorsionnant, en apostrophant les osselets, en criant. Le jeu peut durer de cinq à six jours.

Un jeu d'esprit, le jeu de pailles, consiste à calculer rapidement à l'aide de paquets de petits joncs longs de cinq centimètres. On prend un paquet de deux cent une pailles que l'on remue bien. Puis on sépare celles-ci très rapidement et on les groupe en paquets de dix avec un os pointu. Chacun choisit le sien, celui qui prend le paquet de onze a gagné. Le total des points pour enlever la partie est de quatre-vingts.

Le grand sport de la crosse

L'effort physique est concrétisé par un jeu, celui de la crosse. Deux poteaux sont dressés, séparés par une grande distance. Les joueurs, nombreux, se partagent en deux camps. A l'aide d'une sorte de raquette, dont le manche est long et recourbé, il faut envoyer la balle jusqu'au poteau de l'adversaire; la balle ne doit pas tomber à terre, ni être touchée avec les mains.

C'est un jeu violent : les coups pleuvent et, en fin de partie, les éclopés sont nombreux. Qu'importe, l'enjeu de ces compétitions étant toujours un festin, on oublie alors toutes les fatigues.

La danse

Les Sauvages dansent. La musique indienne est très élémentaire. Elle ignore la gamme, et se contente de sons vocaux, nullement mélodiques, accompagnés par deux instruments : le *chichikoué,* que l'on agite à intervalles réguliers pendant la danse, produit un bruit de crécelle; le tambour qui scande, sans interruption, les mouvements des danseurs.

Chez les Hurons, le chichikoué accompagne toujours le chanteur. Un battement de chichikoué représente une croche; mais le chanteur ne suit pas servilement ce rythme, il s'arrête, reprend son souffle, quand il lui plaît, tandis que le chichikoué continue sa crissante mélopée. Le chant de la découverte est une reprise continuelle du même leitmotiv pendant que l'on improvise une pantomime, toujours au bruit du chichikoué. Le danseur mime un guerrier à l'affût, il fait signe qu'il a découvert un ennemi; le chant s'exprime à mi-voix et va crescendo jusqu'à l'explosion finale des cris de guerre. Le cri de guerre de l'Indien peut être obtenu en lançant une note très forte en fausset et en frappant, en même temps, à plusieurs reprises sur sa bouche.

La danse du feu

La danse du feu comprend un accompagnement de tambour et de chichikoué. Le chanteur agite le chichikoué et le thème musical revient sans cesse avec des sons demi-articulés.

Cinq ou six femmes entrent dans la cabane où a lieu la danse, se rangent côte à côte sur une même ligne devant le feu, les bras pendants, chantent et dansent en faisant quelques pas en arrière, quelques-uns en avant, cela pendant près d'un quart d'heure.

Le feu est alors éteint. Un homme se lève et va danser seul, un charbon allumé entre les lèvres, tandis que chichikoué et tambour continuent de retentir. Les Sauvages ont connaissance d'une plante qui insensibilise au feu la partie qui en est frottée. La danse du feu dure jusqu'à l'aube.

La danse du calumet

La danse du calumet est de type militaire. Seuls les guerriers y chantent et dansent. Leur visage est peint

comme s'ils allaient entrer en guerre, leur tête est ornée de plumes. Le calumet, décoré lui aussi, est placé en un lieu très apparent. L'orchestre, chichikoués et tambours, et les danseurs se groupent autour du calumet. Les spectateurs sont disséminés par petits groupes, les femmes séparées des hommes, tous revêtus de leurs plus beaux atours.

Près de l'orchestre se dresse un poteau. A la fin de chaque phase de la danse, un guerrier s'approche du poteau et lui assène un coup de hache. A ce moment l'assemblée observe un grand silence tandis que le guerrier raconte, à haute voix, quelques-unes de ses prouesses. Tous manifestent leur admiration par des cris à la fin du récit. Souvent cette danse du calumet est organisée en l'honneur d'un nouveau commandant militaire européen, ou pour marquer la conclusion d'un traité d'alliance ou de paix. Le calumet, fabriqué pour la circonstance, porte alors des décorations hiéroglyphiques qui rappellent l'objet de la manifestation. Ainsi, en cas d'alliance, on dessine deux hommes se tenant par la main et portant de l'autre un calumet. Les danses sont aussi prescrites par les médecins pour chasser l'esprit du mal. Elles se dansent en rond, femmes et hommes séparés, sans rompre le cercle, et en gardant la mesure. L'esprit, lassé sans doute par la monotonie de cette chorégraphie, est obligé de capituler.

VII. — Niveau intellectuel de l'Indien

Témoignages

« Ces peuples qu'on dit sauvages » possèdent des ressources spirituelles insoupçonnées, qui ont agréablement surpris les premiers Blancs qui les ont fréquentés. Ceux-ci ne craignent pas même de les comparer à certaines classes

des gens de leur pays d'origine. Voici quelques témoignages révélateurs.

Le père François du Péron : « Ils ont quasi tous plus d'esprit en leurs affaires, discours, gentillesses, rencontres, souplesses et subtilités, que les plus aisés bourgeois et marchands de France. »

Brébeuf : « Quasi tous ces esprits sont naturellement d'une assez bonne trempe, ratiocinent fort bien, et ne bronchent point en leurs discours; quelques-uns même semblent être nés à l'éloquence. » De Brébeuf encore, ce témoignage : « Ajoutez que l'honnêteté, la courtoisie et la civilité, qui est comme la fleur et l'agrément de la conversation ordinaire et humaine, ne laisse pas encore de se remarquer parmi ces peuples. »

La Hontan : « Kondiaronk dit le Rat brillait dans la conversation particulière, et on prenait plaisir à l'agacer pour entendre ses reparties, qui étaient toujours vives, pleines de sel. » Cette opinion sur Kondiaronk est confirmée par La Potherie : « Il avait les sentiments d'une belle âme et n'était sauvage que de nom. »

Le père Vivier : « Voyons les Sauvages en particulier : on n'en a que de fausses idées en Europe. A peine les croit-on des hommes. On se trompe grossièrement : les Sauvages, et surtout les Illinois, sont d'un caractère fort doux et fort sociable ; ils ont de l'esprit, et paraissent en avoir plus que nos paysans, autant au moins que la plupart des Français, ce qui provient de cette liberté dans laquelle ils sont élevés. »

« *Esprit de bonne trempe* »

Le père Le Jeune, ce vieux routier de la première époque de l'arrivée des Blancs, à qui nous faisons souvent appel parce qu'il est un judicieux observateur, place à un niveau passablement élevé l'éveil spirituel de ces peuples. Encore n'a-t-il connu que les moins développés

d'entre eux, les nomades montagnais et algonquins. La vue d'ensemble qu'il donne dans la *Relation* de 1634 mérite d'être retenue :

> Pour l'esprit des Sauvages, il est de bonne trempe. Je crois que les âmes sont toutes de même estoc et qu'elles ne diffèrent point substantiellement. C'est pourquoi ces barbares, ayant un corps bien fait et les organes bien rangés et bien disposés, leur esprit doit opérer avec facilité. La seule éducation et instruction leur manque. Leur âme est un sol très bon de sa nature, mais chargé de toutes les malices qu'une terre délaissée depuis la naissance du monde peut porter. Je compare volontiers nos Sauvages avec quelques villageois pour ce que les uns et les autres sont ordinairement sans instruction ; encore nos paysans sont-ils précipués. Et néanmoins je n'ai vu personne jusqu'ici de ceux qui sont venus en ces contrées, qui ne confesse et qui n'avoue franchement que les Sauvages ont plus d'esprit que nos paysans ordinaires.

Parlant des petites Algonquines pensionnaires chez les Ursulines de Québec vers 1640, Marie de l'Incarnation note qu'on « ne les prendrait jamais pour des Sauvages, tant elles ont de grâce et d'adresse en ce qu'elles font, et elles sont si dévotes et ferventes qu'on ne dirait pas qu'elles sont nées dans la barbarie ». De son côté le père Le Jeune remarque que les mêmes jeunes Indiennes « ont le corps bien fait, elles sont capables de civilité. Elles sont grandement adroites à faire tous les petits ouvrages, et les autres petites fonctions du ménage qu'on leur enseigne. »

Rhétorique indienne

Brébeuf, à qui nous devons nous référer sans cesse, comme à Le Jeune, s'essaie à traduire le discours d'un chef huron qui l'a particulièrement frappé. Il craint que la traduction ne prive le texte original « de la grâce qu'il avait dans la bouche de son auteur ». A son avis, la harangue du capitaine passerait « au jugement de plusieurs pour une de celles de Tite-Live, si le sujet le portait; elle me sembla fort persuasive ». Cette opinion de Brébeuf

est confirmée par d'autres missionnaires et par les explorateurs. Voici comment l'annotateur du *Journal des Jésuites* décrit sa réaction après avoir écouté la réponse improvisée du chef Capitanal à une allocution de Champlain : « Rhétorique aussi fine et déliée qu'il en saurait sortir de l'école d'Aristote ou de Cicéron. »

Que de sérieux Jésuites associent le raisonnement des indigènes à la pensée des classiques anciens, ce rapprochement ne manque pas de nous étonner.

Les arts

La plupart des tribus indiennes possèdent un sens artistique et une dextérité comparables et parfois supérieurs à la plupart des peuples primitifs. Il reste peu de reliques complètes. Nous devons nous fier dans ce domaine à l'opinion des contemporains.

Tous admirent particulièrement le *wampum*, collier ou ceinture de coquillages, dont le subtil agencement des teintes, qui vont du vert pâle au rouge pourpre, se marie aux nuances de la nacre. L'habileté artistique consiste à tailler ces coquillages de façon à leur donner la forme voulue et à les polir au sable fin tout en conservant le chatoiement des teintes. Nous savons que le *wampum* a longtemps servi de monnaie d'échange. Mais leur valeur artistique se manifeste aussi dans la broderie des articles de toilette et de parure pour les femmes, et des habits de cérémonie pour les hommes.

Les peuples de la région maritime, source de la matière première — comme nous l'avons vu au début de ce livre —, réussissent des œuvres d'une particulière richesse qu'ils vont échanger contre des fourrures aux tribus des forêts du centre.

Œuvres artisanales

Avec les moyens sommaires qu'elles possèdent, les femmes accomplissent des merveilles d'agencement de

couleurs. On a vu précédemment avec quelle habileté elles fabriquaient et ornaient les vases et la poterie en général. Elles brodent aussi sur les corbeilles d'écorce les piquants du porc-épic, après les avoir teints. De même font-elles des bracelets et des ceintures dont elles se parent aux jours de fête et de danse.

« Ces broderies de piquants de porc-épic sont souvent très bien faites, note le docteur Sarrazin, et elles ont l'avantage d'être plus durables que nos broderies de soie, et même que nos broderies d'or et d'argent. »

La poterie

Dans le cadre de leur vie artistique les Iroquois et les Hurons ont découvert et mis au point quelques éléments de poterie. Gabriel Sagard a signalé la méthode de fabrication des vases hurons par les femmes.

Elles ont l'industrie de faire de fort bons pots de terre, qu'elles cuisent dans leur foyer fort proprement et sont si forts qu'ils ne se cassent point au feu sans eau comme les nôtres... mais ils se cassent au moindre heurt. Les Sauvagesses les font, prenant de la terre propre, qu'elles nettoient et pétrissent très bien entre leurs mains, et y mettent je ne sais par quelle science, un peu de graisse pilée parmi, puis la masse étant réduite comme une boule, elles y font un trou au milieu avec le poing, qu'elles agrandissent toujours en frappant par-dehors avec une petite palette de bois, tant et si longtemps qu'il est nécessaire pour les parfaire ; ces pots sont de diverses grandeurs, sans pieds et sans anses, et tous ronds comme une boule, excepté la gueule, qui sort un peu en dehors.

Les Iroquois utilisent les mêmes procédés mais fabriquent une poterie mieux finie, plus élégante aussi. Le vase iroquois a généralement vingt-cinq centimètres de diamètre avec une ouverture de cinq centimètres terminée en col présentant une saillie prononcée. Cette disposition permet de saisir le vase à l'aide de deux bâtons flexibles pour le déplacer, sans se brûler.

Un autre procédé de fabrication semble avoir été em-